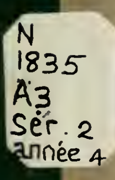
Brussels. Musées royaux
d'arts et d'histoire
Bulletin
sér.2, année 4 (1911)


N
1835
A3
Sér. 2
année 4

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce Bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

DIXIÈME ANNÉE. — 1911.



BRUXELLES
ROSSIGNOL & VAN DEN BRIL, IMPR.-ÉDITEURS
44, RUE DU HOUBLON, 44

1911

BULLETIN DES MUSÉES ROYAUX

DES

ARTS DECORATIFS ET INDUSTRIELS

Tiré sur les presses de
ROSSIGNOL & VAN DEN BRIL
44, rue du Houblon, 44
Bruxelles

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

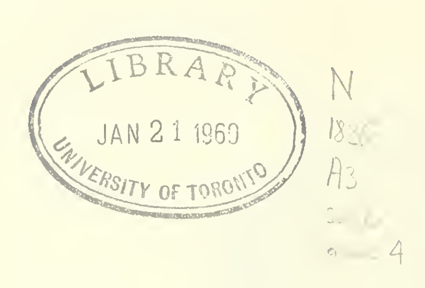
Ce Bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

DIXIÈME ANNÉE. — 1911.



BRUXELLES
ROSSIGNOL & VAN DEN BRIL, IMPR.-ÉDITEURS
44, RUE DU HOUBLON, 44

1911



N
18
A3
4

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DIVERS

Découverte d'une pirogue antique à Austruweel 3
Un buste du roi Guillaume Ier des Pays-Bas, par Rauch 6
Notre bibliothèque 7
La collection Michotte 9
Collection Emile Lohest 10
Dionysos à la panthère. Statuette antique . 10
Un morion saxon 12
Un tableau de Francken à l'Exposition d'Art Ancien (1910) 14
Section d'art monumental. 15
Armes anciennes des collections de S. A. S. le duc d'Arenberg 18, 30
Platines à rouet du XVIIe siècle, à double « armer » du rouet. 25
Costume militaire du XVIe siècle 31
A propos de médaillons florentins du XVe siècle, à Bruges 33
Un monument votif à Mainvault 36
Le portrait de Marie-Madeleine d'Autriche par Suttermans au Musée de Bruxelles. . 47
Pressigny et Spiennes 49
Un tableau attribué à Lancelot Blondeel aux Galeries Ehrich, New-York 52
Rome. Nos envois à l'Exposition archéologique 53
Le Musée de l'Armée 54
Une coulevrine en bronze, à tourillons, de la fin du XVe siècle 57
Sculptures attiques du Ve et du IVe siècles. . 59
Un musée de 1812 à Moscou. 64
Un chapitre de l'histoire des armes d'hast. La bardiche 65
Musée ethnographique et pittoresque . . . 71
Le Congrès préhistorique de France à Nîmes 73
Au Musée du Conservatoire 78
Aux Musées Royaux de Peinture et de Sculpture 78, 83
Les grisailles du triptyque des Portinari, par Hugo Van der Goes 81
Le Musée ethnographique de l'avenir . . . 84
A propos de Jennin Gossart dit Mabuse . . 89
Un portrait attribué à Suttermans 89

DONS

A. — *Musées du Cinquantenaire :*

Administration communale de Bruges. — Estampage de deux médaillons 15
Arconati-Visconti (Mme la Marquise). — Soixante-deux moulages 30
Beernaert (M. le Ministre). — Onze moulages en plâtre patiné 30
Cardon (M. Ch. L.) — Deux anciennes portes et deux colonnes 63
Combaz (MM. Paul et Gisbert). — Mortier romain, poids de filet, etc. 7
Evenepoel (M. A.). — Legs de ses collections 17
Gouverneur de la Banque Nation. (M. le). — Conduites d'eau et tuyau en poterie. . . 7
Hayez (M. Edouard). — Silex taillés néolithiques 6
Jamblinne (M. le baron de). — Fragment d'une pierre tombale (XIVe siècle). . . . 63
Lohest (M. Emile). — Legs d'une importante collection céramique 10
Maillieux (M. Eugène). — Moyen-bronze de Dioclétien 24
Ministère des Sciences et des Arts. — Un dessin de M. l'Architecte S. Magné. . . 63
— Une peinture de Montald (sous l'Arbre sacré) 63
Swabuë (M. Edouard). — Sept plaques de revêtement (Turkestan et Perse) 63
Vermeersch (M. G.). — Legs de ses collections 1
Willems (Mme). — Hochet en argent (Époque Louis XV) 63
— Boite en nacre gravée (Chine) . . . 63

B. — *Musée de la Porte de Hal :*

de Prelle de la Nieppe (M. Edgar). — Platine à la Miquelet, gravée, du XVIIIe siècle . . 7
Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics. — Canons et armes trouvés dans le lit du Rupel. 40
Paret (M. G.). — Hache en pierre polie . . 7
— Yatagan oriental. . . . 7
— Couteau de chasse . . . 7
Peny (M. Edmond). — Platine à la Miquelet, du XVIIIe siècle. 7

DONS (*suite*)

B. — *Musée de la Porte de Hal* (suite) :

Petitjean (M. Florimond). — Sabre-briquet de l'époque de la Révolution brabançonne . . . 7
Plainevaux-de Heusch (Mme). — Portrait à l'huile d'un officier des dragons de Latour . . . 7
— Laissez-passer daté du 19 mars 1794 . . . 7
— Laissez-passer daté du 18 Ventôse an III de la République 7
— Sabre de cavalerie du 1er Empire . . . 7
— Croix commémorative, hollandaise, de la campagne 1813-1815. 7
— Croix de chevalier du Lion Néerlandais . 7
Teirlinck (M. le notaire P.). — Règlement de la Société de tir à l'arc *De Eendracht* (1803), de Winckel 87
van Vinckeroy (M. le Lt-Général). — Fusil à répétition Mauser, modèle belge 1889, dans un écrin avec accessoires 94
— Couteau-baïonn. pour fusil Mauser 1889, ayant appartenu au Prince Baudouin . . 94
— Sabre d'officier d'infanterie belge . . . 95
Vermeersch (M. G.). — Legs de sa collection d'armes anciennes 1

NOUVELLES ACQUISITIONS

Musée de la Porte de Hal :

Carabine à percussion : Prix de tir (1860) . 13
Mousquetons J. Warner et Mylonas . . . 13
Pistolet à silex à deux coups 13
Revolver Lefaucheux dans écrin 13
Revolvers « Hammerless », Nagant, Smith et Wesson 13
Pistolet-mitrailleuse à quatre coups . . . 13
Pistolet à silex, signé Miguel Zegarra (XVIIIe siècle) 55
Pistolet à silex à deux coups (XVIIIe siècle) et pistolet à silex modèle an XI 55
Briquet à silex, en laiton 55
Revolver à percussion (Marston) et pistolet à quatre coups et un seul chien 55
Coulevrine, en bronze, à tourillons (fin du XVe siècle) 57, 63
Demi-armure, poinçonnée 63
Deux bardiches 63
Epée de ville, à fusée en porcelaine (XVIIIe siècle) 63
Epée à monture d'acier, taillée à facettes. . 63
Revolver à six coups (Lefaucheux). . . . 63

NOS FOUILLES

Nos recherches et nos fouilles durant le premier semestre de 1911

Continuation des fouilles de Vaux-et-Borset (Liége) 43
Fouilles à Vellereille-les-Brayeux (Hainaut). 45
Fouilles à Luiksgestel (Campine) 46

DONS DE DOCUMENTS GRAPHIQUES

Desaix (M. E.). — Séries de cartes postales (vues de Belgique) 55

PETITE CHRONIQUE

Anvers-Austruweel 90
Brecht (Anvers) 61
Coxyde (Flandre occidentale) 91
Damme (Flandre occidentale) 62
Genck (Limbourg) 91
Haulchin (Hainaut) 91
Liége. — Le Musée Curtius. 62
Lixhe (Liége) 62
Maeseyck (Limbourg) 92
Montignies-Saint-Christophe (Hainaut) . . 92
Mont-Sainte-Aldegonde (Hainaut) 62
Saint-Jean-Geest (Brabant) 62
Tirlemont. — Musée communal 93
Vireux-Wallerand (Ardennes) 94

BIBLIOTHÈQUE

Acquisitions :

J. Drummond. — Ancient Scottish Weapons. 95
Chefs-d'œuvre d'Art de la Hongrie, tome II. 95
Beiträge zur Geschichte der Handfeuerwaffen 95

Dons :

Cartier (M. Alfred). — Publications sur le Musée de Genève 95
de Ugarte (M. le Colonel T.). — Catalogue du Musée d'Artillerie de Madrid. . . . 95
d'Oncien (M. le Général). — Guide de l'Armeria Reale de Turin 95
Fahrmbacher (M. le Major Hans). — Publications sur le Musée de l'Armée, à Munich 95
Gessler (M. le Dr). — Rapport annuel du Musée National de Zürich (1910) . . . 95
— Catalogue des collections historiques conservées au *Rathaus* de Lucerne (1911). . 95
Groebbels (M. le Dr J.). — Der Reihengräberfund von Gammertingen 95
Stegman (M. le Dr Hans). — Guide du Musée National bavarois, à Munich . . 95
Thormann (M. le Dr F.). — Rapport annuel du Musée historique de Berne (1909) . . 95
van Vinkeroy (M. le Lieutenant-Général) :
— G. Basta. — Le gouvernement de la Cavalerie légère 95
van Vinkeroy (M. le Lieutenant-Général) :
— Diego Ufano. — Artillerie 95
— J. de Walhausen. — Art militaire pour l'infanterie 95
— Melzo. — Regole militari del cavalier Melzo, etc.. 95
— La Noue. — Discours politiques et militaires 95
— de Bonours. — Le mémorable siège d'Ostende 95
— du Praissac. — Discours militaires. . . 95
— Van Vinkeroy. — Conférence sur le fusil Mauser belge 1889 94
— Id. L'armurerie à l'exposition d'art ancien. Bruxelles 1880 95
— Egerton Castle. — L'Escrime et les Escrimeurs. 95
— Catalogue, avec prix annotés, d'une vente d'armes chez M. Leroy, à Bruxelles (1854) 95
Wegeli (M. le Dr R.). — Rapport annuel du Musée historique de Berne (1910) . . . 95

NÉCROLOGIE

Gustave Vermeersch 1
Albert Evenepoel 17
Charles Dubois 24

DIVERS

Avis aux abonnés 16, 24, 32, 40, 56, 64, 72, 80, 88, 96

HORS-TEXTE

Programmes des cours pratiques d'archéologie (octobre 1911 à mai 1912). — Supplément aux numéros du *Bulletin* de septembre et octobre 1911.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT

ADMINISTRATION

Composition du bureau du Conseil. . . . 8
Admission de nouveaux membres 8, 40, 88, 96
Lettre à M. le Ministre des Sciences et des Arts 8

DONS

Aux Musées Royaux de Peinture et de Sculpture : Un buste du roi Guillaume des Pays-Bas, par Rauch 6
Au Musée de la Porte de Hal : Deux brassards d'armure, gravés et dorés 56

VISITES ET EXCURSIONS

Visite du Musée de la Porte de Hal . . . 56
Visite aux collections Vermeersch et Evenepoel aux Musées du Cinquantenaire . . 56
Visite des collections Michotte, aux Musées du Cinquantenaire 56

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Portrait de M. Gustave Vermeersch . . . 1
Plan et coupes transversales de la pirogue d'Austruweel 3
Plans du gisement de la pirogue 4
Buste du roi Guillaume Ier des Pays-Bas, par Rauch 6
Dionysos à la panthère. Buste antique. . . 11
Morion Saxon 12
L'Adoration des Mages par F. Franken II. 14
La Vierge avec l'Enfant, St Jean-Baptiste etc. 15
Deux médaillons de l'Hôtel Bladelin, à Bruges 16
Portrait de M. Albert Evenepoel 17
Arquebuse allemande à rouet 19
Arquebuse allemande à rouet, de la forme dite à pied de biche 19
Fusil sarde, à la miquelet. 20
Canon de fusil portant la signature et le poinçon de Ioh. And. Kuchenreuter. . . . 21
Carabine rayée, à percussion, à un coup, à double détente 21
Trousse d'écuyer tranchant 22
Couteau d'écuyer tranchant 22
Trousse de chasse 22
Couteau de chasse, batardeau et outil multiple d'une trousse de chasse du XVIIe siècle 23
Platine à rouet, allemande, de la fin du XVIIe siècle, à double « armer » du rouet . 26
Revers de la platine précédente 27
Mécanisme intérieur de la platine précédente 28
Trousse de chasse du XVIIe siècle 30
Dessin schématique de la lame funéraire des seigneurs de Heers 31
Semelle de poutre à l'Hôtel Bladelin, à Bruges 34
Ornement dans le cadre mouluré des médaillons de l'Hôtel Bladelin 35
Monument votif provenant de l'église de Mainvault 37
La cité Charlier, à Vaux-et-Borset (Liége) . 41
Plan et Coupe de la fosse ou foyer No VIII de la cité Charlier. 42
Silex trouvés à Vaux-et-Borset 43
Vase en terre noire, trouvé à Vaux-et-Borset 44
Vase en terre grise, id. 44
Plan et coupe de la butte de Luiksgestel. . 46
Urne cinéraire dans sa position de gisement, à Luiksgestel 46
Portrait de Marie-Madeleine d'Autriche, par Suttermans (Musée de Bruxelles) . . . 47
Portrait de Christine de Lorraine, par Suttermans (Galerie Corsini, Florence) . 47
Portrait de Marie-Madeleine d'Autriche, par Suttermans (Pinacothèque de Lucques) . 48
Grande lame en silex de Pressigny . . . 50
Mater Dolorosa, par Lancelot Blondeel . . 51
La légende de Saint-Georges, par Lancelot Blondeel 51
Vue d'une des salles des thermes de Dioclétien, à Rome 53
Coulevrine en bronze, à tourillons (de la fin du XVe siècle) 57
Partie antérieure de la volée de la coulevrine. 58
Coulevrine en bronze sur affût (d'après un manuscrit) 59
Fragment de stèle funéraire attique . . . 60
Tête provenant d'une stèle funéraire . . . 61
Fer de bardiche du Musée de la Porte de Hal 65
Le Baiser de Judas (fresque de Giotto, à Padoue) 66
Bardiches du Musée de la Porte de Hal (deux clichés) 67
Bardiche du Musée de Tzarskoë-Selo . . . 68
Bardiche de la collection Em. Cederström . 69
Bardiche d'une collection anglaise 69
Bardiches du Musée du Nord, à Stockholm 69
Saint-Mathieu (détail de la châsse de Ste-Gertrude, à Nivelles) 70
Détail d'une tapisserie flamande : « La bataille de Roncevaux » 71
Le « Pont-du-Gard » 73
Coupe du Canal du « Pont-du-Gard » . . 75
Violon du Musée du Conservatoire à Bruxelles (table et dos, 2 clichés) 78
Ferdinand II, grand duc de Toscane . . . 90
Marguerite de Medicis, fille de Cosme II . 91
Umbo de bouclier, trouvé à Haulchin . . 92
Pont romain de Montaignie-Saint-Christophe (2 clichés) 92, 93
Fonts baptismaux de l'église de Rummen . 93

BULLETIN DES MUSÉES ROYAUX DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

GUSTAVE VERMEERSCH

NOS lecteurs auront appris avec une douloureuse surprise la mort de M. GUSTAVE VERMEERSCH, l'éminent collectionneur bruxellois, l'une des plus hautes autorités du pays en matière d'archéologie du Moyen âge, de la Renaissance et des arts du XVIIe et du XVIIIe siècle.



Nous ne nous étendrons pas, en ce moment, sur les détails de sa biographie, très bien relatés déjà dans divers journaux de la capitale et qui se résument d'ailleurs tous dans ce trait dominant de sa vie : le culte et l'amour du bel objet d'art.

Nous n'entreprendrons pas non plus, pour l'instant, de donner, ne fût-ce qu'un aperçu des superbes collections dont son généreux patriotisme vient d'enrichir les trésors de la Nation. Nous réservons ce soin pour le moment, assez prochain, espérons-le, où, en vertu de la décision de M. le Ministre des Sciences et des Arts, ces collections feront, au Cinquantenaire, l'objet d'une exposition spéciale, avant d'être, suivant les idées de leur donateur, versées dans les séries générales de nos musées.

Nous nous bornerons donc aujourd'hui à rappeler, en quelques mots, la part très active que prit constamment M. VERMEERSCH au développement du musée depuis le jour où il lui fut donné de pouvoir y collaborer en qualité de membre de la commission de surveillance.

C'était à la fin de 1880. Les collections réparties actuellement entre le Cinquantenaire et la Porte de Hal étaient encore concentrées dans ce dernier local. L'encombrement y était extrême. Les halls du Cinquantenaire, récemment édifiés, n'étant nullement prêts à abriter nos collections, on conçut la pensée d'agrandir le bâtiment même de la Porte de Hal et Beyaert fut chargé de préparer un projet dans ce sens. Ce

projet existe ; nous avons eu, tout récemment, l'occasion d'en faire l'acquisition : il se trouve déposé au Musée de la Porte de Hal, où il sera loisible à chacun d'aller l'examiner.

M. Vermeersch prit naturellement une grande part à l'élaboration de ce travail ; car il avait compris, dès le premier moment, que la possession de locaux spacieux, bien éclairés, bien assurés contre les risques de tout genre, était pour les musées une question de vie ou de mort.

Le projet Beyaert demeura sans suite, mais le transport de la portion principale des collections au Cinquantenaire, transport décidé en 1889, après la grande exposition de l'année précédente, vint donner partiellement satisfaction aux vœux émis par la Commission. A défaut d'autre chose, on avait, du moins, de la place, pour l'instant et cette place, M. Vermeersch s'occupa, tout le premier, de l'utiliser de la meilleure façon. Il était d'autant plus qualifié pour le faire qu'il avait, à deux reprises, organisé dans les mêmes locaux, en 1880 et 1888 les expositions sensationnelles d'art ancien, dont on a fait, avec raison, ressortir l'importance dans sa nécrologie, car ce furent ces expositions qui le placèrent définitivement à la tête des amateurs d'art ancien en Belgique.

C'est à partir de ce moment que se développa notamment notre collection de tapisseries dont il eût été inutile de s'occuper dans les locaux, mal disposés, et relativement sombres que nous occupions précédemment. L'acquisition de ces tapisseries, des premières principalement, constitua, peut-on dire, une conquête personnelle de M. Vermeersch. Nous avons retrouvé ces jours derniers, dans ses papiers, trace de la correspondance active et des nombreux efforts qu'il consacra à enlever les allocations de crédits qui devaient lui permettre d'agir.

Ce fut le cas notamment pour la célèbre vente Spitzer, qui eut lieu à Paris, en 1893, et dont il rapporta triomphalement la belle tapisserie, dite de N.-D. du Sablon, l'une des pièces les plus précieuses assurément de toute notre série.

Cette vente Spitzer, que M. Vermeersch suivit avec la plus grande assiduité, marqua certainement l'un des moments heureux de la vie de celui-ci. Se partageant entre le musée et sa propre collection, notre zélé protecteur tâchait de se consoler de l'exiguité de nos ressources financières en retenant pour son compte, dans la pensée que l'on sait, une foule de belles pièces qu'il se trouvait empêché d'acquérir directement pour nous.

Malheureusement le vice des locaux du Cinquantenaire constituait toujours un obstacle à la bonne présentation de nos objets. Cette situation préoccupait M. Vermeersch plus que tout le reste. Aussi, quel soulagement pour lui, lorsqu'il apprit que la construction, de toutes pièces, d'un musée digne de ce nom, était chose décidée en principe. Avec empressement il accepta de faire partie de la commission chargée par le ministre d'en élaborer le plan général. Sa compétence le fit aussitôt désigner pour dresser le premier projet de ce travail. Ses idées furent approuvées à l'unanimité par ses collègues, ainsi que par l'administration et les architectes officiels. Le plan qu'il présenta n'est rien autre, en effet, dans les grandes lignes bien entendu, que celui du bâtiment qui s'est élevé depuis, à front de l'avenue des Nerviens et dans lequel s'est tenue l'an dernier l'Exposition de l'art belge au XVII[e] siècle.

Avec quelle joie, M. Vermeersch eût installé lui-même sa collection dans les nouveaux locaux ! Car nous avons de sérieuses raisons de croire que, mis en situation de le faire, il n'eût pas attendu pour mettre l'État en possession des trésors qu'il vient de lui léguer. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'impatience avec laquelle il appelait le moment où le nouvel édifice serait mis à notre disposition.

Puisse-t-il, du moins, nous être donné de pouvoir bientôt disposer sa chère collection dans le milieu qu'il avait conçu pour elle. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, pour ne pas différer trop la première présentation au public des richesses qui lui sont destinées, nous préparons dans nos locaux actuels une exposition spéciale de la collection Vermeersch, en y comprenant même les objets destinés à la Porte de Hal. Un numéro ultérieur du Bulletin annoncera la date d'ouverture de cette exposition, qui sera certainement accueillie avec un très vif intérêt, et nous pouvons l'ajouter, avec grande admiration.

Nos lecteurs se représenteront aisément et sans que nous ayons besoin d'insister, combien est grande et profonde la gratitude qui nous anime envers l'artiste et l'archéologue, envers le patriote dévoué, envers l'homme excellent dont la munificence à notre égard va suffire certainement à relever d'un degré important la place qu'occupait le Cinquantenaire dans l'ensemble des musées européens. Cette gratitude sera partagée, nous n'en doutons pas, par tous les vrais amis des musées, en même temps que par tous ceux qui savent rendre hommage aux actes hautement nobles et généreux.



DÉCOUVERTE D'UNE PIROGUE ANTIQUE A AUSTRUWEEL

Le 10 octobre 1910, un télégramme de M. l'ingénieur en chef Zanen, parvenu au Musée, nous faisait part de la trouvaille, dans les travaux d'extension des bassins du port d'Anvers, d'une barque qui était recouverte d'une couche de sol naturel de 5 mètres d'épaisseur.

Le lendemain, 11 octobre, nous nous rendions à Anvers afin d'examiner sur place quelle était l'importance de la découverte. Au fond de la darse 3 (commune d'Austruweel) nous constations la présence d'une pirogue creusée dans un tronc de chêne et dont la longueur atteignait 11 mètres; elle était enlizée à une profondeur de 5m 50 sous le sol actuel et reposait sur le fond d'une ancienne rivière dont la largeur atteignait 60 mètres (fig. 2, A et B).

Comme il y avait urgence à faire enlever cette pirogue, afin de ne pas interrompre les travaux de creusement de la darse, M. le baron de Loë, directeur du Service des fouilles, M. l'ingénieur en chef Zanen, M. Missoten, conducteur principal des ponts et chaussées, nous-même et notre chef fouilleur Collard nous nous rendîmes sur place, le 10 octobre, afin de faire tout d'abord les premières constatations.

Comme il ne fallait pas songer au transport de cette grande pirogue en une seule pièce, à cause de sa fragilité et de son poids considérable (environ 1,000 kilogrammes), il fut décidé de la scier en plusieurs tronçons, opération reconnue absolument nécessaire.

De cette manière, toutes les sections de la pirogue transportées par wagon, sont arrivées en parfait état dans les magasins du Musée.

Ces tronçons ont ensuite été débarassés de la couche de limon qui les enveloppait d'un enduit très adhérent, afin de pouvoir les soumettre à une première étude et aussi pour en dresser

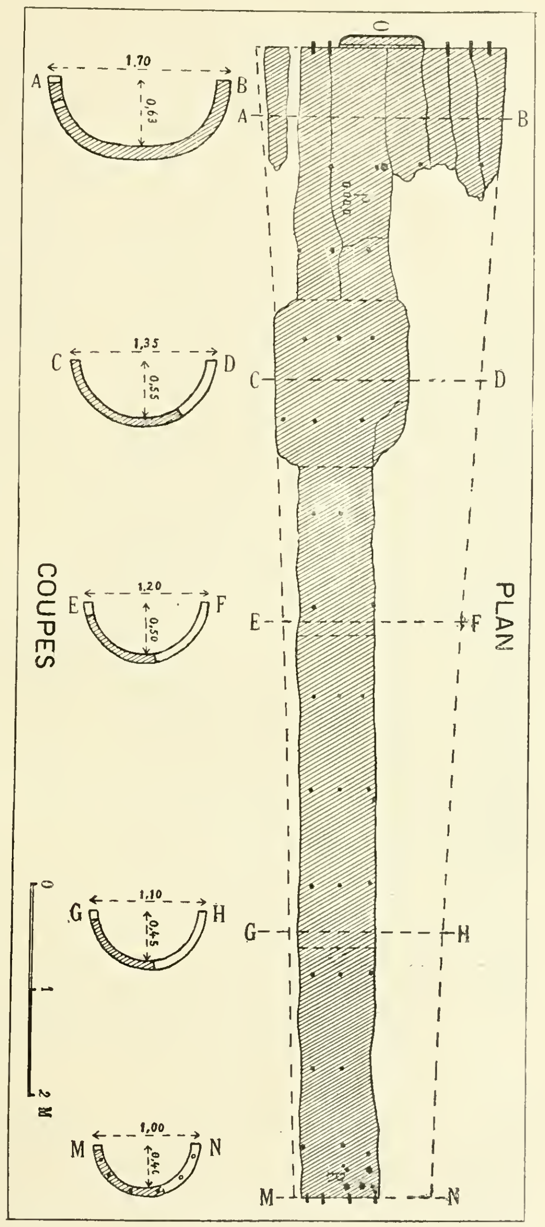


FIG. 1. — PLAN ET COUPES TRANSVERSALES DE LA PIROGUE D'AUSTRUWEEL
Nota.— Les parties hachurées représentent les portions existantes de la pirogue

un plan d'ensemble et une série de coupes avant la dessiccation du bois — altéré par l'alluvion tourbeuse — qui produit forcément des déformations.

Nous allons décrire tout d'abord la pirogue, puis nous terminerons cette note par un examen du gisement dans lequel elle se trouvait.

La longueur de la pirogue est de 11 mètres, ainsi que nous le disions plus haut ; sa largeur calculée d'après la courbure des portions incomplètes que nous possédons, est comprise entre 1 mètre à l'avant et 1m70 à l'arrière (voir plan et coupes, fig. 1). L'épaisseur des parois varie également de 0m10 à l'avant jusque 0m15 à l'arrière.

L'avant, de même que l'arrière, est coupé perpendiculairement au grand axe de l'embarcation; ces deux extrémités de la pirogue étaient fermées au moyen de pièces de bois fixées au corps de la barque par des broches en bois. Jusqu'à présent, on n'a retrouvé aucune des pièces de ces fermetures d'arrière et d'avant, qui sont indiquées par une série de broches fixant ces pièces et qui étaient encore enfoncées aux deux extrémités de la pirogue. De plus, la pièce arrière était engagée dans une rainure nettement coupée dans la partie inférieure de la barque — ainsi que le montre le plan (en O, fig. 1) — et qui avait pour but de fixer plus solidement cette fermeture, plus grande que celle d'avant. L'avant devait aussi être renforcé par une pièce de bois fixée au moyen des épaisses broches que l'on remarque au point R du plan.

Douze rangées de broches en bois, distantes l'une de l'autre de 0m80 à 0m90 en moyenne, et enlignées perpendiculairement au grand axe de la pirogue, traversaient les parois de l'embarcation. Ces broches servaient-elles à fixer des couples destinés à consolider la pirogue, à retenir des banquettes ou à tout autre usage ? Nous ne saurions, en ce moment, qu'émettre des hypothèses à ce sujet, l'étude de la pirogue n'étant pas terminée. De plus, nous espérons trouver encore d'autres pièces qui manquent à la barque, lorsque l'élargissement de la darse — actuellement de 74 m. — sera continué à cet endroit, mettant alors à découvert une plus grande étendue, près du triple, du lit de l'ancienne rivière (fig. 2, B).

A l'arrière, dans la partie profonde de la pirogue, nous avons trouvé quatre sortes d'agrafes en fer qui étaient enfoncées dans ses parois.

La présence de ces agrafes en fer, de même que le fait très nettement établi que la pirogue a été façonnée à l'aide d'instruments en métal, ne permet pas de faire remonter son ancienneté au delà de l'âge du fer.

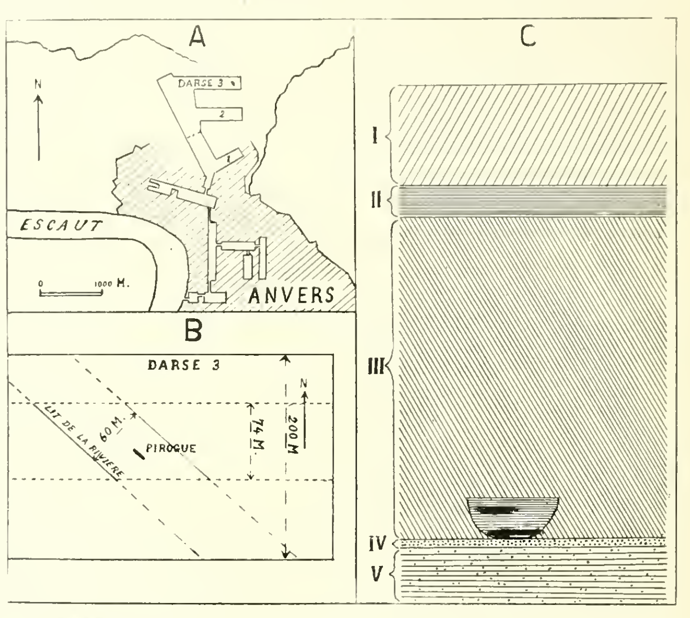


FIG. 2. — *A*. Situation de la pirogue. *B*. Emplacement de la pirogue dans le lit de l'ancienne rivière (Darse 3). *C*. Coupe géologique du sol recouvrant la pirogue. I. Alluvion argileuse. II. Tourbe. III. Alluvion tourbeuse. IV. Sable coquillier pliocène remanié et fin gravier sur lequel repose la pirogue. V. Sable coquillier pliocène en place (tertiaire supérieur).

A défaut de tout objet caractéristique : poteries, etc., trouvé au niveau et au voisinage de la pirogue, c'est-à-dire dans le lit actuellement visible de l'ancienne rivière — lit qui a été minutieusement visité et sondé par le personnel du Service des fouilles — on ne peut, actuellement,

déterminer l'âge de cette barque que par l'étude géologique du gisement.

Nous avons donc levé, aussi soigneusement que possible, deux coupes géologiques, en amont et en aval de la pirogue et transversalement à l'axe de l'ancienne rivière, dont l'une est représentée en C de la fig. 2. Ajoutons que ces deux coupes sont identiques. De plus, nous avons recueilli des échantillons du sol aux divers niveaux, afin de les soumettre à l'appréciation d'un géologue des plus compétents : M. A. Rutot.

Ainsi que le montre la coupe géologique (fig. 2, C), *le niveau supérieur I*, dont la puissance varie entre 1 et 1m20, est formé d'alluvion argileuse.

Le neveau II, dont l'épaisseur varie de 0m35 à 0m50, est composé de tourbe presque pure.

Le niveau III, dont la puissance varie de 3 à 4m50 dans le thalweg de la rivière — près de 4 m. au point où se trouve la barque — est formé, d'après M. Rutot, d'alluvion tourbeuse qui, en réalité, est de même nature que la tourbe de l'étage précédent, mais ici la tourbe, très impure, est disséminée dans la masse des alluvions à laquelle elle communique sa teinte noirâtre.

La pirogue, qui se trouvait à la partie inférieure de ce niveau, reposait sur le fond de la rivière, formé d'un lit de sable coquillier pliocène remanié (*niveau IV*). Ce lit, très abondant en coquilles et dont l'épaisseur ne dépassait guère 0m05 et 0m10, reposait à son tour sur le sable coquillier pliocène en place (tertiaire supérieur), au sein duquel la rivière avait creusé son lit (*niveau V*).

Voici textuellement la note que M. A. Rutot a bien voulu nous remettre à ce sujet, et pour laquelle nous lui adressons nos plus vifs remerciements.

« Les coupes de terrain et les échantillons qui m'ont été soumis par M. E. Rahir semblent indiquer que nous sommes devant le cas ordinaire de la composition des alluvions modernes, en général, comprenant vers le bas une alluvion tourbeuse pouvant passer à la tourbe pure et vers le haut une alluvion de couleur jaunâtre plus foncée à la base, argileuse, qui peut être, selon les localités, soit l'argile de crue, soit l'argile des Polders.

» Ici l'argile supérieure est rapportable à l'argile des Polders et la partie tourbeuse, bien développée, représente la couche de tourbe qui s'est déposée sur le littoral et dans presque toutes les vallées de la Basse et de la Moyenne Belgique au commencement de l'époque moderne.

» M. Rahir déclare avoir vu la pirogue au fond de la couche tourbeuse, reposant sur le sable hétérogène avec gravier et très coquillier qui surmonte le sable coquillier pliocène.

» On sait que, d'une manière générale, la tourbe a commencé à se déposer un peu après l'aurore de la période moderne ; elle était en pleine formation à l'époque de la pierre polie et elle a cessé de se former à la fin de la période romaine de nos régions, vers l'an 300 de notre ère.

» Partant de là, étant donné que la pirogue se trouve au fond de la couche tourbeuse, on pourrait la rapporter au commencement de l'époque de la pierre polie ; mais une indication précise vient démentir cette supposition, car la barque porte des traces de fer et on ne peut, dès lors, la faire remonter plus haut que la période du fer.

» Il s'ensuit que la pirogue ne serait pas dans sa position originaire, c'est-à-dire au niveau des eaux dans lesquelles elle a chaviré ; après avoir coulé à fond sur le lit mou de sable fin tourbeux, elle s'est évidemment enlizée peu à peu et elle est descendue ainsi au travers de l'alluvion boueuse, jusqu'au fond sableux solide qui l'a arrêtée définitivement.

» Ainsi, les conditions de la trouvaille s'accordent parfaitement avec ce que l'on sait de la durée de la formation de la couche tourbeuse et un canot des populations anté-romaines de l'âge du fer pourrait très bien avoir pris la situation constatée.

» Il est en effet à remarquer que la plupart des bateaux, canots et barques rencontrés dans notre pays, se trouvent toujours à la base des dépôts contemporains de leur naufrage ; le bateau de Bruges, notamment, se trouvait dans les mêmes conditions, car il a été rencontré reposant à 6 mètres de profondeur sur le Paniselien et sous la masse des sables marins déposés dans les criques creusées par la violence des eaux, lors des grandes tempêtes du XIIe siècle. »

Nos collections de la « Belgique ancienne » viennent donc de s'enrichir d'une deuxième pirogue remontant très vraisemblablement à l'époque proto historique, d'un type différent de celui de la pirogue du Neckerspoel, des plus remarquables et actuellement unique dans notre pays.

Nous nous faisons un devoir de remercier vivement ici, au nom de la direction du Service des fouilles, M. l'ingénieur en chef Zanen, directeur du service d'extension du port d'Anvers, et M. Missoten, conducteur principal des ponts et chaussées, de ce qu'ils ont bien voulu, très obligeamment, faciliter nos diverses constatations et nous fournir tous les éléments nécessaires pour l'étude de cette pirogue d'un si haut intérêt archéologique.

E. RAHIR.

UN BUSTE DU ROI GUILLAUME Ier DES PAYS-BAS, PAR RAUCH

La Société des Amis des Musées vient d'acquérir, pour le Musée de l'État, un buste en marbre blanc du roi Guillaume Ier des Pays-Bas. L'œuvre, datée de 1842, porte la signature du célèbre sculpteur allemand Rauch. (*C. Rauch. Ad. Viv. Fec. 1842.*) On sait que le souverain abdiqua le 7 octobre 1840, et — devenu le *comte de Nassau*, époux morganatique de la comtesse



Henriette d'Oultremont, — se retira en Silésie où il mourut le 12 décembre 1843. Né en 1772, il était donc âgé de 70 ans quand ce portrait fut exécuté. Rapprochons-le du buste que nous possédons du prince en 1815, par Godecharle, — plus intéressant évidemment au point de vue national, parce que contemporain de l'éphémère royaume des Pays-Bas. Nous retrouvons ici, quelque peu affaissées, les lignes énergiques, aux arcades sourcilières marquées, du beau visage régulier... Aujourd'hui, grâce au recul du temps et aux patientes recherches de nos jeunes érudits (1), la physionomie historique du monarque s'éclaire, — tel le sourire qui tempère la gravité du masque! Nous reconnaissons les intentions bienveillantes qu'il dissimula à notre égard sous un entêtement inopportun; nous pénétrons davantage les raisons profondes du malentendu d'où sortit l'indépendance belge!

(1) F. Van Kalken. *Histoire du royaume des Pays-Bas et de la Révolution belge de 1830.* (Bruxelles 191[illegible].)

Né en 1777, Ch. D. Rauch avait cinq ans de moins que son modèle. Il atteignait alors l'apogée de sa renommée; certes, après les souverains comme Frédéric-Guillaume II et Frédéric-Guillaume III de Prusse, les artistes comme Thorwaldsen, les savants comme Schleiermacher, le roi de Hollande « rendu aux loisirs de la vie privée » obéissait à l'entraînement de la vogue en commandant son buste au maître applaudi. Faut-il rappeler le rôle de Rauch, fondateur de l'école de sculpture de Berlin, où son influence perdure encore (1)? Sa carrière coïncide avec le rajeunissement patriotique de la Prusse après Iéna; son nom est inséparable pour nous du XIXe siècle *germanique*, penseur ou belliqueux, que partout et sous toutes formes immortalisèrent dans le marbre et le bronze ses innombrables disciples. Négligeant ici deux chefs-d'œuvre de Rauch, le monument de Frédéric le Grand à Berlin, et les statues qui ornent la *Walhalla* près de Ratisbonne, arrêtons-nous un instant seulement au Mausolée de Charlottenbourg, l'une des plus pures créations de son génie. Au sortir des verdures du parc, en franchissant ce seuil recueilli, qui n'a pas admiré la douce et poétique figure de la reine Louise, — couchée sur un lit de repos, dans l'éclat fulgurant des vitraux violets? En nous permettant d'évoquer pareil souvenir, — Rauch n'étant point jusque maintenant représenté dans nos galeries publiques — la Société des Amis des Musées mérita le suffrage des gens de goût.

Pierre Bautier.



DONS

Nous avons reçu pour nos collections :

A. *Musées du Cinquantenaire :*

De M. Edouard Hayez, une très bonne série de silex taillés néolithiques, recueillis à Pepinghen, Wolverthem, Forest et Couture-Saint-Ger-

(1) F.-K. Eggers. *Christian-Daniel Rauch*, 4 vol. (Berlin 1873-1887.) Le hall de sculpture au Musée de Bruxelles renferme une statue de Rauch, par son élève Fréd. Drake (1805-1882).

main, et une hache polie, en phtanite brun, trouvée à Rhode-Sainte-Genèse.

De MM. Paul et Gisbert Combaz, divers objets intéressants : mortier romain, poids de filet, brique curieuse, etc., etc.

De M. le Gouverneur de la Banque Nationale, deux sections de conduite d'eau, en bois de chêne, très anciennes, mais d'époque indéterminée, et un tuyau en poterie, le tout trouvé à Renaix, dans les travaux d'agrandissement de la succursale de la Banque nationale.

B. *Musée de la Porte de Hal :*

De M. Ed. Peny, ingénieur à Morlanwelz, une jolie platine à la miquelet, du XVIIIe siècle. Le corps de platine porte un poinçon où figure, sous une couronne, la signature :

ASTI
AZA
RAN

Cette pièce provient de la vente faite au château de Trazegnies, en 1811.

De M. le Conservateur Ed. de Prelle de la Nieppe, une platine à la miquelet, gravée, du XVIIIe siècle. Le corps de platine porte un poinçon où figure la signature :

GA
BI
OLA

De M. Flor. Petitjean, 90, chaussée de Charleroi, à Bruxelles, un sabre-briquet, de l'époque de la Révolution brabançonne. La lame, gravée au talon, porte l'inscription : « *B. Stevens, 1790* ». Cette arme, qui figura à l'Exposition Nationale de Bruxelles en 1880, est accompagnée de son fourreau original en cuir noir, avec chape et bouterolle en laiton.

De M. G. Paret, 133, boulevard de Waterloo, à Bruxelles, les objets suivants :

1° Une belle hache en pierre polie, trouvée en 1880 à Eessen, près de Dixmude ;

2° Un yatagan oriental, à poignée en corne, en partie recouverte de peau et garnie de cuivre.

3° Un beau et long couteau de chasse, à lame gravée portant une inscription. La poignée de cette arme est en corne et la monture en cuivre doré et gravé. L'extrémité des quillons est modelée en forme de têtes de lions et le pommeau en forme de tête de chien.

De Mme Plainevaux de Heusch, 62, rue du Greffe, à Bruxelles, nous avons reçu d'intéressants souvenirs :

1° Un portrait à l'huile représentant Léopold-Ferdinand de Heusch de Thisnes (Namur), à l'âge de 23 ans, en uniforme d'officier des dragons de Latour. Ce portrait est signé *F.J. Jacquin*, 1791.

2° Un laissez-passer du général comte von Wurmser, délivré à l' « ober-lieutenant » baron d'Heusch, pour lui permettre de se rendre dans la province de Namur, pour affaires. Cette pièce est datée du 19 mars 1794.

3° Un laissez-passer délivré au même de Heusch par l'ambassade de la République française, en Suisse, et daté de Bâle, le 18 ventôse an III de la République ; cette pièce porte, au dos, différentes légalisations.

4° Un sabre de cavalerie avec fourreau, porté par le père de la donatrice, M. Emile de Heusch, à la bataille de Waterloo. La monture de ce sabre est en laiton et le fourreau en cuir, orné de garnitures en laiton gravé.

5° Une croix commémorative de la campagne 1813-1815, délivrée au même, par le gouvernement hollandais.

6° La croix de chevalier de l'ordre du Lion néerlandais, décernée à M. Emile de Heusch.

Nous tenons à adresser à ces généreux donateurs l'expression de notre vive gratitude.

G. Macoir.



NOTRE BIBLIOTHÈQUE

On peut lire dans une brochure publiée par Alexis Sluys, directeur honoraire de l'Ecole normale de Bruxelles, vice-président de la Ligue de l'Enseignement, sous le titre *Les Musées et l'Education populaire* (1) les lignes suivantes :

« Une bibliothèque spéciale est le complément nécessaire d'un musée, avec salle de lecture spacieuse et confortable et bibliothécaire serviable. Les ouvrages doivent être mis à la disposition des visiteurs aux jours et aux heures d'ouverture du musée. Plus d'un musée possède déjà des collections considérables de livres, brochures, albums : le Musée britannique a deux millions de volumes, Kensington quatre-vingt mille, Berlin quinze mille, Edimbourg douze mille, New-York huit

(1) Bruxelles, Imprimerie du Progrès, 1910. *Extrait des Rapports préliminaires du Congrès international de l'Enseignement populaire*, organisé par la Ligue belge de l'Enseignement ; 30 août à 2 septembre 1910.

mille, etc. Ces ouvrages sont, sous certaines conditions, mis à la disposition du public. *Le Musée des arts décoratifs et industriels possède environ deux mille ouvrages disséminés dans les divers locaux, mais ils ne peuvent être consultés par les visiteurs* ». (pp. 29-30.)

Il est profondément regrettable de constater que des assertions aussi inexactes sont apportées devant les membres du Congrès international qui doivent croire sur parole les renseignements donnés par un homme paraissant au courant de la question.

La biliothèque de notre musée comprend plus de vingt mille volumes qui peuvent être consultés par les visiteurs avec la plus grande facilité, pendant les heures d'ouverture du musée. La bibliothèque est assidûment fréquentée par le public et plusieurs fois, des professeurs de l'École normale que M. Sluys a dirigée pendant longtemps, ont trouvé chez nous des ressources pour leur enseignement.

Serait-ce trop demander que de prier les belges qui attaquent nos musées au cours des séances d'un Congrès international de venir vérifier personnellement l'exactitude des renseignements qu'ils possèdent avant de les livrer à la publicité?

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

sous le patronage de S. A. R. Mme la Comtesse de Flandre

Le Conseil d'administration a composé comme suit son Bureau pour 1910-1911 :

Président : M. Aug. Beernaert.

Vice-Présidents : MM. Baron Baeyens, Ch. Buls, Baron Empain, G. Francotte, Baron Lambert, F. Philippson.

Commissaires : MM. F. Cumont, E. Verlant, A. J. Wauters.

Secrétaire : M. P. De Mot.

Trésorier : M. Ch.-L. Cardon.

Secrétaire-adjoint : M. P. Bautier.

* * *

Nouveaux membres associés :

MM. le Dr Defay, 133, avenue Molière.

Notaire Ouverleaux-Lagasse, 25, rue des Minimes.

Notaire Lepage, 56, av. de la Toison d'Or.

* * *

La Société des Amis des Musées royaux a adressé au Ministre des Sciences et des Arts la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Notre société affirmant une fois de plus l'intérêt qu'elle porte au développement de nos collections nationales, nous a chargés de vous transmettre divers vœux formulés ci-après :

1. Elle espère que les bâtiments, qui ont abrité l'Exposition d'art ancien, au Parc du Cinquantenaire, seront promptement achevés et affectés exclusivement aux Musées des arts décoratifs.

2. Elle désire voir exposer, à bref délai, la collection Michotte et les objets de la section des Industries d'art moderne, qui n'ont jamais été soumis à l'inspection du public.

3. Nos musées viennent de s'accroître notablement par le legs des richesses artistiques délaissées par M. Gustave Vermeersch.

Il serait hautement souhaitable, en vue d'encourager les donateurs à venir, d'exposer à très bref délai cette magnifique collection, fût-ce à titre provisoire, sans attendre le transfert des musées dans les nouveaux locaux, qui leur sont destinés.

4. Elle émet le vœu de voir le Gouvernement négocier avec les héritiers du Roi Léopold II la cession des *Miracles de St-Benoît* de Rubens, et des antiquités égyptiennes, aux fins de faire entrer ces œuvres d'art dans nos musées.

Votre prédécesseur avait bien voulu promettre à notre société un local où elle aurait pu installer son secrétariat, tenir ses réunions et organiser des conférences.

Nous vous serions extrêmement reconnaissants, Monsieur le Ministre, de bien vouloir apporter à la solution de cette question la bienveillance dont vous avez toujours fait preuve à notre égard.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Secrétaire, Paul De Mot. — *Le Président,* Auguste Beernaert.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN
DES MUSÉES ROYAUX
DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles. Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

LA COLLECTION MICHOTTE

APRÈS des vicissitudes sans nombre, la Collection Michotte, acquise en 1905 dans les conditions si favorables que l'on connaît, va enfin pouvoir être mise sous les yeux du public. Jusqu'aujourd'hui elle se trouvait, faute de place, inaccessible, non seulement à celui-ci, mais encore, en grande partie, au fonctionnaire chargé de son étude et de sa conservation.

Le local qui lui est destiné depuis plusieurs années vient en effet d'être mis à notre disposition : c'est la Galerie courbe qui fait suite au Pavillon des Antiquités et qui abrita l'an passé une partie du Salon des Beaux-Arts. En ce moment on y exécute les travaux de réfection nécessaires.

L'Exposition se fera d'après les vues personnelles de M. Michotte et il s'occupe activement de réaliser le plan qu'il a conçu. En ce moment s'opère le triage des estampes qu'il faut choisir parmi les 4,400 pièces que comprend la collection. Leur mise en cadre, le montage de certaines d'entre elles, l'étiquetage, le groupement par salles, demandera un temps assez long, de même que la disposition des objets dans les vitrines et la répartition de celles-ci dans le local. C'est dire qu'en travaillant d'arrache-pied, il faudra plusieurs mois avant de pouvoir inaugurer l'Exposition.

Celle-ci sera un évènement important dans notre vie artistique, non seulement à cause de la part de plus en plus considérable qui y revient à l'art japonais et de la nouveauté d'une exposition de ce genre en Belgique, mais encore à cause de la qualité remarquable des pièces qui composent la collection et tout particulièrement des estampes.

Nous avons visité l'Exposition d'Estampes Japonaises qui vient d'avoir lieu au Musée des Arts Décoratifs à Paris, consacrée à quelques maîtres du XVIIIe siècle. En général, les pièces exposées étaient inférieures comme qualité à celles de la Collection Michotte et nombre d'estampes célèbres étaient représentées par des épreuves fatiguées et tachées, alors qu'elles existent dans un état de conservation remarquable dans la Collection Michotte.

Cependant, les collections parisiennes passent à juste titre pour être parmi les plus précieuses qui existent et quarante d'entr'elles avaient été mises à contribution pour fournir les éléments de l'Exposition.

On avait joint aux estampes exposées une série d'inrôs, ces délicates boites de médecine en laque, choisie également dans les collections parisiennes. La comparaison avec les inrôs de la Collection Michotte était tout en faveur de ceux-ci et plusieurs types qui y sont représentés manquaient à Paris.

Dans ces conditions, il n'est pas douteux que l'Exposition qui s'organise en ce moment, aura un grand succès et contribuera à faire connaître et apprécier l'art admirable du Japon.

Dr J. BOMMER.

COLLECTION ÉMILE LOHEST

Dans le courant de l'an dernier, les Musées royaux sont entrés en possession d'une importante collection céramique qui a été rassemblée avec beaucoup de soin et de patience par feu M. Émile Lohest. Ses enfants, s'inspirant d'un désir de leur père, ont remis à l'État un ensemble de plus de 900 pièces de céramique, sans songer à se réserver le moindre spécimen, bien qu'il leur eût été loisible de le faire. Nous ne saurions assez louer cet acte de désintéressement qui ne laissera pas, nous aimons à le croire, d'exercer une heureuse influence sur les collectionneurs jouissant d'une situation indépendante. Il y va du reste de l'avenir de nos collections publiques qui, livrées à leurs seules ressources budgétaires, ne seront jamais en mesure de faire face aux exigences sans cesse grandissantes de la situation.

Le trait caractéristique de la donation Lohest réside dans son aspect didactique. Son auteur, accaparé par des occupations aussi variées qu'absorbantes, employait ses rares loisirs à voyager. Esprit toujours en éveil, il lui fallait même trouver un but à ses délassements; et, ma foi, nulle branche d'industrie d'art ne pouvait, mieux que la céramique, lui fournir des occasions de voir, d'observer et de comparer. De là ses achats variés dont la plupart constituaient des souvenirs auxquels se mêlaient nombre d'anecdotes. Avec les années, les pièces s'ajoutèrent aux pièces sans que telle ou telle catégorie prît jamais un rôle trop exclusif. M. Lohest procédait avec équilibre, avec une réelle méthode, d'après un plan qui semble avoir dominé toute sa carrière de collectionneur. Il me déclara d'ailleurs, à maintes reprises qu'il avait l'ambition de faire comme une histoire abrégée de la céramique. Mais si modeste qu'on la suppose, cette histoire n'en comporte pas moins beaucoup d'éléments, surtout lorsqu'elle embrasse presque toutes les époques, comme c'est le cas pour la collection dont nous parlons. Elle ne touche pas aux temps préhistoriques ni aux époques barbares; elle débute par des spécimens des périodes grecque et romaine et se poursuit par le moyen âge et la Renaissance avec des majoliques italiennes et espagnoles. Les fabrications françaises de Nevers, de Rouen, de Marseille, etc. y sont représentées.

Nombreux sont les échantillons des fabrications les plus réputées de l'Europe, de pâte dure et de pâte tendre !

Les fabrications belges de Luxembourg, de Saint-Servais, d'Andenne et même de Tournai ont fourni des contingents qui ne sont pas à dédaigner. L'ensemble est très varié, et partant, plein de ressources, parce qu'il fournira des éléments qui viendront, soit renforcer des séries trop faibles de nos collections, soit combler certaines lacunes. Losqu'il sera possible de fusionner le fonds Émile Lohest avec nos séries, on constituera, autant que faire se pourra, certains groupes, afin de laisser une trace de l'effort tenté par ce collectionneur.

On remarquera à côté de fort beaux spécimens, quelques pièces qui ont subi des réfections assez visibles. Il n'y a pas lieu toutefois de les dédaigner, car elles ne laissent pas d'avoir du prix, et grâce à leur rareté, elles peuvent même présenter un réel intérêt documentaire. Que dans le nombre il se soit glissé des pièces douteuses, c'était fatal, attendu que la collection s'étend à une foule de fabrications. Et quel collectionneur oserait se vanter de nos jours de ne pas avoir été trompé par son engouement et, plus encore, par des vendeurs peu scrupuleux.

Toujours avisé, M. Lohest indiquait chaque fois la provenance exacte de ses acquisitions, au moyen d'une étiquette placée sur l'objet, et il consignait en outre les mêmes données, dans un petit registre. Il y a là un souci de précision qui est rare chez les amateurs souvent dédaigneux, hélas, du prix qui s'attache à un détail pouvant devenir le point de départ d'une enquête sérieuse. Lorsque la fusion dont nous avons parlé plus haut sera chose faite, chaque pièce portera le nom de l'auteur de la collection; mais il importe auparavant que nous disposions d'installations dont le besoin se fait sentir de plus en plus.

Jos. Destrée.



DIONYSOS A LA PANTHÈRE

Statuette antique

L'époque hellénistique a produit, en marbre, un grand nombre de statuettes de divinités. Elles étaient destinées, bien plus à l'ornementation des maisons, qu'à figurer sur les autels domestiques, comme maintes figurines plus modestes, en bronze ou en terre cuite, industriellement exécutées, qui avaient suffi à la dévotion des ancêtres.

En effet, les demeures, naguère étroites et modestes, étaient devenues spacieuse et ornées, et les fouilles de Délos et de Priène nous ont

montré, qu'en leur élégance discrète, elles préludaient au luxe des habitations pompéïennes.

L'art avait cessé d'être une nécessité pour devenir un délassement, et la prédilection allait naturellement aux œuvres sensuelles et gracieuses. L'on fait reproduire, à petite échelle, les statues les plus illustres et les plus généralement aimées, qui ornaient les sanctuaires, les édifices ou les places publiques. Parmi celles-ci les œuvres de Praxitèle et de son école recueillaient le plus de suffrages. Elles dominent, en effet, parmi les innombrables statuettes dont l'Egypte semble avoir été ou le centre de production ou le principal débouché (1).



La production en est si abondante que l'on songe à la possibilité d'officines semblables à celles qui de nos jours, à Rome et à Naples, répètent, à l'infini, dans tous les formats, les chefs-d'œuvres classés de la statuaire antique. C'est de « l'édition artistique ».

La statuette de Dionysos, reproduite ici, récemment acquise par le musée (Inv. A 1861) comme provenant de Grèce (2) en est un exemple caractéristique.

Le dieu a l'apparence d'un jeune homme chez qui la robustesse des formes n'exclut pas la mollesse, le bras gauche accoudé à un tronc qu'entoure du pampre, le bras droit nonchalamment replié sur la tête. La tête, coiffée avec un soin tout féminin, inclinée vers la gauche, il observe, amusé, une petite panthère, qui, rampant au pied de la souche, lève vers lui la gueule, en jappant tel un chien familier.

Nous sommes bien loin du solennel Dionysos de l'art archaïque, avec sa barbe frisée et ses longs cheveux, hiératique et grave sous les plis verticaux de sa robe. — Ce dieu là convenait à la sévérité de la religion primitive. Longtemps son image avait été un simple poteau ou une colonne à laquelle on accrochait un masque et que l'on drapait, pour lui donner une apparence corporelle (1). Ainsi, l'on continuait à l'honorer dans les campagnes.

Mais l'art, qui, dès le début du v[e] siècle, avait réalisé l'image idéale de l'homme dans tout l'épanouissement de sa beauté et de sa force, ne devait pas tarder à faire bénéficier de cette conquête les représentations des dieux. Nous assistons alors, selon l'expression de Curtius, « au rajeunissement des Olympiens ». Déjà Kalamis, dès la 1[re] moitié du v[e] siècle, avait créé un Dionysos,

(1) Voir J. De Mot, *Une Athena portant le costume ionien*. Ann. de la Société d'Arch. de Bruxelles, 1903. — *L'Aphrodite d'Arenberg*. Revue Archéologique, 1903, II, pp. 10 et ss.

(2) H., $0^m,37$; buste brisé à la base du thorax, bras gauche à l'attache du biceps et manquant à partir du coude. Plinthe en deux morceaux mais complète. Manquent en outre : le bras droit de l'attache au poignet, la jambe droite d'au-dessus du genou à la cheville, la gauche de dessous le genou à la cheville. Par endroits gangue rougeâtre, très résistante. Patine orangée. Marbre penthélique? Les fragments ont été très adroitement rajustés par M. Mirimei, praticien du Musée Ancien.

(1) Voir le lécythe du Musée du Cinquantenaire, A. 1310.

jeune et beau (1), tel qu'il convenait au dieu de joie et de vie souriante, qu'était devenu, pour l'élite sceptique, l'antique divinité de la vendange.

C'est à Praxitèle que revient l'honneur d'avoir fixé le type du dieu jeune et nu, tel que l'art antique nous l'a conservé en d'innombrables variantes, grandes et petites.

Il l'avait représenté vêtu seulement de la nébride, peau de chevreau empruntée au costume des Ménades, ses compagnes ordinaires, et qui passa d'ailleurs aussi à ses autres fidèles, les satyres et les faunes. Notre statuette ne peut donc pas être considérée comme une copie exacte de la statue de Praxitèle, mais nous devons en faire remonter le motif, sinon au maître lui-même, tout au moins à son proche entourage.

Nous y retrouvons la représentation familière et souriante que Praxitèle aimait à donner des dieux, cette pose accoudée, pleine de mollesse, qui faisait si bien valoir les courbes harmonieuses d'un corps nu. C'était là un air dont Praxitèle avait épuisé toutes les variations. Tels l'Hermès, l'Apollon sauroctone, le Faune... Toute praxitéléenne est aussi la composition *en haut relief* : les mouvements de la figure s'accomplissent tous dans le même plan vertical et donnent ainsi une silhouette très écrite et très claire.

Quant au motif lui-même, il est susceptible d'innombrables variantes : tantôt le dieu s'appuie sur un faune ou une bacchante, tantôt sur Ampelos, la vigne personnifiée. Les accessoires et la panthère varient d'aspect. Bref, la plus grande fantaisie semble avoir présidé à l'exécution des statues grandes et petites, qui toutes cependant peuvent se réclamer de l'ascendance praxitéléenne.

Parmi les statuettes de cette série, la nôtre sera remarquée pour l'exécution de beaucoup supérieure à la moyenne de celle de ces petits monuments.

Nous la voyons fort bien trônant dans la salle à manger de quelque amateur raffiné d'Asie ou même d'Egypte,

« *εὔθυμος συμποσίων πρύτανις...* » (Ion I, 14)... président bienveillant des banquets.

Jean De Mot.

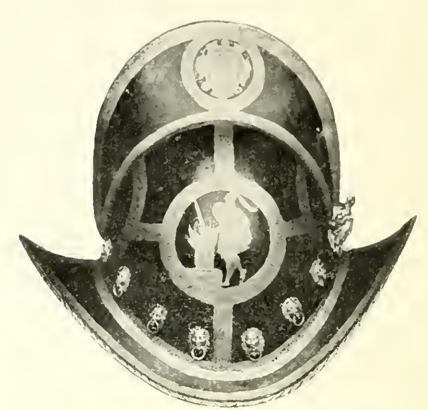
P. S. — Un détail singulier qui m'avait échappé, lors des premiers examens de la statuette, est que la panthère pose la patte droite sur une *tête* de *chèvre* renversée, les cornes appuyées à terre. C'est sans aucun doute la *χίμαιρα*, la chèvre que les Ménades, en furie, mettaient en pièces et de la dépouille de laquelle elles faisaient la *nébride*. Panthère et chèvre sont là comme un rappel discret de l'élément orgiastique qui tenait tant de place dans la légende du dieu.

(1) Voir Roscher, *Lexicon des Gr. und Rom. Mythologie*, I, p. 1089 et s.

UN MORION SAXON

Les imagiers de la Renaissance ont manifesté dans leurs œuvres, en ce qui regarde la décoration des armes et armures, une prédilection marquée pour les sujets tirés de l'antiquité classique et particulièrement de l'histoire romaine. Nous pourrions citer de nombreux exemples pris dans les collections publiques et privées de l'étranger. Bornons-nous à quelques rappels intéressants des motifs décoratifs de certaines armes du Musée de la Porte de Hal.

Nous avons décrit dans le Catalogue et dans le Guide des collections de notre Musée un



casque de parement, à l'antique, d'un remarquable travail au repoussé. Les sujets traités sur chacune des faces du timbre sont empruntés à l'histoire romaine. Sur la face droite : les habitants d'Alexandrie offrant les clefs de leur ville et des présents à César. Sur la face gauche : les meurtriers de Pompée, Achillas, Septimius et Salvius, montrant au vainqueur de Pharsale la tête de leur victime.

Nos collections renferment aussi un autre casque décoré de sujets qui sont tirés de l'histoire romaine. C'est un fort beau morion saxon de la seconde moitié du XVIe siècle. Battu de deux pièces, il est décoré de bandes étroites d'arabesques tracées au pinceau et dorées sur fond noir. La crête, fort saillante, porte, d'un côté, les armes de la Maison de Saxe (Burelé de sable et d'or de dix pièces, au crancelin de sinople posé en bande brochant sur le tout), et de l'autre côté, les armes de l'Electorat de Saxe (coupé de sable et d'argent à deux épées de gueules passées en sautoir, les pointes en haut). A la partie infé-

rieure du timbre, seize mufles de lion annelés, en bronze doré, servent à fixer la coiffe de peau de daim. A la base du timbre est fixé le porte-plumail, en bronze doré, qui représente une sirène.

Les côtés du timbre sont ornés chacun d'un médaillon. L'un d'eux représente un cavalier dans l'équipement romain, prêt à se jeter dans les flammes qui sortent d'un gouffre. C'est Curtius qui, obéissant aux conseils des Augures et voulant se dévouer à la patrie, se précipite à cheval dans le gouffre qui s'était formé sur l'emplacement du Forum.

L'autre médaillon nous montre un guerrier présentant à un bûcher la main droite de laquelle il tient une épée. C'est Mucius Scœvola. Mucius avait juré de faire mourir Porsenna, roi de Toscane, qui assiégeait Rome avec Tarquin-le-Superbe; il se présente au camp ennemi, pénètre dans la tente du roi qu'il trouve avec son secrétaire; prenant celui-ci pour le roi, il le tue. Voulant se punir lui-même de sa précipitation et en même temps montrer au roi qu'il ne manquait pas de courage, il plonge sa main droite dans un brasier ardent. C'est cette scène que le graveur a reproduite dans ce médaillon. Gràcié par le roi, il reprend son épée de la main gauche, d'où le surnom de Scœvola.

Ce casque est poinçonné des initiales *MR* conjugées qui, d'après Boeheim, pourraient être la marque de Martin Rotsmidt, et d'un *N* (Nuremberg).

Deux casques, absolument identiques à ce dernier, comme forme, comme technique et comme sujet de décoration, font partie, l'un de l'Armeria de Turin, l'autre des collections de feu le comte de Nesselrode, où il figure avec la mention, tout au moins bizarre, de « Morion du moyen âge ».

EDGAR DE PRELLE DE LA NIEPPE.

NOUVELLES ACQUISITIONS

Musée de la Porte de Hal :

Notre collection d'armes à feu s'est enrichie, dans ces derniers temps, de quelques pièces nouvelles, parmi lesquelles nous citerons :

1° Une carabine à percussion dont le pontet de sous-garde porte l'inscription : *Tir des Chasseurs-Eclaireurs de Bruxelles, juillet 1860. Prix du Comte de Flandre.*

2° Un mousqueton se chargeant par la culasse, à fermeture à bloc, système J. Warner. (Springfield—Mass.)

3° Un pistolet à silex à deux coups, deux canons rayés superposés, deux bassinets, un seul chien et une seule détente. Les platines, gravées, sont signées *Anderton et Cie London.*

4° Un revolver à six coups, pour cartouches à broches, système Lefaucheux. Toutes les pièces métalliques de cette arme sont nickelées et ciselées sur fonds sablés ; les plaques de la crosse sont en os poli. Ce revolver est enfermé dans un écrin en chêne très richement plaqué de bois poli, et garni à l'intérieur de velours violet. La garniture du couvercle porte la signature : *Lefaucheux, Inventeur, 37, rue Vivienne, Paris.*

Outre le logement pour le revolver, l'écrin contient divers compartiments destinés aux accessoires de l'arme : un tourne-vis à manche d'ébène, une boîte à graisse en étain, une baguette-lavoir, etc.

5° Un revolver « Hammerless » à percussion centrale, à cinq coups, modèle renforcé pour cartouches à poudre sans fumée et balles blindées.

6° Un revolver à percussion centrale à sept coups, système Nagant, sans déperdition de gaz, du modèle dit « Nagant russe ».

7° Un revolver américain Smith et Wesson, à cinq coups, du modèle à percussion centrale « Hammerless », à canon basculant extracteur automatique (calibre 38).

8° Un mousqueton à bloc vertical de Mylonas (Grèce).

9° Un pistolet-mitrailleuse à quatre coups, se chargeant par la culasse. Cette arme est munie de quatre canons lisses formant bloc, pouvant basculer lorsqu'on appuye sur un bouton placé sur le côté gauche de la table. Ce mouvement permet le chargement et le déchargement de l'arme. La pointe percutante ordinaire du chien est remplacée par un disque mobile portant sur un point de sa circonférence une petite pointe percutante. A chaque « armer » du chien, le disque mobile opère un quart de tour de rotation, ce qui amène successivement la petite pointe devant chacun des quatre tonnerres du canon. Cette arme est curieuse parce que, à la différence de ce qui se passe dans le revolver, le mouvement de rotation du barillet est remplacé par la rotation de la tête mobile du chien.

10° Nous avons acquis également une tête de masse d'armes, trouvée à Denderwindeke, près de Ninove, et qui fut publiée déjà dans notre Bulletin (février et décembre 1909). Nous aurons l'occasion de revenir dans nos colonnes sur ce précieux document.

G. Macoir.

UN TABLEAU DE FRANCKEN A L'EXPOSITION D'ART ANCIEN, BRUXELLES 1910

Dans l'histoire de notre XVIIe siècle artistique, la dynastie des *Franck* ou *Francken* forme un chapitre embrouillé, — les *Liggeren* de St-Luc à Anvers ayant enregistré, dit M. A.-J. Wauters (1), plus de 30 artistes de ce nom. Je publie ici un tableau attribué au meilleur d'entre eux Frans Francken II (1581-1642) qui figurait à l'Exposition d'Art ancien, Bruxelles 1910. « Catalogue n° 182 : *Adoration des Mages*. Sur cuivre ; H 30 cm, L 29 cm ; appartenant à M. Sigmund Röhrer, Munich. » Au Rijksmuseum d'Amsterdam se trouve, portant la signature du même Francken le Jeune et la date 1616, une *Vierge avec l'Enfant, saint Jean-Baptiste, sainte Anne, sainte Elisabeth, les Pères de l'Eglise et divers personnages*. « Catalogue n° 936. Sur cuivre ; H 43 cm, L 34 cm ; don du baron van Spaen van Biljoen 1808 » —, dont l'analogie avec le tableau que nous venons de voir à Bruxelles me frappa, lors d'un récent voyage en Hollande. Reproduites côte à côte (1), ces gracieuses compositions, exécutées toutes deux sur cuivre et d'un éclat extraordinaire de coloris (particulièrement riches, les rouges d'Amsterdam) — pourront faire l'objet d'un utile examen. Dans ces groupes animés qui entourent la Vierge, point n'est besoin d'énumérer les détails susceptibles de comparaison. Par exemple, le Roi Mage agenouillé et le Père de l'Eglise assis qui se retourne à demi revêtent un identique collet d'hermine orné d'une agrafe. Comme facture, on songera au *Crésus montrant ses trésors à Solon* que possède le Musée de Bruxelles, ou à l'amusant *Bal des Archiducs* (en collaboration avec Pourbus) prêté par le Mauritshuis de La Haye à l'Exposition d'Art ancien.

J'ai cru intéressant de confronter — avec un minimum de commentaire ! — deux œuvres bien typiques du séduisant *Franciscus Franck, Pictor Humanarum figurarum in parvis* (2). Le petit maître en titre des *Intérieurs princiers* et des *Cabinets d'amateur* célébrait parfois la Madone en des pages chatoyantes et harmonieuses.

Pierre Bautier.



F. Francken II. — Adoration des Mages (Exposition d'Art Ancien, Bruxelles 1910)

(1) *La Peinture flamande*, p. 161.

(2) Je dois la seconde de ces photographies à la complaisance de M. B.-W.-F. van Riemsdijk, directeur général du Musée d'Amsterdam.

(3) Van Dyck. *Iconographie* n° 68.



SECTION D'ART MONUMENTAL

A la demande de M. Auguste Beernaert, l'administration communale de Bruges a bien voulu faire exécuter, et offrir à nos musées, les estampages de deux médaillons-portraits fort intéressants; ils sont exposés dans la salle XI de la section d'Art monumental sous les numéros 2883 et 2884. Les originaux décorent une façade vers la cour intérieure de l'ancien Hôtel Bladelin, actuellement le Couvent des Sœurs de l'Assomption, rue des Aiguilles, à Bruges. Ils semblent dater de la fin du xv[e] ou du début du xvi[e] siècle.

Chacun de ces médaillons, de forme circulaire, mesure un mètre de circonférence.

Les personnages représentés sont un seigneur et une dame, vus en buste; leur identité est assez difficile à établir.

Le seigneur a la tête forte; son abondante chevelure tombe en ondulations sur le front, qu'elle cache en partie; ses boucles épaisses dissimulent les oreilles et s'arrètent au-dessus de la nuque.

En comparaison de la tête, le buste paraît étroit. Il est protégé par une cuirasse barrée d'une courroie qui passe sous les aisselles et à laquelle s'attachent perpendiculairement deux autres lanières, descendant sur les clavicules. Les bras sont armés, car on voit en partie les épaulières arrondies, rattachées chacune à la cuirasse par une courroie bordée, comme les trois autres, de deux liserés.

Sur la poitrine, un muffle de lion s'attache à l'extrémité d'un double ruban contournant le cou; mais, eu égard à la courbe qu'il décrit, ce ruban semble être simulé au repoussé dans le métal de la cuirasse.

Le cadre est large et profond, biseauté vers l'extérieur, mouluré en dedans. Sur la moulure se répète quatre fois de chaque côté du buste un ornement en haut relief qui paraît être un nœud de ruban ayant pour centre un anneau.

La dame a aussi la tête nue; ses cheveux ondulés, relevés sur les tempes, sont attachés derrière la tète et leurs extrémités flottent librement sur le fond. Une chaînette descend en demi-cercle sur le haut du front, très découvert.

Elle porte au cou un collier de perles avec un petit pendentif de forme ronde. Sur la poitrine, un petit masque d'enfant se détache entre deux grandes ailes éployées qui s'étendent jusqu'aux épaules du buste.

Le cadre est pareil à celui de l'autre médaillon.

La sculpture des deux têtes, peu caressée, est d'un caractère décoratif marqué.

Quels sont ces deux personnages? Différents noms ont été mis en avant, notamment ceux de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille.

Même en y mettant beaucoup de complaisance, nous n'avons pu arriver à découvrir dans nos bustes aucun trait de ressemblance, voire de loin-



F. Francken II. — La Vierge avec l'Enfant, saint Jean-Baptiste, sainte Anne, sainte Elisabeth et d'autres personnages (Musée d'Amsterdam)

tain rapport avec les portraits du fils de Marie de Bourgogne et de sa malheureuse épouse.

Par contre, nous trouvons dans les contours et dans plusieurs traits des visages : lèvre inférieure,



ligne du nez, courbe de l'arcade sourcilière pour tous deux, plissement de la racine du nez pour le seigneur, front de la dame, une certaine parenté avec les portraits de Charles le Téméraire d'une part (manuscrit nº 9080 de la Bibliothèque royale)



et de Marguerite d'York, par Hans Memlinc (collection de M. L. Nardus, à Suresnes). Ce sont des analogies, non des ressemblances suffisantes pour nous montrer affirmatif; disons seulement que, si tant est que nos bustes représentent soit Philippe le Beau et Jeanne de Castille, soit Charles le Téméraire et Marguerite d'York, nous opinons pour ces derniers. Signalons toutefois, dans le portrait d'homme, l'absence du collier de la Toison d'Or, fait suffisant pour permettre de douter qu'il s'agisse du duc de Bourgogne ou du roi de Castille.

Après tout, nous sommes peut-être simplement en présence des premiers propriétaires de l'hôtel : Bladelin, trésorier du Comté de Flandre, et sa femme?...

HENRY ROUSSEAU.

AVIS

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

◆ ◆

Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'endommagés, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.

◆ ◆

On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles*

◆ ◆

Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

10e ANNÉE PARAISSANT TOUS LES MOIS N° 3. MARS 1911

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

Albert Evenepoel

A peine annoncions-nous ici la mort du regretté M. Vermeersch, ainsi que le don superbe inscrit dans ses dernières volontés, qu'une nouvelle, à peu près semblable de tout point, répandait dans le monde bruxellois un sentiment de douloureuse surprise, en même temps que de sincère admiration : Albert Evenepoel, membre de la Commission des Musées, tout comme M. Vermeersch, venait de suivre dans la tombe son collègue, dont il était aussi l'ami, et, tout comme lui également, il nous léguait la collection, dont il avait fait l'objectif principal de sa vie, constituant ainsi à nos Musées un nouvel accroissement, d'une valeur considérable.



Depuis bientôt dix ans, Albert Evenepoel faisait partie de notre Commission, où sa place se trouvait naturellement marquée par ses connaissances de collectionneur et par la notoriété que lui avait value spécialement la collection de faïences de Delft, réunie par lui au cours de longues années d'efforts. Tout le monde sait, en effet, et on l'a redit dans la presse ces jours derniers, que cette collection se place parmi les premières de l'espèce. Il suffit, du reste, pour s'en convaincre, de reconnaître, comme l'indiquait fort justement un récent article de l'*Etoile Belge*, la place prépondérante occupée par la collection Evenepoel dans l'ouvrage magistral consacré par Havard à la faïence de Delft.

L'heureux possesseur de tant de pièces rares, parfois uniques, put, à la faveur de ses fonctions chez nous, se convaincre à loisir que ce que nous possédions, en fait de céramique du même genre, était relativement insignifiant. Il connaissait, d'autre part, cela va sans dire, la collection de son ami M. Vermeersch, et savait qu'en dépit de quelques pièces, tout à fait remarquables, notamment en Delft noir, elle n'approchait pas non plus, en cette matière, de sa propre collection. Ce fut, sans doute, ainsi que germa dans son esprit l'idée première de la libéralité que vient de consacrer la clause de son testament qui nous concerne.

Celle-ci, non seulement comble une lacune regrettable, mais elle y substitue, dans cet ordre spécial, une opulence que les premiers musées du monde pourraient nous envier. C'est plus qu'un don, c'est un bienfait.

Mais l'importance de ce dernier ne doit pas nous faire oublier que son auteur a d'autres titres encore à notre reconnaissance. Albert Evenepoel nous a rendu de réels services au sein de la Commission des Musées, où son jugement, toujours calme et plein de sens, était particulièrement apprécié.

Quand, d'autre part, il nous arrivait d'aller le consulter sur quelque question de céramique, il nous fit toujours un accueil plein de bonté, parlant à cœur ouvert, sans aucune de ces réticences habituelles aux collectionneurs, souvent jaloux de leur savoir autant que de leurs objets, et nous donnant finalement son avis avec autant de sûreté que de simplicité.

Nous eûmes, dans ces derniers temps, l'occasion de le voir assez fréquemment, au sujet notamment du legs Vermeersch, dont il se félicitait avec nous et l'affection qu'il portait au Musée nous parut ressortir de ces entretiens, presque autant que du legs magnifique dont il vient de nous gratifier.

N'est-il pas touchant de voir comment ces deux hommes, Gustave Vermeersch et Albert Evenepoel, unis déjà par les liens d'une ancienne amitié, se sont unis une fois de plus dans la communauté de leurs généreuses pensées à notre égard, et comment leurs collections, amies à leur tour, vont demeurer désormais côte à côte, sous le même toit, pour notre plus grand bien à tous.

A nous maintenant de confondre également nos bienfaiteurs dans le sentiment d'une même gratitude, nous souvenant de la bonté de leur cœur autant que de leur munificence.

E. V. O.



ARMES ANCIENNES DES COLLECTIONS DE S. A. S. LE DUC D'ARENBERG

Les amateurs d'art connaissent tous, au moins par ouï-dire, si ce n'est pour les avoir visitées, ne fût-ce qu'une fois, les précieuses collections du palais d'Arenberg, à Bruxelles : la galerie de tableaux, les collections d'objets d'art antique et d'art ancien, au milieu desquelles trône cet admirable chef-d'œuvre : la tête de Laocoon !

La collection d'armes est assurément moins connue et il est probable même qu'elle ne l'est pas du tout, car les pièces qui la composent sont conservées à l'écart, dans une salle retirée où, certainement, peu d'amateurs auront eu l'occasion de pénétrer. Et cependant parmi ces armes il en est plusieurs qui mériteraient, à plus d'un titre, de prendre place dans le Musée du palais. S. A. S. le duc d'Arenberg voulut bien, avec une grande obligeance, mettre ces armes à notre disposition pour le compartiment rétrospectif de l'arme de chasse que nous organisâmes à l'Exposition de Bruxelles 1910. Et là, dans le coquet pavillon des Eaux et Forêts, au milieu des trophées cynégétiques qui le décoraient, ces armes retinrent l'attention du public et plus d'un connaisseur apprécia, en même temps que le fini de leur exécution et la richesse de leur décor, leur qualité indiscutable d'armes de famille dont nul évènement, depuis leur dernier emploi, n'avait pu troubler le calme repos, ce qui explique aussi leur état de conservation parfaite. Nous ne pouvons songer à décrire ici en détail, l'ensemble de la collection ; nous nous bornerons à en reproduire et à en décrire les pièces principales.

Voici tout d'abord une belle arquebuse de chasse allemande, à rouet et à double détente, du commencement du XVIIe siècle (voir fig. 1). Le canon, octogonal, à sept rayures, est gravé au tonnerre, qui porte le poinçon et la signature de l'arquebusier munichois P. Lenhardt : *P. Lenhart in Minichen* (sic). Le pan supérieur du canon supporte une hausse à trois lames, dont deux sont mobiles (1).

La platine, gravée, est signée près du bassinet : *Paul Lienhard in Minchen* (sic). Le décor représente une scène de combat et, sur la plaque découpée recouvrant la tête du chien, figure un cavalier. La monture est incrustée de plaques de corne et de rinceaux d'ivoire. La crosse prismatique, à magasin, est pourvue d'un pontet à crans.

Une arme typique également, c'est cette légère arquebuse de chasse allemande, à rouet, de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe (voir fig. 2). Le canon octogonal, à six rayures, porte une hausse fixe en fer et un grain de mire en laiton (2).

(1). Longueur totale : 1 m. 09 ; longueur du canon : 0 m. 795 ; calibre : 0 m. 016.

(2). Longueur totale : 1 m. 28 ; longueur du canon : 1 m. 010 ; calibre : 0 m. 08. Voir au Musée de la Porte de Hal, série IX, n° 34 et 35, deux arquebuses *à pied-de-biche*.

La platine, légèrement gravée, est à mécanisme extérieur, comme dans toutes les armes de ce type, de calibre réduit, que la forme de leur crosse a fait nommer arquebuses *à pied-de-biche*. Les Allemands les appellent *Tschinken ou Teschings* : elles servaient pour la chasse aux oiseaux et aux coqs de bruyères.

La monture de cette arme est incrustée de plaques d'ivoire gravé, de rinceaux d'ivoire et de petites plaques en nacre découpée. La crosse à magasin est munie d'un pontet à crans. Au côté gauche de la crosse se trouve une plaque ronde, en ivoire, dont la gravure représente un cerf.

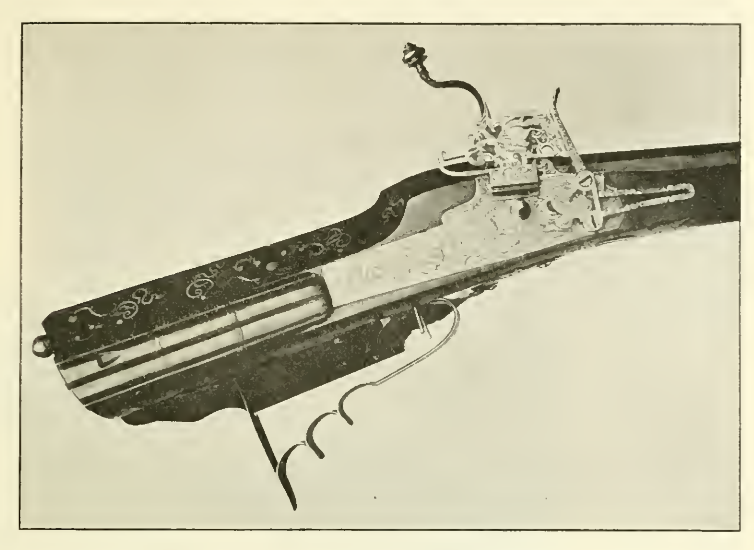


Fig. 1. — Arquebuse Allemande a Rouet (Commencement du XVIIe siècle.)

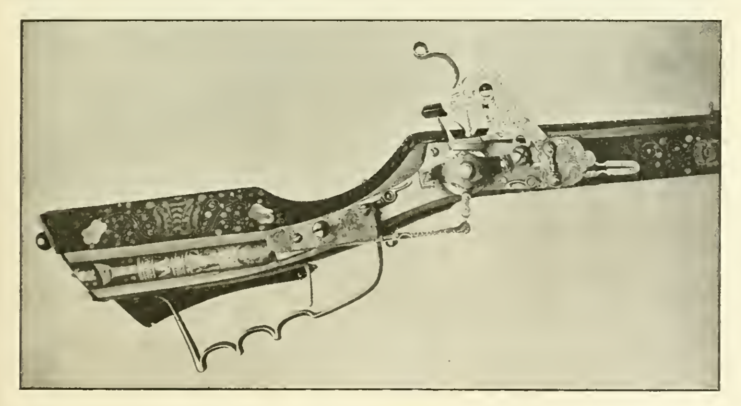


Fig. 2. — Arquebuse Allemande a Rouet, de la forme dite *à pied-de-biche* (Commencement du XVIIe siècle)

Les armes à silex ne sont pas moins intéressantes et quelques-unes présentent un décor particulièrement soigné.

Une des plus curieuses assurément, c'est ce fusil sarde, à silex, du XVIIe siècle (voir fig. 3), auquel nous réserverons une description spéciale.

Le canon, octogonal et lisse, très long, car il mesure 1^m295, est maintenu sur le fût par une boucle de fer ciselé. Il porte sur le pan supérieur, au tonnerre, les initiales B.B.

La platine, du type dit *à la Miquelet*, est gravée et porte sur le corps, en dessous du grand ressort, la signature : *Io. Cataro.* (1).

(1). Longueur totale : 1 m. 62 ; longueur du canon : 1 m. 295 ; calibre : 0 m 012.

La crosse et la poignée sont, à peu de chose près, entièrement recouvertes de plaques de fer, minces, estampées et reprises en ciselure, dont le décor, du plus gracieux effet, forme d'élégants rinceaux, une véritable dentelle de fer. Le fût, sauf une petite partie, est entièrement garni de plaques de fer non repercées, mais également ciselées. Cette belle arme, par son décor complet, constitue dans la série des fusils sardes, si bien étudiés par M. Ch. Buttin (1), un modèle riche, que la signature qu'il porte rend encore plus intéressant.

Le Musée de la Porte de Hal possède un fusil sarde, du même type et de riche décor également, muni d'une platine gravée portant à l'intérieur le nom de l'armurier : *Boniovi*. Le tonnerre du canon de ce fusil porte un poinçon composé d'un A et d'un C, séparés par une palme (2).

Un long fusil oriental, à silex, de la collection d'Arenberg, algérien probablement, est signé au tonnerre, sur le pan supérieur de son canon octogonal : *A. Pedretti* (3).

La platine est du type dit *à la Miquelet*, à mécanisme extérieur, mais présente des caractéristiques qui la différencient des platines du même type employées dans les armes européennes. C'est une platine arabe dans laquelle le cran de sûreté est fourni par un crochet placé à l'arrière du chien et qu'un ressort tient relevé. Pour mettre le chien au cran de sûreté, il faut pousser avec le doigt ce crochet, qui vient s'encastrer dans une encoche ménagée à l'arrière du chien. Celui-ci est alors bloqué ; pour lui rendre sa liberté, il n'y qu'à l'armer : le ressort relève alors le crochet qui abandonne l'encoche où il était retenu.

A la différence des autres platines *à la Miquelet* ou des platines à silex ordinaires, la tête de la vis serrant les mâchoires du chien, au lieu d'être en anneau ou simplement fendue, est percée de trous en croix qui nécessitent l'emploi d'un clou pour la visser ou la dévisser. Mais, pour rendre plus commode l'armer du chien, la tête de la vis est surmontée d'une petite tige transversale, aux extrémités recourbées, où les doigts peuvent s'accrocher.

Cette platine est ciselée et porte, sur la tranche du corps de platine et en dessous du pied du chien, des inscriptions en caractères arabes.



FIG. 3. — FUSIL SARDE, *à la Miquelet* (XVIIe siècle)

La monture est en bois incrusté de plaques d'argent découpées à rinceaux. Le canon est fixé au fût par six bagues en argent repoussé et gravé.

Nous citerons encore une carabine rayée, à un coup, à silex et à double détente, du XVIIIe siècle. Le canon octogonal, bronzé noir, à sept rayures, porte, sur le pan supérieur, au tonnerre, la signature : *Christoph Ris in Wienn* (1). La même signature figure sur la platine gravée.

La sous-garde, en bois, est renforcée d'une bande de laiton découpé et gravé. La monture en bois, avec crosse à magasin, est ornée de garnitures en laiton ciselé.

(1). Cf. Ch. BUTTIN, *Les Fusils de Sardaigne*, dans BEITRAGE ZUR GESCHICHTE DER HANDFEUERWAFFEN. *(Thierbach-Festschrift.)*

(2). Voir au Musée de la Porte de Hal, série IX, n° 68.

(3). Longueur totale : 1 m. 72 ; longueur du canon : 1 m. 32 ; calibre : 0 m. 017.

(1). Longueur totale : 1 m. 06 ; longueur du canon : 0 m. 68 ; calibre : 0 m. 015.

Une autre carabine rayée, à un coup et à silex, du XVIIIe siècle, est munie d'un canon octogonal bronzé noir, à sept rayures en spirales, et damasquiné d'or à la bouche et au tonnerre qui porte la signature : *Leopold Becher* (1).

La platine à silex est à mécanisme intérieur et le pied du chien est caché par le corps de platine. Celui-ci est ciselé et le décor représente une scène de chasse. Des scènes du même genre ornent la contre-platine et les garnitures, qui sont ciselées et dorées : sur la contre-platine on voit une chasse au cerf ; sur la sous-garde, un piqueur sonnant du cor ; sur la plaque de couche : Diane chasseresse.

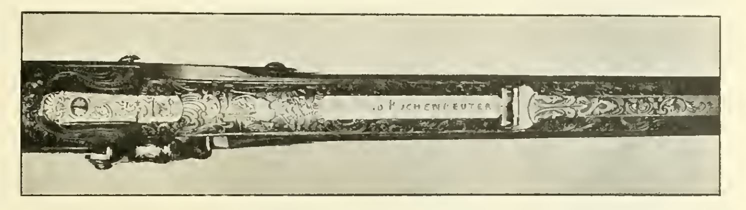


Fig. 4. — Canon de fusil portant la signature et le poinçon de Ioh. And. Kuchenreuter (XVIIIe siècle)

La monture est sculptée. La crosse est pourvue d'un magasin dont le souvercle, en cuivre ciselé et doré, montre un sanglier, forcé par quatre molosses et qu'un chasseur perce de son couteau de chasse.

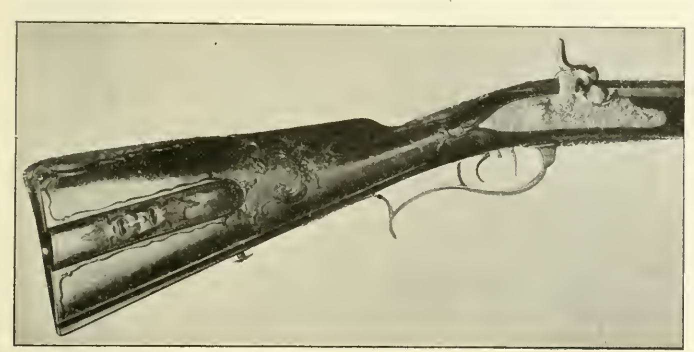


Fig. 5. — Carabine rayée, a percussion, a un coup, a double détente

Nous réservions, pour finir, un joli petit fusil à silex, à un coup, du XVIIIe siècle, à canon rond et lisse, doré au tonnerre qui porte l'inscription : *Prevoteau Jne à Paris* (2).

Le tonnerre porte également le poinçon de cet armurier, composé des lettres *P. R.* surmontées d'une couronne.

La platine est signée : *Prevoteau Jne. Rue du Bouloy.*

La monture, en bois, est quadrillée sur une partie du fût et de la poignée, qui est taillée en forme de crosse de pistolet. Les garnitures, en fer, sont gravées.

Parmi les armes à percussion, la plus intéressante assurément, et la plus belle, c'est une carabine à un coup et à double détente, dont le canon damassé, octogonal, portant sept rayures en spirale, est orné, à la bouche et sur son premier tiers au tonnerre, de ravissantes ciselures exécutées sur fonds sablés et dorés (1).

Le pan supérieur porte, au tonnerre (voir fig. 4), la signature et le poinçon célèbre de *Ioh. And. Kuchenreuter* (XVIIIe siècle). Le canon est muni d'une hausse fixe, à lame mobile, et d'un grain de mire en laiton doré. La platine, la contre-platine, la plaque de couche, la sous-garde et les garnitures sont ciselées et dorées sur fonds sablés et dorés. Le décor se compose de rinceaux, de feuillages, de cerfs, exécutés avec la plus grande finesse.

La monture, sculptée, d'une forme très élégante, est pourvue d'une crosse à magasin (voir fig. 5).

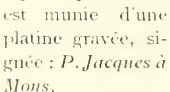
(1). Longueur totale : 1 m. 090 ; longueur du canon : 0 m. 71 ; calibre : 0 m. 017.

(2). Longueur totale : 1 m. 15 ; longueur du canon : 0 m. 77 ; calibre : 0 m. 008.

(4). Longueur totale : 1 m. 10 ; longueur du canon : 0 m. 715 ; calibre : 0 m. 014.

Tout ce décor indique évidemment le XVIII[e] siècle, mais la platine a été transformée à percussion.

Une carabine rayée, à un coup et à percussion est munie d'une platine gravée, signée : *P. Jacques à Mons.*



Le canon octogonal, à huit rayures, porte sur le pan supérieur, au tonnerre, l'inscription : *Canon damas turc.* Il est muni d'une hausse à lame mobile et, sur la queue de culasse, d'un viseur de précision (1).



Fig. 6. Trousse — Fig. 7. Couteau de l'écuyer tranchant (XVI[e] siècle)

Le chien est modelé en forme de tête de dauphin.

La monture en bois sculpté est ornée de garnitures ciselées ; la partie inférieure de la poignée est sculptée en forme de dragon.

(1). Longueur totale : 1 m. 16 ; longueur du canon : 0 m. 735 ; calibre : 0 m. 018, et dans les rayures : 0 m. 020.

L'armurier réputé de Prague, A.-V. Lebeda, a signé un fusil double de chasse, à percussion, de la collection d'Arenberg (2). Arme pour la chasse au gros gibier, ce fusil est muni de canons damassés, damasquinés d'or au tonnerre, et fortement rayés. Sur la plate-bande se trouve la signature : *A : V : Lebeda.*

Les platines, à arrêt de sûreté, sont ciselées de rinceaux et d'animaux, cerfs et loups ; elles portent la signature : *A. V. Lebeda à Prague.*

La monture, en bois, est ornée de garnitures en fer, ciselées à rinceaux ; toutes les vis sont guillochées. La crosse est pourvue d'un magasin à capsules, de forme circulaire, dont le couvercle, en acier, est ciselé à ornements réguliers entourant un médaillon où se voient des antilopes se jouant sur des rochers.

Tout ce travail de ciselure est des plus délicat et du meilleur goût et l'arme est d'un fini remarquable.

Parmi les accessoires d'armes à feu nous signalerons deux corbins à poudre en ivoire sculpté, dans le goût saxon du XVII[e] siècle. De forme mince et allongée, ces corbins sont décorés d'une suite d'animaux en chasse et munis de garnitures en cuivre doré.

Les pièces intéressant la vènerie sont particulièrement intéressantes et trois d'entre elles, que nous reproduisons ici et que nous décrirons en détail, constituent d'admirables pièces de collection.

Fig. 8. — Trousse de chasse (XVII[e] s.)

C'est tout d'abord une trousse à découper, du commencement du XVI[e] siècle, composée de quatre pièces, enfermées dans une gaîne à couvercle (voir fig. 6), en cuir

(2). Longueur totale : 1 m. 04 ; longueur du canon : 0 m. 63 ; calibre : 0 m. 016.

noirci et gaufré, portant sur une face l'inscription, en caractères gothiques : *Meit u god* (1).

L'intérieur de la gaîne est divisé en quatre compartiments renfermant deux tranchoirs, un présentoir et un aiguisoir. Ce dernier est en fer et orné, sur le manche plat, de trois points de cuivre incrusté.

Les lames des trois couteaux, plates et très minces, sont damassées et poinçonnées (2). Les montures, d'argent ciselé et doré, sont remarquables. Les flancs de la fusée sont formés d'une bande d'argent doré et ciselé, formant calotte au pommeau. Quant aux plats, divisés à compartiments par des torsades en filigrane d'argent doré, ils sont ornés de plaques de nacre et d'émail translucide polychrome, semées de petits motifs découpés, en argent doré (voir fig. 7).

Ces couteaux étaient employés, aux XVe et XVIe siècles, par l'écuyer tranchant ou l'officier chargé de diviser et de répartir les viandes à la table des princes et des rois, suivant des règles prévues par l'étiquette des cours.

Voici une trousse de chasse du XVIIe siècle (voir fig. 8), dont le fourreau, en parchemin jauni orné de quadrillages, offre trois logements : un pour le couteau de chasse et deux pour le batardeau et un outil multiple. Cette dernière pièce, en fer, a la tête façonnée, d'un côté, en forme de marteau plat, et de l'autre, en forme de lame de tourne-vis. La pointe, repercée d'un petit chas ovale, peut servir de poinçon ou d'aiguille à trousser et la partie médiane, aplatie, de l'outil offre d'un côté, une rape, et de l'autre, une lime (voir fig. 9, n° 3).

L'entrée des logements du fourreau est ornée de bagues en argent, à cannelures. Un bouton fixé sur la bague inférieure sert à suspendre au ceinturon, le fourreau, que termine une large bouterolle en argent repoussé et ciselé.

Le manche du couteau de chasse est en cristal de roche taillé et poli, terminé au pommeau par une saillie destinée à l'assurer dans la main (voir fig. 9, n° 1). Traversé par la soie cylindrique et dorée venant se river à une rosace d'argent, aplatie sur le pommeau, le manche est serti à la garde par une bague d'argent repoussé et repris en ciselure. Une petite tigelle de fer, fixée perpendiculairement à la garde, supporte une large rondelle de pouce, ciselée extérieurement en muffle de lion.



FIG. 9. — COUTEAU DE CHASSE (1) BATARDEAU (2) ET OUTIL MULTIPLE (3) D'UNE TROUSSE DE CHASSE DU XVIIe SIÈCLE.

La lame à deux tranchants (1), légèrement courbe, est découpée et repercée sur sa première moitié le long du dos, à partir du talon. Ce travail

(1). « Que Dieu soit avec vous ».

(2). Longueur des lames : 0 m. 258, 0 m. 245, 0 m. 235. Longueurs totales : 0 m. 30, 0 m. 35, 0 m. 33.

(1). Longueur totale de couteau de chasse : 0 m. 595 ; longueur de la lame : 0 m. 44 ; longueur totale du batardeau : 0 m. 250 ; longueur totale de l'outil : 0 m. 235.

d'ajourage est très finement exécuté : au milieu du décor, on remarque un *M* surmonté d'une croix.

Le batardeau, à manche d'argent torsadé, repoussé et ciselé, est muni d'une lame découpée et repercée le long du dos, au talon, qui porte également un poinçon (voir fig. 9, n° 2).

(à suivre). G. Macoir.

NÉCROLOGIE

Nos Musées viennent d'être douloureusement éprouvés par la mort d'un de nos bons collaborateurs, Charles Dubois, préposé à la Bibliothèque du Cinquantenaire.

Né à Hensies (Hainaut) en 1861, Dubois, entré à l'armée en qualité de milicien, y prolongea de quatre années son service, à titre d'engagé volontaire. Sa conduite au régiment fut exemplaire. Le Général Bocquet qui avait eu l'occasion de distinguer ses qualités d'ordre, de soin, de précision, se l'attacha spécialement et se fit, dès lors, son protecteur. Ce fut sur sa recommandation que Dubois, à l'expiration de son temps de service, entra dans l'Administration. Le Musée se trouvait encore à cette époque à la Porte de Hal. Son transfert au Cinquantenaire fut l'occasion pour Dubois de donner la mesure de son zèle et de son intelligence, secondée d'ailleurs par une excellente mémoire. Peu après, le Baron de Haulleville le chargeait, bien qu'il ne fut encore que surveillant, de l'arrangement de la Bibliothèque. Ce fut désormais à cette tâche que Dubois se consacra tout entier. Quelques années plus tard, il fut nommé définitivement à cet office, et nous étions en instances pour obtenir le changement de son titre de Préposé en celui de Bibliothécaire lorsque la mort vint le frapper.

Tous ceux qui fréquentent notre Bibliothèque connaissent l'ordre parfait dans lequel Dubois avait le talent de la maintenir. Il prenait plaisir à multiplier les moyens de renseignements susceptibles de faciliter les recherches des lecteurs, « ses clients » comme il les appelait. On ne compte plus les milliers de fiches qu'il confectionna à leur intention, fiches exécutées, en dépit de leur nombre, avec un soin particulier et qui demeureront comme un des témoignages du zèle exemplaire que cet excellent fonctionnaire ne cessa d'apporter à l'accomplissement de ses fonctions.

Charles Dubois, qui avait été retenu chez lui, pendant quelques jours, par une indisposition, sans gravité apparente, s'apprêtait à rentrer au Musée, lorsqu'il fut subitement frappé d'une congestion qui l'emporta en vingt-quatre heures. Il est mort le 27 février.

Nous garderons affectueusement le souvenir de cet excellent collaborateur, qui fut en même temps un homme de cœur et, pour beaucoup d'entre nous, un véritable ami.

E. V. O.



DONS

M. Eugène Maillieux a enrichi notre collection numismatique d'un moyen-bronze de Dioclétien (284-305). Cette pièce, dont l'état de conservation est excellent et la patine superbe, a été trouvée à Boussu-en-Fagne (province de Namur) au voisinage des substructions belgo-romaines de Géronsart. Tous nos remercîements à notre aimable correspondant de Couvin.

A. L.

AVIS

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

◆ ◆

On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles*

◆ ◆

Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

PLATINES A ROUET DU XVIIe SIÈCLE A DOUBLE « ARMER » DU ROUET

A partir des premières années du XVIe siècle, la platine à rouet, d'invention allemande (1), vint, dans les arquebuses de cavaliers et celles de chasse surtout, se substituer à la platine à mèche (2). Celle-ci, qui avait apparu complète dans la seconde moitié du XVe siècle (3), continua cependant à être employée pour les armes à feu de fantassins (arquebuses à mèche et mousquets) pendant longtemps encore et jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

La platine à mèche, en effet, par sa simplicité même, présentait des avantages appréciables sur la platine à rouet, d'un mécanisme compliqué et délicat, dont voici la description qui permettra de mieux comprendre ce qui va suivre.

Une petite rondelle d'acier, *le rouet* (fig. 3, A), striée ou cannelée sur sa tranche, est fixée au corps de platine (fig. 3, B) sous le bassinet (fig. 3, C), dans le fond duquel elle pénètre par une petite ouverture. Le rouet est monté sur un arbre carré, du pied duquel part une chaînette fig. 3, D attachée, par son autre extrémité, à un solide ressort (fig. 3, E).

Pour bander celui-ci, on faisait faire un demi-tour au rouet au moyen d'une clef à section carrée s'appliquant sur l'arbre. La chaînette s'enroulait alors autour de l'axe jusqu'au moment où le bout coudé d'un levier à ressort (fig. 3, F), formant arrêt, pénétrait dans une petite ouverture ménagée à cette fin dans le rouet. Celui-ci était alors armé.

Entre les mâchoires (fig. 3, GG) du chien (fig. 3, HH) on plaçait un morceau de pyrite sulfureuse, d'agate ou de silex et l'on rabattait, à la main, le chien sur le bassinet, préalablement garni de poudre d'amorce ou *pulvérin*, de façon que le morceau fût en contact avec le rouet.

Pour cela il fallait, au préalable, ouvrir le bassinet, ce qui se faisait en repoussant, à la main, le couvre-bassinet à glissière. Mais, dans la platine que nous décrivons, ce mouvement, ainsi que nous l'expliquerons plus loin, s'effectuait automatiquement pendant l'armer du rouet.

Lorsque le tireur déchargeait son arme, la pression exercée sur la détente se communiquant au levier, le bout coudé de celui-ci se redressait, abandonnant le rouet, qui se mettait à décrire rapidement une demi-révolution en frottant, de ses stries, la pyrite ou le silex. Des étincelles jaillissaient, enflammant le pulvérin et l'inflammation, par le canal de lumière, se communiquait à la charge contenue dans le canon de l'arquebuse.

On peut se rendre compte, par la description que nous venons d'en donner, que la platine à

(1) Suivant certains auteurs, elle aurait été inventée vers 1515, à Nurenberg.

(2) La platine à rouet donna naissance au pistolet, inventé au milieu du XVIe siècle ; les premiers pistolets furent à rouet.

(3) La platine à mèche fut inventée vers 1420 ou 1424. Le mécanisme fut perfectionné progressivement, en passant par les étapes suivantes : platine à serpentin porte-mèche sans détente ni gâchette ; platine à serpentin porte-mèche à détente, sans gâchette et enfin, dans la seconde moitié du XVe siècle, platine à serpentin porte-mèche à détente et à gâchette.

rouet était d'un mécanisme ingénieux, mais susceptible de se détériorer sous l'action de causes diverses. Cette platine réclamait en outre, pour son maniement, l'emploi d'une clef *ad hoc* qui, elle aussi, pouvait se détériorer et même s'oublier ou se perdre. Et dans ce cas, impossible d'utiliser l'arquebuse !

Cet inconvénient n'avait pas échappé et ce fut également une des causes qui fit préférer à la platine nouvelle, pour les armes de guerre surtout, la platine à mèche, moins sujette à ces aléas.

On essaya toutefois de remédier à l'inconvénient provenant de la mise hors d'usage, de l'oubli ou de la perte de la clef nécessaire pour armer le rouet et l'ingéniosité des arquebusiers du XVIIe siècle y réussit parfaitement, de façon très curieuse, ainsi que nous allons le prouver.

La collection d'armes à feu portatives du Musée de la Porte de Hal renferme, en effet, une platine à rouet, allemande, gravée, de la fin du XVIIe siècle (voir fig. 1), qui présente une particularité intéressante non décrite, ou tout au moins mal définie par les différents catalogues du Musée. Avant de signaler cette particularité et de dire plus exactement en quoi elle consiste, nous tenons à reproduire les descriptions qu'ont données, de cette platine, les différents auteurs des catalogues de 1854, 1864, 1880, 1885, 1897 et 1902.



FIG. 1. — PLATINE A ROUET, ALLEMANDE, DE LA FIN DU XVIIe SIÈCLE, A DOUBLE « ARMÉ » DU ROUET. (FACE)
Musée de la Porte de Hal

Catalogue de 1854 (1) (p. 54, n° 911) :

Très grande platine à rouet, à chaînette, ciselée et richement gravée dans le style du XVIIe siècle. *La gravure du corps de la platine représente Samson terrassant le lion et celle du devant du chien, Samson endormi et deux amours tenant l'un une chaîne, l'autre une paire de ciseaux.*

(1) *Catalogue et description du Musée royal d'armures d'antiquités et d'ethnologie*, par A. G. B. SCHAYES, Conservateur du Musée. Bruxelles, M. Weissenbruch, 1854.

Catalogue de 1864 (1) (p. 58, EE. 3) :

Même description que dans le catalogue de 1854.

Catalogue de 1880 (2) (p. 202, n° 1035) :

Platine à rouet, allemande, gravée, fin du XVIIe siècle. *Rouet noyé* (3). *La gravure représente Hercule terrassant le lion. Le montant du chien porte un petit verrou de sûreté, qui, en s'engageant dans la rainure de la vis-pivot, empêchait le chien de s'abattre à l'improviste. Plusieurs plaques gravées recouvrent le mécanisme intérieur.*

Catalogue de 1885 (4) (p. 309, série XXX, n° 11) :

Même description que dans le catalogue de 1880.

Catalogue de 1897 (5) (p. 225, série X, n° 133) :

Platine analogue (6), **fin du XVIIe siècle**. *La gra-*

(1) *Catalogue des collections composant le Musée royal d'antiquités, d'armures et d'artillerie* (Bruxelles) précédé d'une notice historique par Théodore JUSTE, Conservateur du Musée. Bruxelles, Bruylant-Christophe & Cie, 1864.

(2) Musée royal d'antiquités et d'armures, *Catalogue des collections d'armes composant la première section*, par E. VAN VINKEROY, lieutenant, chef de section. Bruxelles, Bruylant-Christophe & Cie 1880.

(3) Le rouet est dit *noyé* lorsqu'il est à l'intérieur du corps de platine. Lorsqu'il est placé à l'extérieur du corps de platine, il est maintenu, soit par des *griffes* ou *crampons*, soit par un cadre circulaire nommé *bride* ; parfois il est recouvert entièrement par un *timbre* ou *tambour*, plein ou ajouré.

(4) Musée royal d'antiquités et d'armures, *Catalogue des armes et armures*, par E. VAN VINKEROY, capitaine au régiment des Carabiniers. Braine-le-Comte, Zech & fils, 1885.

(5) Musées royaux des Arts décoratifs et industriels *Catalogue des armes et armures du Musée de la Porte de Hal*, par Hermann VAN DUYSE, Conservateur-adjoint du Musée. Bruxelles, Van Assche et Cie, 1897.

(6) C.a.d. analogue au numéro précédent, le n° 132, qui est une platine d'arquebuse de chasse, allemande, de la fin du XVIIe siècle.

vure représente Hercule terrassant le lion. Verrou de sûreté s'engageant dans la rainure de la vis-pivot du chien. Des plaques gravées recouvrent les parties de la platine destinées à être encastrées dans la monture. La recherche de ce décor ferait supposer qu'il s'agit d'une pièce de maîtrise.

Catalogue de 1902 (1) (p. 363, série IX, n° 184) : **Platine à rouet, allemande, gravée, de la fin du XVII[e] siècle.** *Rouet noyé. La gravure représente Hercule terrassant le lion et un paysage. Le montant du chien porte un petit verrou de sûreté, qui, lorsqu'il s'engage dans la rainure de la vis servant de pivot au chien, empêche celui-ci de s'abattre à l'improviste. Plusieurs plaques gravées, représentant des archers dans un paysage, recouvrent le mécanisme intérieur.*

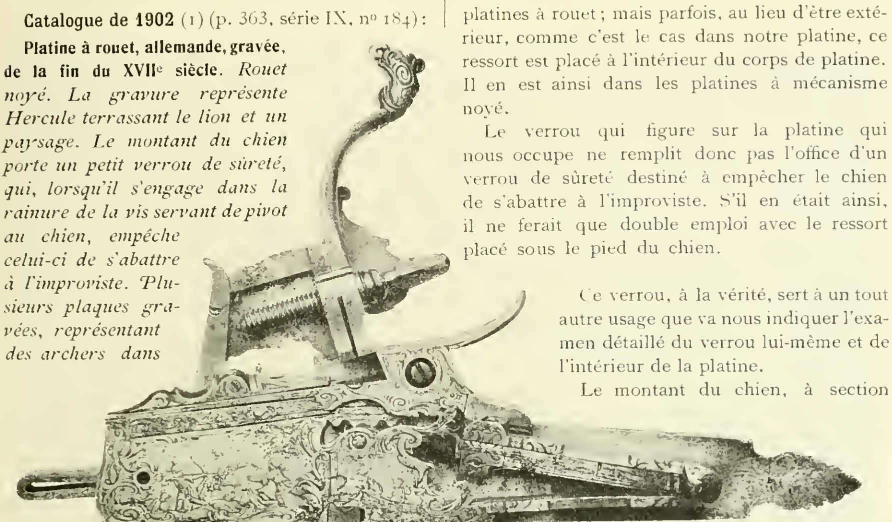


Fig. 2. — Platine a rouet, allemande, de la fin du xvii[e] siècle, a double « armer » du rouet. (Revers)
Musée de la Porte de Hal

En reproduisant ces différentes descriptions de la platine en question (aujourd'hui n° 184 de la série IX), nous n'avons eu d'autre but que d'établir, en ce qui concerne la description et l'usage du petit verrou, la communauté d'idée des auteurs qui ont signalé la présence de cette pièce.

Ils assignent tous, en effet, pour rôle à ce verrou, de servir à empêcher le chien de s'abattre à l'improviste. C'est là une erreur car ce résultat est déjà obtenu grâce à la présence du fort ressort à deux branches placé en-dessous de la vis-pivot et du verrou et sur une des branches duquel vient reposer, à frottement, le pied du chien (voir fig. 1). Pour rabattre à la main le chien sur le bassinet, il est donc nécessaire de vaincre la résistance de ce ressort et cette résistance suffit amplement, soit à empêcher le chien de s'abattre à l'improviste sur le bassinet, soit à le maintenir sur ce dernier lorsqu'il y est rabattu.

C'est du reste le même ressort que l'on rencontre, servant au même usage, dans toutes les platines à rouet ; mais parfois, au lieu d'être extérieur, comme c'est le cas dans notre platine, ce ressort est placé à l'intérieur du corps de platine. Il en est ainsi dans les platines à mécanisme noyé.

Le verrou qui figure sur la platine qui nous occupe ne remplit donc pas l'office d'un verrou de sûreté destiné à empêcher le chien de s'abattre à l'improviste. S'il en était ainsi, il ne ferait que double emploi avec le ressort placé sous le pied du chien.

Ce verrou, à la vérité, sert à un tout autre usage que va nous indiquer l'examen détaillé du verrou lui-même et de l'intérieur de la platine.

Le montant du chien, à section carrée, porte, sur la face supportant la tête du chien, un petit bouton. Une pression sur ce dernier dégage un petit verrou à section carrée, mobile sur charnière fixée dans le montant du chien et recouvert à son extrémité libre d'une palette arrondie. Sous l'action d'un ressort, le petit verrou jaillit d'une mortaise pratiquée dans le montant du chien et dans la tête de la vis mobile servant de pivot au pied.

Le verrou levé (voir fig. 1) il est facile en effet, de voir que le pied du chien est mobile « autour » d'une vis qui lui sert de pivot. Dans ces conditions, une fois le rouet armé au moyen de sa clef, il ne reste plus qu'à rabattre, à la main, le chien et son silex sur le bassinet.

Si maintenant on rabat le chien sur le ressort extérieur, le montant reposant sur celui-ci, on se rendra compte que la mortaise du montant du chien et celle de la vis-pivot se trouvent dans le prolongement l'une de l'autre et qu'il est possible, dès lors, d'y faire rentrer le verrou. Ce dernier

(1) Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, *Catalogue des armes et armures de la Porte de Hal*, par Edgar de Prelle de la Nieppe, Conservateur-adjoint, Bruxelles, Emile Bruylant, 1902.

mouvement a pour effet, de permettre au montant du chien de faire corps avec la vis-pivot et de rendre par conséquent celle-ci, qui est mobile, solidaire des mouvements que l'on imprimerait au chien lui-même.

Passons à l'examen de l'intérieur de la platine.

celui-ci s'arme, de la même façon que s'il était actionné par la clef.

Que l'on arme le rouet au moyen de la clef ou bien au moyen de la crémaillère, une protubérance de l'arbre du rouet (fig. 3, O), lorsqu'il tourne, rencontre, en un point de sa rotation, une saillie coudée du pivot mobile du couvre-bassinet

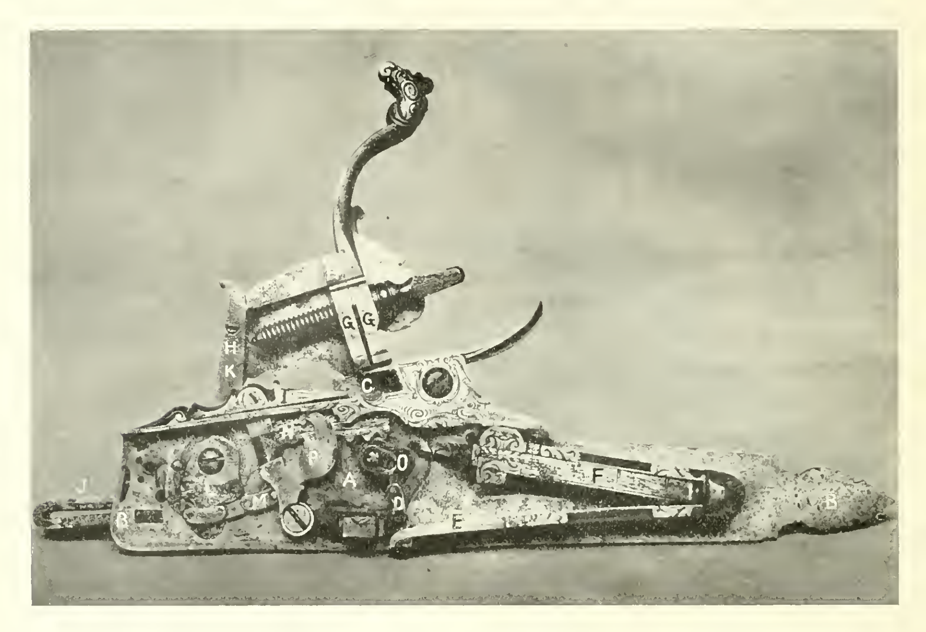


FIG. 3. — PLATINE A ROUET, ALLEMANDE, DE LA FIN DU XVIIe SIÈCLE, A DOUBLE « ARMER » DU ROUET
Musée de la Porte de Hal
(*N.-B.* — Cette figure montre le mécanisme intérieur de la platine, les plaques gravées le recouvrant ayant été enlevées)

La vis-pivot, à section ronde, du pied du chien, traverse le corps de platine et se termine, de l'autre côté de ce dernier, par un tenon à section carrée, pénétrant à travers une mortaise ménagée dans une noix dentée, qui est vissée sur le tenon (voir fig. 3, L). Cette noix dentée est reliée, par une chaînette (fig. 3, M) au pied coudé d'une tige à crémaillère (fig. 3, N) travaillant à engrenage l'arbre du rouet.

On imagine dès lors facilement ce qui doit se produire lorsque, le verrou étant couché dans ses mortaises, l'on fait le mouvement de rabattre le chien sur le bassinet : la vis-pivot actionne alors la noix dentée : celle-ci, par l'intermédiaire de la chaînette, communique son mouvement à la crémaillère qui agit sur l'engrenage du rouet et (fig. 3, P) et force ce dernier, lorsqu'il obture le bassinet, à glisser en arrière, découvrant ainsi, automatiquement, l'intérieur du bassinet. Ce mécanisme particulier n'est pas spécial à ce type de platines à rouet et on le rencontre souvent, même dans les platines à rouet du type courant.

Il ressort clairement des explications que nous venons de donner que le but du verrou dont est munie notre platine était de permettre, le cas échéant, d'armer le rouet sans devoir recourir à la clef spéciale à ce destinée, dans le cas, par exemple, où cette clef aurait été perdue, oubliée, ou mise hors d'usage.

Un mot maintenant en ce qui concerne le décor de la platine. La gravure du corps de

platine (voir fig. 1) représente un paysage à l'avant-plan duquel on remarque, à droite, une pyramide, et au centre, un personnage barbu, aux formes athlétiques, à la chevelure abondamment fournie, maintenant terrassé sous son genou gauche, un lion, dont il ouvre la gueule en lui écartant violemment, des deux mains, les mâchoires.

Le personnage en question, tout l'indique, est évidemment Samson et non pas Hercule. La scène représente, non pas Hercule terrassant le lion de Némée, mais Samson déchirant un lion, exploit qui figure au nombre de ceux qu'accomplit le fameux juge d'Israël, et qui eut pour théâtre la route de Thamnatha.

Du reste, si l'on avait le moindre doute à cet égard, voici qui suffirait à le dissiper : la gravure de la plaque découpée recouvrant la tète du chien (voir fig. 1) représente le même personnage barbu et chevelu, endormi, et deux amours tenant l'un, des ciseaux, et l'autre, une chaîne, allusion très claire au mauvais tour que Dalila joua au fils de Manué et à la captivité qui en fut la suite.

De plus, deux plaques gravées recouvrent le mécanisme intérieur de la platine (voir fig. 2). L'une d'elles représente le même personnage chevelu tenant de la main droite un mâchoire d'animal dont il menace des guerriers qui fuient devant lui : c'est Samson tenant la mâchoire d'âne avec laquelle il tua mille Philistins, à l'endroit qui depuis lors fut appelé Léchi, c'est-à-dire « La Mâchoire ».

Sur l'autre plaque gravée, servant de support à l'arbre du rouet, figure encore le même personnage chevelu et barbu, assis et écoutant un amour nu, tenant en mains une corde : c'est Samson écoutant la voix de l'amour qui va l'enchaîner à Dalila !

Il y a donc lieu de rectifier comme suit les descriptions des catalogues du Musée de la Porte de Hal :

Série IX, n° 184 :

Platine à rouet, allemande, gravée, à double « armer » du rouet, de la fin du XVIIe siècle. *Rouet noyé. La gravure représente un paysage à l'avant-plan duquel on remarque, à droite, une pyramide, et au centre, Samson déchirant un lion. Sur la plaque recouvrant la tête du chien figure Samson endormi et deux amours tenant, l'un, des ciseaux et l'autre, des chaînes.*

Le mécanisme intérieur, à l'exception du grand ressort, est recouvert par deux plaques gravées. Sur l'une d'elles, servant de support à l'arbre du rouet, on voit Samson assis, écoutant la voix de l'amour. L'autre plaque porte la représentation du combat de Samson contre les Philistins.

Le montant du chien, à section carrée, porte, sur la face supportant la tête du chien, un petit bouton. Une pression sur ce dernier dégage un un petit verrou à section carrée, mobile sur charnière fixée dans le montant du chien, et recouvert, à son extrémité libre, d'une palette arrondie. Sous l'action d'un ressort, le petit verrou jaillit d'une mortaise pratiquée dans le montant du chien et dans la tête de la vis servant de pivot au pied du chien, et qui est mobile.

Cette vis-pivot, à section ronde, traverse le corps de platine. Elle se termine, de l'autre côté de ce dernier, par un tenon à section carrée pénétrant à travers une mortaise ménagée dans une noix dentée qui est reliée, par une chainette, au pied coudé d'une tige à crémaillère travaillant à engrenage l'arbre du rouet.

Lorsque le verrou est logé dans la mortaise du montant du chien et dans celle de la vis-pivot, cette dernière devient solidaire des mouvements qui sont imprimés au chien lui-même. Dans ces conditions, lorsqu'on rabat le chien sur le bassinet, la vis-pivot actionne la noix dentée : celle-ci, par l'intermédiaire de la chainette, communique son mouvement à la crémaillère qui agit à son tour sur l'engrenage du rouet, lequel s'arme alors, de la même façon que s'il était actionné par la clef.

Ce dispositif ingénieux permettait d'armer le rouet sans devoir faire usage de la clef du rouet.

Nous signalerons, en terminant, qu'une seconde platine, du même système, vient d'entrer dans nos collections, à la suite du legs fait si généreusement à nos musées par le regretté M. G. Vermeersch, ancien membre de notre Commission de surveillance.

Cette platine est exactement semblable à celle que nous venons de décrire, au décor et à quelques détails près, concernant le mécanisme du verrou logé dans le montant du chien. Nous aurons du reste l'occasion de revenir sur cette pièce intéressante lors de l'exposition, que nous préparons, de l'ensemble des armes léguées à notre Musée par M. G. Vermeersch.

Georges Macoir.



SECTION D'ART MONUMENTAL

PARMI les moulages nouvellement entrés dans nos collections, une mention toute spéciale est due à ceux dont les a enrichies l'intelligente générosité de Mme la marquise Arconati-Visconti et de M. Auguste Beernaert.

Nous devons nous borner à les énumérer aujourd'hui, nous réservant de consacrer des notices particulières aux plus importants d'entre eux lorsque nous aurons pu attribuer à chacun, dans le Musée, une place convenable.

Sont exposés dès à présent :

Salle VIII, no 2738 : Cheminée française du XVe siècle, provenant d'une maison du Mans (aujourd'hui à Paris, Musée de l'Hôtel de Cluny);

Salle X, nos 2677 à 2718 : série de petites têtes en haut relief ornant les montants de la première porte de Ghiberti, au Baptistère de Florence;

Salle XII, no 2787 : très élégante niche exécutée par Benedetto da Rovezzano pour le palais Cepparello, à Florence (aujourd'hui au Musée National de cette ville);

No 2729 : Soubassement de sarcophage, d'un monument funéraire sculpté par Francesco Ferrucci (Eglise Saint-Dominique, à Bologne); divers détails de sculpture décorative : rosaces, frises, etc.

Citons encore : un bas-relief décorant le sarcophage de Saint Zénobe, par Lorenzo Ghiberti (Dôme de Florence), et deux belles « lunettes » à personnages en haut relief, des della Robbia, dont le placement est à l'étude.

Ces reproductions (soixante-deux en tout) ont été offertes par Mme la marquise Arconati-Visconti.

Le don de M. Beernaert est d'un grand intérêt au point de vue national; il comprend onze pièces reproduisant, en plâtre patiné, les « bronzes de justice » de la ville de Furnes : deux masques, aux lèvres cadenacées; deux mains, l'une prise dans un instrument de torture, l'autre traversée par un énorme clou, et sept inscriptions des XVe, XVIe et XVIIe siècles, perpétuant, pour l'édification des générations futures, la mémoire des crimes et des punitions qu'ils ont appelées.

Nous reviendrons bientôt, avec plus de détails, à tous ces objets intéressants.

HENRY ROUSSEAU.



ARMES ANCIENNES DES COLLECTIONS DE S. A. S. LE DUC D'ARENBERG

(SUITE)

LA troisième pièce, enfin, qui ne le cède en rien aux deux autres, il s'en faut, c'est cette charmante trousse de chasse de la seconde moitié du XVIIe siècle.



TROUSSE DE CHASSE (XVIIe SIÈCLE)

Les pièces qui la composent, le couteau de chasse le batardeau et une petite fourchette à deux dents, sont réunies dans une gaîne en chagrin noir, à logements ornés, à l'entrée, d'une bague en laiton doré et ciselé à rinceaux. La bague inférieure porte un anneau de suspension.

Les manches du batardeau et de la fourchette (1) sont en ivoire taillé à pans et sculpté, au pommeau, en tête d'animal fantastique, à la gueule ouverte.

Le manche du couteau (2), en ivoire sculpté, est d'un travail remarquable, qui rappelle la facture de J. Duquesnoy. Sur la partie supérieure d'un terme à face

(1). Longueur totale du batardeau : 0 m. 190 ; de la fourchette : 0 m. 180.

(2) Longueur totale du couteau : 0 m. 51 ; longueur de la lame : 0 m. 375

humaine, enguirlandé de feuillages et de fruits, et dont la gaîne, renforcée de quatre tigelles de laiton doré, forme manche, est assis, nu, dans une pose pleine d'abandon, un amour joufflu et frisé dont la tête, d'un modelé délicat, est pleine d'expression.

C'est là un joli morceau de sculpture, qui donne à l'arme un cachet vraiment artistique et une valeur toute particulière.

En acceptant de nous confier pour l'Exposition de Bruxelles 1910 l'ensemble des armes qui viennent d'être décrites au cours de cette rapide esquisse, et en nous autorisant à les reproduire, S. A. S. le duc d'Arenberg avait voulu, par un geste gracieux dont tous les amateurs d'armes lui surent gré, mettre à la portée du grand public cette intéressante partie de ses collections.

Il nous est particulièrement agréable de l'en remercier et nous le prions de recevoir ici l'expression de notre vive gratitude pour l'exemple précieux qu'il voulut bien donner.

Georges Macoir.

COSTUME MILITAIRE DU XIVe SIÈCLE

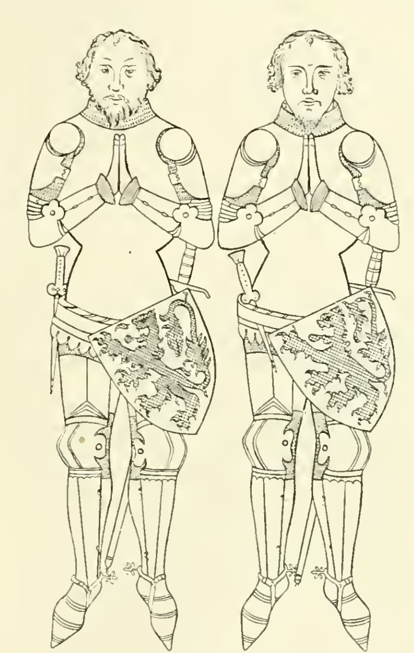
La superbe lame funéraire des seigneurs de Heers, au Musée des Arts décoratifs, à Bruxelles, dont nous reproduisons les personnages, est dans son genre un des plus remarquables spécimens de l'art du XIVe siècle (1).

Les deux personnages, Jean et Gérard, seigneurs de Heers, sont figurés revêtus de leurs armures reproduites dans leurs plus minutieux détails. A ce titre, cette lame tumulaire constitue un des plus précieux documents qui puissent s'offrir à nous pour l'étude du costume chevaleresque à cette époque.

Étant donné que les seigneurs de Heers sont morts à un intervalle de 66 ans (1332-1398), on pourrait s'étonner de les voir représentés dans des costumes identiques l'un à l'autre. Un détail d'exécution nous en donne l'explication : le millésime de l'épitaphe de Gérard de Heers a été ajouté par une autre main que celle qui a gravé toute la lame. Nous sommes donc en présence d'une œuvre de la première moitié du XIVe siècle, c'est-à-dire d'une époque de transition et de tâtonnements, où les *plates* s'ajoutaient à la maille avant de s'y substituer entièrement. Seuls les bras et les jambes des chevaliers en sont armés.

Le surcot ou pourpoint d'étoffe très luxueuse à en juger par la richesse du dessin — dont il nous a été impossible de reproduire ici les détails — laisse apercevoir la maille du haubergeon au cou et à l'intérieur des arrière-bras.

La *ceinture de chevalerie*, dite aussi *ceinture d'orfèvrerie*, qui se portait à hauteur des hanches,



Jean et Gerard, seigneurs de Heers (1332-1398)

nous montre par la beauté des détails de son dessin (non reproduits ici) ce que devait être cette partie du costume sur laquelle se reportait principalement le luxe du chevalier. Les seigneurs de Heers portent une ceinture sur laquelle est figurée une suite d'élégants chaînons articulés reproduisant sans doute quelque chef-d'œuvre d'un joaillier de l'époque.

On remarquera que les genouillères sont découpées en ailerons à l'intérieur des genoux.

(1) Une étude sur cette œuvre d'art paraîtra ultérieurement dans l'ouvrage que publie notre collègue, M. Destrée, intitulé : *Les Musées royaux du Parc du Cinquantenaire et de la Porte de Hal à Bruxelles, armes, armures, industries d'art*

Cette partie de la défense de corps, nous dit Quicherat, portait au XIVe siècle le nom de *poulain*. Les jambes sont entièrement couvertes par les grèves. Les éperons ont des molettes mobiles.

Il s'en fallait de beaucoup qu'ainsi armés les chevaliers fussent complètement invulnérables aux coups de l'adversaire; écoutons Froissart, sur ce point, contant la mort de Gilles Grignart de Mauny, tué par Guillaume Marchant : « Chils devant tous les autres chevauchoit et adrecha messire Gillion de Mauni tellement de son glave — *le glaive*, c'est ainsi qu'on appelait la lance au moyen âge — qu'il li fendi le targe et rompi les plattes et perça l'auqueton et li mist en le poitrine tout oultre, et l'abati de ce cop navret à mort ».

Comme armes offensives, les chevaliers de Heers sont armés de l'épée et de la dague. La poignée de cette dernière porte à sa base deux renflements sphériques, ce qui a valu à cette arme, caractéristique de nos contrées, le nom de dague à rognons.

Quelques spécimens de ces dagues figurent dans les collections du Musée de la Porte de Hal.

L'épée qui est figurée aux côtés des chevaliers de Heers est la grande épée d'arçon. Les quillons, droits, dont l'extrémité est infléchie vers la lame, partent d'un écusson recouvrant le talon de la lame et en partie dissimulé par l'écu armorié au lion. La fusée est renflée au milieu comme un fuseau. Le pommeau est analogue à celui des dagues.

Les pommeaux ont à cette époque des formes variées, mais celui qu'on rencontre le plus fréquemment est le pommeau discoïde,à faces parallèles au plan de la lame, à bords talutés, plats ou concaves, et ayant au centre un évidement en forme d'auget où se plaçaient des reliques.

Comme bouclier c'est le *petit écu* dont sont armés les chevaliers. Les traits gravés sur les lions n'ont naturellement rien d'héraldique. C'est, en effet, on le sait, en 1626 qu'on imagina de remplacer les couleurs et les métaux dans les armoiries par des hachures conventionnelles.

Les seigneurs de Heers portaient comme armoiries : de gueules au lion d'or.

EDGAR DE PRELLE DE LA NIEPPE.

AVIS

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

◆ ◆

On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles*

◆ ◆

Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.

◆ ◆

Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'endommagés, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.

Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir, pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

A PROPOS DE MÉDAILLONS FLORENTINS DU XVe SIÈCLE A BRUGES (HOTEL BLADELIN)

Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux
Parc du Cinquantenaire à Bruxelles.

Monsieur,

Je crois avoir trouvé une solution définitive au problème que pose M. Henry Rousseau dans un article paru le 2 février de cette année dans le *Bulletin des Musées Royaux.*

Il s'agit de la section d'art monumental et des médaillons-portraits de grande dimension, existant à Bruges, dans l'ancien Hôtel de Pierre Bladelin (xve siècle).

Ces médaillons sont encastrés dans une façade intérieure, donnant sur la cour d'entrée de cet intéressant hôtel patricien, rue des Aiguilles, à Bruges.

Ils ont été moulés récemment pour le musée des échanges à Bruxelles. La question, qui se présente maintenant, de savoir dans quelle catégorie de nos modèles d'art décoratif il y a lieu de les placer, peut, à mon avis, se résoudre sûrement.

Sont-ils d'essence flamande ou bien proviennent-ils d'une autre contrée?

Ces effigies ne seraient-elles pas celles de souverains des Pays-Bas au xve siècle, Charles le Téméraire ou Philippe le Beau et leurs femmes?... et même on a penché à y voir Bladelin et son épouse...?

Il ne paraît pas qu'on ait songé à l'Italie, à des personnages de cette contrée.

Les recherches suivies et de longue durée déjà, que j'ai faites dans la ville de Bruges, m'avaient nécessairement entraîné à pénétrer dans ce vieil hôtel de Bladelin qui, actuellement est une école dentellière.

Les médaillons, attirant mes regards, me laissaient toujours l'impression qu'ils étaient d'origine italienne, que leur caractère étonnant, les types représentés, leurs encadrements, devaient se rapporter à la Renaissance de ce pays et plus spécialement de celle de Florence. Et c'est dans ce sens que j'ai cherché à trouver la vérité à leur sujet.

Et de fait aussi, c'est bien à cette détermination que de nouvelles et de patientes études, m'ont mené et je m'empresse de vous communiquer le résultat auquel je suis arrivé.

Le médaillon représentant un buste d'homme, serait celui de Laurent de Médicis, dit le Magnifique, aussi le Père des Muses (1448-1492); l'autre médaillon nous donnerait le portrait de sa femme Clarisse des Ursins (Orsini) + 1488.

Voici comment je suis parvenu à me faire cette conviction, et pourquoi je leur donne l'attribution d'origine que j'indique et par laquelle nous saurons aussi à quelle époque approximative et à quel milieu d'art ils doivent se rapporter.

Bladelin, le trésorier de Philippe le Bon, membre du conseil et maître d'hôtel du riche Duc de Bourgogne (riche, lui aussi, de bien et de fortune oultre mesure), habitait l'hôtel de la rue des Aiguilles et y est mort en 1472, sans postérité. Après lui sa propriété passe aux de Fiennes et elle est certainement habitée par Thomas Portunari

(aussi Portinari) banquier et négociant florentin. Il y installe ses bureaux de change, de négoce et peut-être des magasins pour les produits nombreux qu'il importe à Bruges.

Il est l'agent des Médicis dans les Flandres.

Il fait des changements des remaniements à l'immeuble de Bladelin et nous savons qu'il y est installé dès 1480.

Quelles sont les transformations que le représentant de l'opulente famille Médicéenne apporte à l'immeuble en question?

Nous pouvons le savoir, assez exactement, en examinant attentivement les murailles vers la cour d'entrée, avec ses porches et galeries, et surtout en visitant les salles, actuellement vides, ou peu s'en faut, de l'intérieur.

L'une de ces salles, actuellement la sacristie de la chapelle des sœurs de l'Assomption (Fondation de Foere), occupant les bâtiments, porte visiblement la trace du passage de Portunari. En effet, de belles semelles ornent les poutres établies en travers de la vaste pièce. Ces semelles sont sculptées et polychromées aux armes, d'une part de Bourgogne, la famille régnante en Flandre à ce moment, et, d'autre part, aux armoiries des de Médicis.

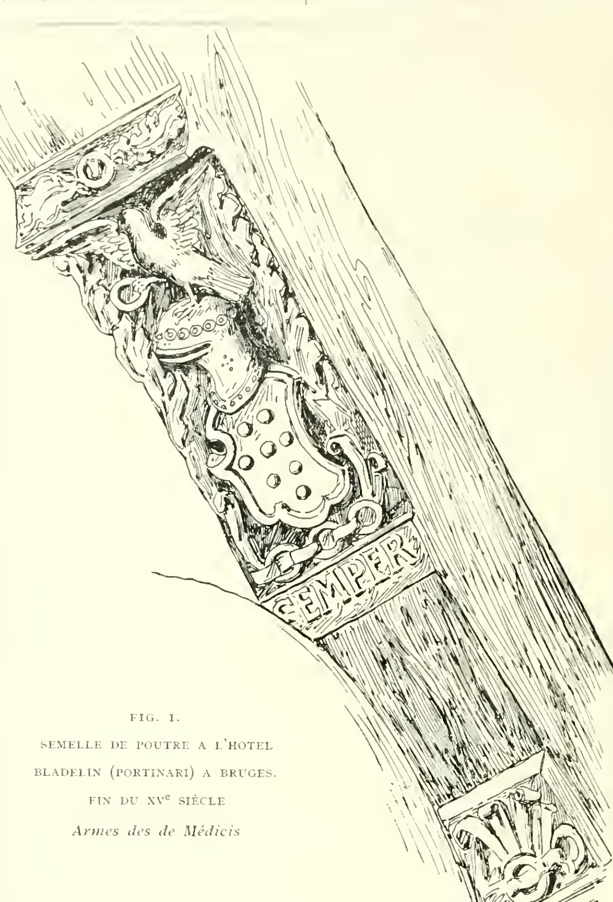


FIG. 1.
SEMELLE DE POUTRE A L'HOTEL BLADELIN (PORTINARI) A BRUGES.
FIN DU XVe SIÈCLE
Armes des de Médicis

Les premières portent la devise, le cri de « Monjoie », les autres la devise des de Médicis : « Semper » (voir fig. 1).

Les armoiries de cette dernière famille sont clairement, indéniablement exactes, avec leurs boules de gueules sur fond d'or, placées 2-3-2 et 1, ce qui est une des variantes des armes anciennes des Médicis. D'autres détails encore sont convaincants : le faucon sur le cimier, sa bague d'or et les listels ou banderolles ornant le tout. (Voir Rietstap.)

Je fis, il y a un an environ, un dessin de ces semelles de poutres et dès lors, je reconnus que j'avais à faire à l'armoirie caractéristique et du reste bien connue des princes Florentins. Dans cette ville on les voit partout. L'idée ne me vint que plus tard de reconnaître dans les médaillons à portraits que nous examinons, ces attributs cités en dernier lieu.

On les y trouve, parfaitement, indubitablement indiquées, ces banderolles avec anneaux, dans la grosse moulure, creusée en gorge, qui encadre les bustes (voir fig. 2).

Ceux-ci auraient pu être taillés à Florence; peut-être ne sont-ce même que des œuvres de

fabrique. Cependant ils ont la grande allure, si fière, du décor de la première renaissance italienne. Le zélé agent des Médicis à Bruges les aurait amenés ici, les aurait insérés dans le pan de muraille le plus en vue de son bureau d'affaires, centre de la nation florentine à la Hanse Brugeoise.

C'était, du reste, une mode bien italienne que celle de décorer les édifices de médaillons à têtes en relief et, notamment, un exemple typique de

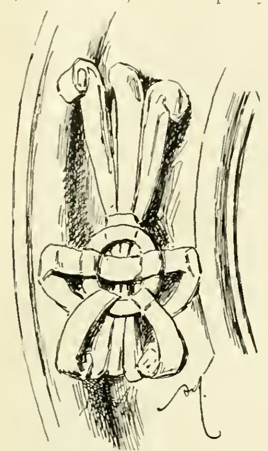


FIG. 2.
ORNEMENT DANS LE CADRE MOULURÉ DES MÉDAILLONS
Attributs des de Médicis

ce genre d'ornementation nous est donné dans la cour centrale dans la *Casa des Médicis*, à Florence (construite au XVe siècle par Michellozzo).

Là, au dessus d'un carré de colonnes, soutenant les appartements, sont placés, entre les cintres de la galerie, une série de médaillons ornés d'armoiries et de motifs divers.

On connaît, du reste, de très beaux exemples de ce mode de décor, en Italie.

Portunari aura voulu, en appropriant la vieille demeure de Bladelin, y mettre un souvenir, un rappel de ceux dont il servait les intérêts et en même temps n'aura pas trouvé, pour cela, meilleur moyen que de mettre la cour de sa nouvelle demeure à la mode de son pays d'origine, et il y aura placé leurs portraits.

C'est pourquoi nous voyons encore là, à certains endroits, des traces de cintres qui ont appartenu à une galerie ouverte, faite certainement de son temps. A divers endroits, on remarque comme clefs de voûte ou culs de lampe, le listel et l'anneau dont j'ai parlé (voir fig. 3).

Pour bien me pénétrer de la concordance de *tous* ces éléments, après avoir tâtonné un peu, après avoir consulté mes notes et mes croquis, je me suis résolu à les utiliser d'urgence. C'est pourquoi, tout récemment, après que parut l'article de M. Rousseau, je suis retourné à Bruges, rue des Aiguilles, contrôler l'ensemble et les détails.

Je pourrais ici, mais cela deviendrait un peu long et du reste, pour le moment, assez indifférent au sujet que je traite, indiquer d'autres con-

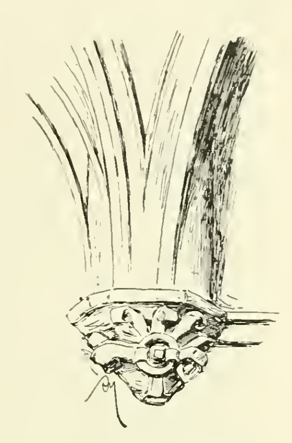


FIG. 3.
CUL DE LAMPE DE LA GALERIE DE LA COUR
Attributs des de Médicis

statations intéressantes, notamment sur la part des constructions qui peut remonter à l'époque de Bladelin (avant 1472), le fastueux et puissant seigneur qui construisit une ville de ses deniers. Je pourrais parler incidemment de ce Middelbourg, près de Damme (que M. Fierens-Gevaert confond étrangement avec la capitale zélandaise) qui fit l'objet de ses soucis de créateur de ville, si entreprenant. Je pourrais aussi, après avoir parcouru tout l'immeuble à Bruges, qui va jusqu'à la rue d'Ostende (ancienne rue des Baudets) y retrouver la trace des bâtiments qui furent à la famille de Miraumont, et je pourrais enfin, dans la maison si curieuse qui date de la fin du XVe siècle (vers 1480), tout l'indique, et qui touche la muraille ornée du monument votif de Bladelin (où se trouve l'entrée principale) voir et expliquer l'usage de gros anneaux, appendus à une poutre, qui certainement servaient à accrocher la balance où se pesaient les marchandises que le riche armateur, marchand et prêteur que fut Thomas de Portunari, recevait de son pays d'origine et d'ailleurs.

Peut-être aussi serait-il utile de citer maintenant les œuvres d'art qui s'échangeaient entre Bruges et l'Italie.

Il est certain que, par les Portunari entre autres, comme par les de Villa, les Arnolfini, d'autres grands seigneurs originaires de l'Italie, des commandes furent faites à nos artistes et nous ne citerons que le grand triptyque de Florence, qu'Hugo vander Goes fait pour le premier de ceux-ci. Échanges intéressants, de nation d'art à nation d'art, qui nous mettent en possession, entre autres, de la *Vierge de Michel-Ange* à Bruges, d'un della Robbia, à St-Jacques de cette ville (*Tombeau de Ferry-de-Gros*) et enfin, à mon avis, de ces énormes et si fières effigies des Médicis, que j'ai voulu identifier. Un détail parait probant à leur sujet et permettrait de lever tout doute sur leur provenance. Leur conservation est parfaite et si je leur assigne, comme date de confection les environs de l'année 1480, ils auraient plus de quatre siècles d'exposition en plein air. Dans notre climat, cela s'expliquerait mal, si une constatation finale ne venait pas nous donner la clef de l'énigme : les médaillons, à ce qu'on m'assure, sont en marbre. Ils sont placés à une hauteur telle qu'il faudrait une échelle de dimension pour les atteindre. C'est ce qui fait que les reproductions que van Yzendyck en a donné en 1881, 1re série, livraison XVI de ses *Documents classés* etc., et où il indique déjà, sans insister, les Portunari comme ayant habité l'Hôtel Bladelin, sont prises de trop bas. J'ajouterai que je ne donne ici que le strict minimum des renseignements que j'ai devant moi, relativement à ces médaillons et aux immeubles où on les trouve. Ma lettre est déjà longue et je ne veux pas autrement anticiper sur un travail complet que je me promets de publier, un jour, à leur sujet. Qu'il me suffise, en terminant, de vous dire que ma conviction est faite, que j'ai tout examiné, tout scruté, que je n'ai pas quitté la partie avant d'avoir eu tous mes apaisements et que si je m'enhardis à vous apporter la notion nouvelle, que je vous communique et que j'estime sûre, c'est afin que les si caractéristiques médaillons en question soient restitués dans l'histoire de l'art à leur lieu et époque d'origine. Vous auriez à examiner alors s'il ne faudra pas les classe parmi les *Monuments italiens* dans la belle collection de moulages que M. Henry Rousseau administre avec tant de compétence.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, l'assurance de mes sentiments très distingués.

A. Heins,

Conservateur du Musée des Arts Industriels et Décoratifs à Gand.

UN MONUMENT VOTIF DE MAINVAULT

Les monuments consacrés à la mémoire des défunts, pendant le moyen âge, se rangent en plusieurs catégories. Les uns consistent en dalles gravées de pierre ou de métal; les autres sont en relief. La plupart rappellent moins la physionomie des personnages défunts que leur costume. Les tombeaux en relief prennent même des proportions considérables, soit qu'ils se trouvent dans des enfeus, soit qu'ils apparaissent dans le chœur ou dans des chapelles.

A la longue il se produisit, dans les églises, de réels encombrements, et il n'est pas surprenant que les monuments votifs ou épitaphes de dimensions restreintes aient été disposés dans les parois des nefs et des chapelles. Outre qu'ils prenaient moins de place, ils représentaient une dépense notablement moindre. Ils échappaient aussi plus facilement à des détériorations que les tombes élevées qui gênaient plus ou moins les cérémonies du culte, ou que les dalles exposées au frottement des pieds.

Les monuments votifs ou épitaphes ont un caractère d'intimité que ne possèdent ni les dalles gravées, ni les tombes, si ingénieuses qu'on les suppose. Ce sont comme des tableaux en relief, souvent pleins de vie et que la couleur parait jadis d'un charme tout particulier.

L'iconographie des monuments votifs conservés en Belgique, en particulier à Tournai et à Mons, ne compte qu'un nombre restreint de sujets : la Sainte Trinité; Marie avec l'Enfant Jésus, tantôt debout, tantôt assise sur un trône; le Crucifiement et le Jugement dernier. Seulement la présence d'anges, de donateurs et de saints protecteurs, donne à la composition du pittoresque et de la vie. En l'occurrence, le choix de l'imagier s'est arrêté à la Sainte Trinité dont le culte dominait la foi si ardente de nos ancêtres. Mais l'artiste semble avoir traité le sujet avec une certaine indépendance. A l'encontre de ses contemporains, il ne voit pas dans le Père éternel, l'ancien des jours ou un roi, ou moins encore le pontife suprême. En effet, au lieu de lui donner la tiare à triple couronne, il se borne à ramener une simple draperie sur son front auguste. Le Père éternel nous apparait donc debout, sous les dehors austères d'un prophète, et son attitude est plus impressionnante que s'il était assis sur un trône, et comme entouré de la majesté royale.

Le monument que nous publions aujourd'hui provient de la cure de Mainvault. Selon toute

vraisemblance, il fut transféré directement de la vieille église dans le mur de la cour. Quant au presbytère, il a été bâti cinquante ans avant la reconstruction de l'église actuelle, qui eut lieu de 1780 à 1788.

Le monument est taillé dans une sorte de grès calcareux d'aspect blanc gris, et mesure $0^{m},60$ de haut sur $0^{m},66$ de large : la sculpture n'atteint pas d'une colombe, qu'un accident a privée de la tête.

A la droite de la sainte Trinité est agenouillé un donateur, homme imberbe aux cheveux coupés ras. Sa physionomie, aux traits accentués, décèle cependant une bonhommie mêlée de finesse. Il porte une robe d'un tissu épais, serrée par une large ceinture de cuir, munie d'une grosse boucle, et à laquelle pend une écritoire.



MONUMENT VOTIF PROVENANT DE L'ÉGLISE DE MAINVAULT, EXECUTÉ VERS 1410

partout le relief de la ronde-bosse. L'encadrement consiste en une gorge dans le creux de laquelle sont posées des roses, de distance à distance. On remarque une disposition tout-à-fait semblable dans le monument votif d'Isak (— 1401) et d'Isabeau d'Anwaing provenant du couvent des Récollets, à Tournai.

Le Père éternel est figuré debout, au milieu de la composition, sous les traits d'un homme âgé dont la barbe descend sur la poitrine : il est vêtu d'une robe et d'un manteau qui couvre la tête, les épaules et retombe sur le bras droit. Il soutient des deux mains la croix à laquelle est attaché son divin Fils. Entre la bouche du Père éternel et le sommet de la croix apparait le saint Esprit sous la forme

Au-dessus de son vêtement il porte une sorte de chaperon recouvrant ses épaules et se terminant par une large bande en forme de scapulaire : les doigts du personnage ont été brisés et une manche a été en quelque sorte arrachée au point de laisser un creux très visible.

A gauche de la sainte Trinité se tient, aussi à genoux, un ecclésiastique les mains jointes, portant une large tonsure ; ses cheveux rabattus sur le front retombent en boucles légères sur la nuque ; il est vêtu de la soutane, du surplis et il porte l'aumusse (1) sur le bras gauche. Ce digne

(1) L'aumusse servait non seulement aux chanoines, mais aussi aux chapelains et aux chantres ; mais elle est d'habitude la caractéristique des chanoines.

ecclésiastique, à la physionomie souriante, est assisté de l'apôtre saint Pierre, vêtu d'une tunique et d'un manteau. Le prince des apôtres, sous le vocable duquel l'église de Mainvault est placée, tient dans la main droite une énorme clef, tandis que, de la gauche, il touche son protégé à l'épaule (1). Il a une physionomie large, imberbe, dépourvue de distinction. De grosses boucles ombragent son front. Il ne serait pas sans intérêt de rapprocher cette figure de saint Pierre, de celle du même saint appartenant au monument votif du célèbre Ditmar, conservé à Anderlecht (2). Ce dernier, exécuté vers 1439, et qui date donc d'une vingtaine d'années plus tard, témoigne peut-être d'un réalisme moins accentué que les autres figures; mais, il n'y a pas de doute, que l'auteur ne se soit inspiré de ce qui se faisait à Tournai. Roger de la Pasture appelé par le magistrat de la ville s'établit à Bruxelles après 1432, et, l'on sait quelle action considérable il exerça dans ce nouveau milieu. Sa puissante impulsion a laissé des traces profondes dans les productions brabançonnes et, à bon droit, il passe, pour le Brabant, comme fondateur d'école tant pour les peintres que pour les imagiers.

On remarque dans le monument deux trous de forme circulaire, en haut à droite par rapport à la croix où se trouve un vide, et, à gauche, entre saint Pierre et la croix; ils étaient vraisemblablement destinés à recevoir les tenons de pièces rapportées, appartenant, pour le premier cas, à une figure peut-être un ange, pour le second à un écu armorié. Quant à l'hypothèse de pièces rapportées, elle n'offre rien d'invraisembleble si l'on considère qu'une partie de la superficie consacrée à l'inscription se complète au moyen d'un petit fragment de pierre rapporté. L'imagier a donc aussi pu recourir à un procédé analogue pour la partie historiée du monument.

L'inscription, exposée aux intempéries pendant de longues années, est pour ainsi dire oblitérée. A dire le vrai, on n'y lit clairement que la date — point capital pour l'histoire de l'art : mil + cccc + xix fut ... sires Jehans ... mar ...

(1) « Ne serait-ce pas deux frères, se demande M. J. Dewert, qui auraient été successivement curés de Mainvault Il est vrai que l'un d'eux n'a pas le costume de curé mais de chanoine (?) ». Il faut bien se contenter d'hypothèses, l'inscription étant illisible — et les renseignements faisant d'ailleurs défaut sur les personnages représentés. Rien ne s'oppose, du reste, comme la remarque en est faite plus loin, à ce que le personnage en robe ne soit un laïque.

(2) Cf. notre étude sur la *sculpture brabançonne au moyen âge*, chap. III, pp. 99 et suiv., fig. 24.

Il existe au presbytère de la cure de Mainvault un registre de dîmes qui contient quantité de renseignements sur les prêtres, l'église, la cure et les faits historiques relatifs à la commune de Mainvault. Ces détails nous ont été conservés par Jacques Cousteau, curé de 1616 à 1648, d'après les notes qui avaient été recueillies par son prédécesseur Etienne Broustin (1586-1616). Ce dernier était un homme de valeur dont il existe une notice dans la biographie nationale, due à M. A. Van der Meersch et dont Foppens s'était déjà occupé (*Bibl. Belg.*, t. III).

Voici ce qu'on relève, dans ce registre, concernant notre monument :

Sir Jan Mariscau viuoit anno domini 1419. eius epitaphium est in muro ad angulum venerabilis sacramenti in choro, in fundationibus obituum ex computu pauperum repertur quidam nomine Jacobus Marescau ; au idem sit variato nomine non ita constat nam uter pastor nominatur.

Ce passage constitue le premier renseignement fourni au sujet des divers curés qui se sont succédés dans cette paroisse. Il en résulte que Jean Mariscau vivait en 1419 et que son épitaphe se trouvait, du temps du curé Cousteau ou de son successeur Broustin, dans le mur du chœur, à l'angle de l'autel du saint Sacrement.

Dans les fondations des obits, on trouve, à la date du 6 février, celui de « Sire Jacques Marescault, en son temps curet de Mainvault » et l'auteur du passage transcrit ci-dessus, se demande si c'est le même personnage avec une variante dans le prénom et il ne se prononce pas, car tous deux sont désignés comme pasteurs.

« Le nom de Marescau, comme me le fait remarquer M. J. Dewert, s'est écrit ensuite : Marescaut, Marescault; il se rencontre fréquemment à Ath au XVIIe siècle. Il correspond aux graphies postérieures de Marescal, Mareschal. » (1)

Le donateur, à la droite de la sainte Trinité, rappelle par son costume, sa coiffure et son attitude, le donateur du triptyque de l'Agneau mystique des frères Van Eyck : Josse Vyt (2).

(1) Je saisis cette occasion de remercier M. J. Deweert et M. l'abbé F. Rouly, pour les renseignements qu'ils ont eu la grande obligeance de me fournir.

(2) Il reste, en tout cas, une difficulté, celle résultant du costume. M'est avis cependant que si le personnage avait été prêtre ou religieux, sa qualité eût été rappelée par certaine particularité, telle que la tonsure ou le port du chapelet. D'autre part, on remarquera que les manches de sa robe sont fermées au poignet, particularité qu'on observe dans le portrait de Josse Vyt et dans celui du chancelier

Mais à les bien considérer ce sont là plutôt des ressemblances de style et d'ordre matériel, car un tout autre sentiment les domine. Si celui-ci a le regard comme éteint, celui-là a l'œil qui s'anime. Et, chez l'ecclésiastique, la physionomie s'épanouit d'un sourire empreint d'une douce confiance qui contraste avec la majesté du Père éternel et l'air un peu renfrogné de Monseigneur saint Pierre.

Maintenant, si, par l'imagination, l'on comble les vides dont il est question plus haut, si on revêt à nouveau la scène des couleurs et de la dorure qui la paraient autrefois, l'œuvre de l'imagier prend un charme peu commun, et, qui plus est, elle évoque la personnalité des van Eyck ou de leurs émules. Et ce phénomène s'explique d'ailleurs sans grand peine si l'on songe que c'était souvent au peintre qu'incombait la tâche de tracer les compositions qui devaient être ensuite interprétées par l'imagier. A Tournai, par exemple, les futurs artisans du ciseau apprenaient à dessiner chez les peintres, ce qui assurait, cela va sans dire, à ceux-ci une primauté, et établissait ainsi une réelle harmonie entre les œuvres tracées ou peintes et celles exécutées en relief.

A quel centre faut-il restituer le monument de Mainvault? Il appartient à une catégorie de productions dont le classement n'a pas encore été opéré : il y en a non seulement à Tournai, mais aussi à Soignies, à Sainte-Waudru, à Mons, sans compter ceux que l'on voit de-ci de-là dans la Flandre, entre autres au Musée de Courtrai. Il n'est pas invraisemblable que tous n'aboutissent à une même école, représentée par plusieurs ateliers.

La matière ne fournit, en l'occurence, qu'une donnée de valeur relative, attendu qu'à Tournai les imagiers employaient outre la pierre calcaire noire, la pierre blanche, qui, elle, offre plus de ressource à l'artiste pour accuser ses reliefs.

Rien ne s'oppose à ce qu'on attribue, au moins provisoirement, à un artiste tournaisien l'épitaphe de Mainvault. Resterait encore à se demander si l'auteur ou les auteurs (dans le cas de la collaboration du peintre et du sculpteur) ont connu les œuvres des Van Eyck. Si le monument de Mainvault a été exécuté en réalité vers 1419, il serait vraisemblablement antérieur à l'Adoration de l'Agneau mystique. Qu'on ne perde pas de vue d'ailleurs que le réalisme des physionomies et l'ampleur des draperies, propres aux figures du polyptique gantois, se constate dans des monuments tournaisiens, entre autres dans cette magnifique épitaphe de Basècles, représentant Simon de le Val, huissier d'armes et écuyer du roi, mort à Paris en 1407. Ce personnage est figuré aux pieds de Notre-Dame assise et tenant l'Enfant Jésus. Le serviteur de Marie est accompagné de son cheval — solide et rustique monture. Les tendances de maints artistes tournaisiens étaient donc d'un réalisme qui ne cherche nullement à se déguiser. Ce réalisme était-il éclos à Tournai? Ou bien venait-il soit de Valenciennes, soit de la Flandre? Les rapports de la cité épiscopale avec Gand étaient pour ainsi dire quotidiens. Malheureusement, certains termes de comparaison semblent avoir presque totalement disparus. Que reste-t-il, en effet, des anciennes sculptures en pierre de Baeleghem, attribuées à des artistes de Gand? Et des productions de Valenciennes, hormis celles de Beauneveu, dont la manière puissante nous est connue par l'image de Charles le Sage? Qu'on n'oublie pas toutefois que ce sculpteur résidait surtout à Paris; et peut-être avait-il laissé des rivaux et des émules dans sa ville natale.

Pour le moment, il serait prématuré de prétendre donner une solution définitive. Au début du XVe siècle, à Tournai, des sculpteurs manifestent de fortes attaches aux traditions anciennes, tels les auteurs des dalles conservées au château d'Antoing, représentant Béatrice de Beausart (+ 1419), femme de Hugues de Melun, et de son fils Guillaume (1406); l'autre nous montrant Jehan de Melun et ses deux femmes : Jeanne de Luxembourg (+ 1420) et Jeanne d'Abbeville (+ 1464). Les types y sont à ce point impersonnels, que les trois têtes de femme semblent sortir d'un même moule. Ce sont des productions d'atelier où l'on n'est pas près de renoncer aux errements anciens.

Par contre, les tendances réalistes qui ont donné tant d'intérêt et de relief aux œuvres d'André Beauneveu, de Sluter et de ses collaborateurs, s'affirment par des témoignages remarquables comme celui de Mainvault.

Joseph Destrée.



Rolin (triptyque de Baune). Même particularité dans la figure de Jean Keinooghe (+ 1460) du monument épitaphe placé derrière le maître-autel de l'église Saint-Pierre à Louvain. — Mais pour en revenir à des monuments analogues à celui de Mainvault, nous citerons le costume avec manches volumineuses et poignets serrés du monument votif de Jehan dou Bos (+ 1430) de la cathédrale de Tournai et la figure de Jacques Isak (+ 1401) déjà cité.

ARMES DÉCOUVERTES DANS LE LIT DU RUPEL

M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, sur la proposition de M. l'Ingénieur en chef directeur des Ponts et Chaussées Van der Vin, vient de nous faire parvenir différentes pièces découvertes dans le lit du Rupel, au cours des dragages effectués entre les profils 18 et 19 par l'entreprise Ackermann et van Haaren.

Ces pièces sont :

1. Un canon en fonte à tourillons, du XVIIe siècle (longueur totale 2^m 10, calibre 0^m,055). Cette pièce, absolument intacte, porte au tonnerre la marque : $\frac{\text{H.R.}}{\text{5.3.0.}}$

2. Un fragment de 1^m,10 de long, d'un gros canon à tourillons en fonte. Sur la partie supérieure de la culasse se trouve une marque : $\frac{\text{13-2-0.}}{\text{P.}}$

Ces deux canons ont été dragués dans le lit du Rupel en face de la chaussée dite *Maagdam* qui conduit de la digue de gauche de la rivière à Wintham.

3. Quatorze boulets en fonte, fondus à coquille, du poids de 18 kilos environ à la pièce.

4. Un canon d'arquebuse à croc, en fer fondu. Le canon, lisse, est façonné extérieurement à pans et se termine au tonnerre en forme de boîte rectangulaire. Le bassinet, placé sur le côté droit, porte encore son couvre-bassinet. Le tonnerre est muni d'un viseur et la bouche porte un grain de mire en laiton. Sur le pan supérieur de la boîte, au tonnerre, se trouve un poinçon, malheureusement presque illisible.

5. Un fragment d'épée, du XVIIe siècle, à longs quillons. Il ne manque à la monture que le pommeau. La pièce est encore intacte et garnie de sa cordelette en fil de cuivre torsadé.

6. Un fragment d'épée de la même époque, se composant de deux quillons chevauchés, d'un morceau d'un des pas-d'âne et de la lame, qui porte dans la gouttière une inscription dont il ne subsiste que des traces.

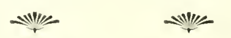
7. Un fragment de dague, composé de la lame, de la soie et de deux quillons courts, dont les extrémités se rabattent légèrement vers la pointe.



SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

sous le patronage de S. A. R. Mme la Comtesse de Flandre

Dans sa séance du 20 mai dernier, le Conseil d'administration de la Société a admis, en qualité de membre effectif, M. Michel van Gelder, château de Zeecrabbe, avenue De Fré, Uccle.



AVIS

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

◆ ◆

On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles*

Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.

◆ ◆

Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'endommagés, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'Etat, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. Le numéro . . 50 centimes.

NOS RECHERCHES ET NOS FOUILLES DURANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1910

Continuation des fouilles de Vaux-et-Borset (Province de Liége)

La *Cité Charlier* occupe une pente douce exposée au sud-est. Au bas de cette pente, coule un filet d'eau bientôt grossi par une source abondante (fig. 1).

Nous y avons poursuivi nos recherches avec le même succès que précédemment, dans deux nouveaux emplacements de cabanes faisant suite à ceux que nous avons étudiés l'an dernier (1).

FIG. 1. — VAUX-ET-BORSET (PROVINCE DE LIÈGE) LA CITÉ CHARLIER

FOSSE OU FOYER N° VIII

C'est le plus important de tous les foyers que nous avons rencontrés jusqu'ici.

De forme allongée et irregulière, orienté sud-ouest-nord-est, ce foyer très intense, plein de charbons de bois, mesurait 7 mètres de longueur, 2 à 3 mètres de largeur et jusque 0m40 d'épaisseur. Il était recouvert de 0m30 de terre végétale (fig. 2).

Les restes de l'industrie humaine y étaient des plus abondants. En voici l'inventaire :

SILEX

En y comprenant les blocs bruts et les simples éclats de dégagement et de taille, les silex étaient au nombre de cinq cent quarante. A part quelques éclats seulement, tous ont été trouvés dans la partie sud-ouest de la fosse.

Cent treize lames et tronçons de lames simples, c'est-à-dire ayant conservé intact le fil de l'éclatement. La plus longue, bien complète, mesure 0m107 (fig. 3, n° 6.)

Sept lames et tronçons de lames denticulées. Trois exemplaires ont les deux faces polies par l'usage (fig. 3, n° 2).

Seize grattoirs sur bout de lames plus ou moins longues (fig. 3, nos 3 et 7).

Douze grattoirs sur bout de lames larges et courtes (fig. 3, n° 10).

Une lame-grattoir. Ici la partie de la lame destinée au raclage est franchement oblique au lieu d'être, comme presque toujours, plus ou moins rectiligne (fig. 3, n° 9).

(1) Voir *Bullet. des Musées royaux des arts décoratifs et industriels*, 2me sér., 3me an., nos 8-9, août-sept. 1910, p. 67.

Un grattoir sur bout de lame entièrement craquelé sous l'action du feu.

Trois bouts de lames converties en poinçons, forets ou perçoirs.

Un petit poinçon ou perçoir (fig. 3, n° 8).

Une pointe de flèche à une seule barbelure allongée faite en retaillant une lame. Un des bords est dentelé. La retouche n'existe que sur une seule face (fig. 3, n° 1).

Un fragment de nucleus.

Trois nucleus ayant servi de percuteurs (fig. 3, n° 5). De Puydt a fait remarquer avec raison que la plupart des nucleus des fonds de cabanes de la Hesbaye ont été utilisés ensuite comme marteaux ou broyeurs.

Un percuteur sphérique.

Trois cent quatre-vingts blocs bruts et éclats de dégagement et de taille.

POTERIES

Deux cent soixante-six tessons d'une poterie grossière rouge ou gris-rougeâtre.

Quatre cent quarante fragments appartenant à des poteries grossières grises ou noirâtres.

Neuf anses de grands vases en terre grossière rougeâtre.

Huit anses en terre grossière noire ou grise appartenant à de grands vases.

Onze gros mamelons détachés non transpercés, poterie grossière rouge ou gris-rougeâtre.

Cinq gros mamelons détachés, non troués, poterie grossière noire ou gris-noirâtre.

Quinze tessons en terre grise, noire ou rougeâtre avec petits mamelons d'ornement, c'est-à-dire non percés.

Cent dix-huit morceaux plus ou moins importants d'une poterie fine, noire, grise, noirâtre ou jaunâtre, ornée de dessins en creux excessivement variés et faits généralement avant la cuisson.

Deux tessons en terre grise assez fine, entièrement couverts de petites aspérités ou protubérances ornementales obtenues sans doute en pinçant légèrement, entre les doigts, la pâte encore molle.

Fragment d'un petit vase en terre assez fine gris-noirâtre, ornementé et percé d'un trou rond vers le bord, peut-être pour le suspendre.

Tesson en terre noire, orné de lignes pointillées, avec mamelon percé.

Tesson en terre noire, grossière, avec petit mamelon rudimentaire percé d'uu trou.

Tesson en terre noire, épais, orné d'une bande quadrillée qui, sauf erreur, paraît avoir été obtenue par l'impression, sur la pâte molle, d'un réseau de vannerie (1).

Ces huit cent soixante-dix-huit tessons n'étaient point localisés, comme les silex, mais éparpillés dans toute la fosse.

FIG. 2

Les pièces suivantes ont pu être reconstituées par notre habile préparateur Bauwin :

Le quart d'un petit vase en terre noirâtre grossière, sans ornements.

Le quart d'un petit vase en terre fine, noire, orné en creux d'un bandeau et de chevrons faits de lignes ponctuées.

Une partie importante d'un grand vase en terre grossière gris-noirâtre avec ornement en relief près du col.

(1) Pour ce genre d'ornementation, voir Marcel De Puydt, J. Hamal-Nandrin et Jean Servais. *Fonds de cabanes de la Hesbaye. Jeneffe. Dommartin. Oudoumont. Compte-rendu des fouilles.* (Mémoires de la Société d'anthropologie de Bruxelles, tome XXIX, 1910).

Le quart d'un petit vase en terre gris-jaunâtre, assez fine, orné de lignes en creux et de séries de coups d'ongle, avec trou à 0m010 du bord.

Une partie importante d'un grand vase en terre grossière gris-rougeâtre, avec mamelon non troué.

Le col complet d'un grand vase en terre noire assez grossière.

Le quart d'un vase en terre fine noire, très orné de dessins en creux : bande quadrillée au bord, cupules, mamelon allongé non troué et sortes d'arcatures à la panse.

Le col à peu près complet avec fragment d'épaulement d'un grand vase en terre rougeâtre grossière.

La moitié d'une grande écuelle en forme de demi-sphère, en terre grossière gris-noirâtre, avec un petit mamelon non percé à la partie supérieure du bord.

Le quart d'un petit vase en terre fine, gris-noirâtre. Ornementation élégante.

Un petit vase entier en terre noire assez grossière, à fond rond. Le bord est orné, à la partie supérieure, de huit petites cornes groupées par deux à égale distance (fig. 4).

Un vase analogue a été trouvé à Omal (1).

Un vase entier, de dimensions moyennes, de forme arrondie, en terre grise assez fine, orné de grands chevrons en creux et d'entailles triangulaires (fig. 5).

Un vase entier en

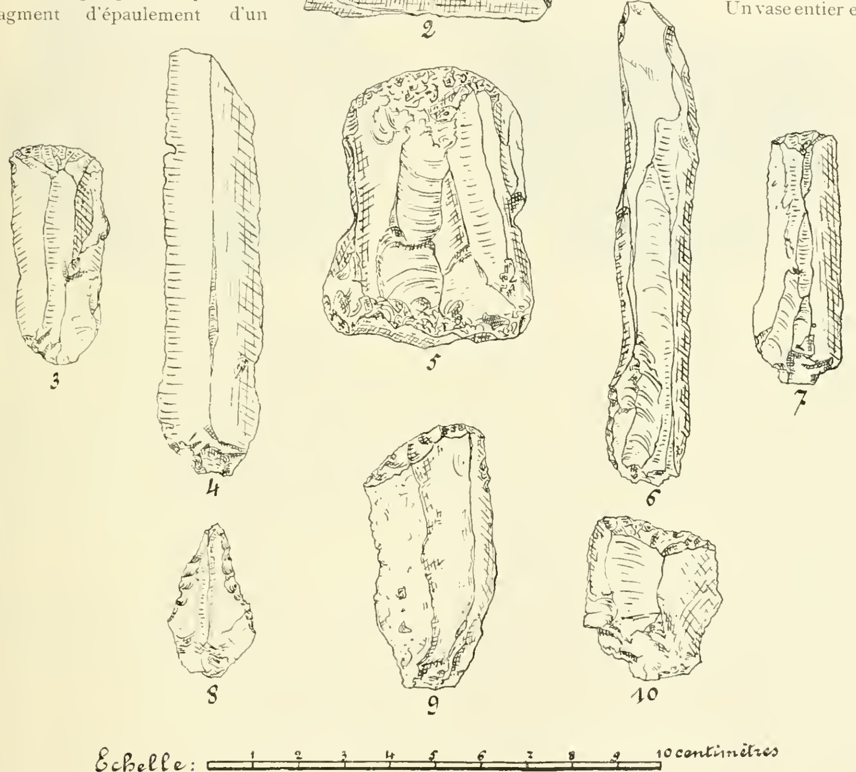


FIG. 3

(1) Marcel De Puydt, *Fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye. Le village des Tombes. Compte-rendu des fouilles exécutées à Omal.* (Mémoires de la Société d'anthropologie de Bruxelles, tome XXI, 1902, p. 13, fig. 39 du tirage à part.)

terre rouge grossière, à base arrondie, orné de deux rangs de mamelons non percés dont les plus gros servaient d'anses.

Ce vase est du même type, mais beaucoup moins grand, que celui rencontré dans la fosse ou foyer n° I (1).

MATIÈRES DIVERSES

Fragment d'un instrument poli de forme plutôt allongée, équarri sur les côtés, en grès gedinnien.

Fragment d'un instrument poli, en grès. Un côté est entièrement plat, l'autre est bombé. Les bords sont légèrement équarris.



FIG. 4

Eclat d'un instrument poli. Roche indéterminée.

Lame en quartzite landenien supérieur de Wommersom.

Partie supérieure d'un instrument poli en phtanite noir. Coupe semi-ovalaire. Bords légèrement équarris.

Eclat de galet. Roche indéterminée.

Morceau de grès ferrugineux.

Une petite lame et deux éclats de phtanite noir.

Partie supérieure d'un instrument poli présentant un plan complètement plat sur une des faces et un plan bombé sur l'autre. Roche gris-bleuâtre, rude au toucher, d'origine volcanique.

Trois fragments de meules. Ce sont des pierres plates, en grès, dont une face est usée par le frottement. Une de ces pierres présente même une concavité plus ou moins accentuée.

Broyeur ou molette en grès rougeâtre.

(1) *Bulletin des Musées royaux des arts décoratifs et industriels*, 2me série, 3me année, nos 8-9, août-sept. 1910, p. 67, fig. 1.

Quatre petites briques d'oligiste oolithique à facettes usées et polies.

Il est surprenant de constater que le peuple des fonds de cabanes de la Hesbaye qui pratiquait la peinture corporelle et peut-être aussi le tatouage ne nous a laissé aucun objet de parure, coquillages troués, dents ou pierres percées, etc...

Petits blocs de terre rougie par le feu.

Assez bien de *traces* d'ossements toujours indéterminables.



FIG. 5

FOSSE OU FOYER N° IX

Ce foyer, orienté nord-sud, s'étendait sur un plan plus ou moins rectangulaire. Il mesurait 2m50 de longueur, 1m50 de largeur et descendait, en cuvette, jusqu'à 1 mètre en dessous du niveau actuel du sol. Son épaisseur était de 0m20. Nos récoltes n'y ont pas été très abondantes.

SILEX

Vingt-six blocs bruts et éclats de dégagement et de taille.

Un nucleus ayant fait office de percuteur ou de broyeur.

Une lame simple.

Une lame retouchée sur les bords latéraux.

Une lame légèrement denticulée et polie par l'usage.

POTERIES

Dix-sept fragments d'une poterie grossière rougeâtre.

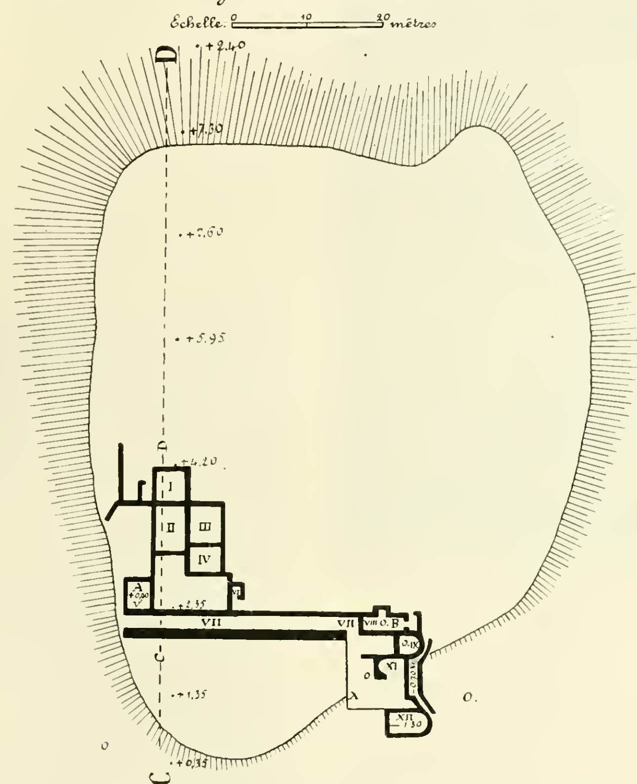
Dix morceaux d'une poterie grossière grisâtre ou noirâtre.

Deux tessons, en terre fine noire, ornementés.

Deux anses en terre grossière rouge.

Plan de la Butte

et des substructions belgo-romaines du bois de Pincemaille



Coupe de la Butte suivant C-D du plan

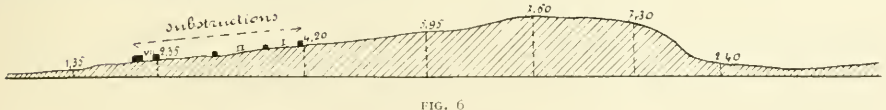


FIG. 6

GRÈS

Un petit fragment de meule.

Fouilles à Vellereille-les-Brayeux (Province de Hainaut)

Vellereille-les-Brayeux est une localité ancienne. Jules Monoyer (1) pense que Vellereille pourrait

(1) *Les noms de lieux du canton du Rœulx, etc...*, Mons, Hector Manceaux, 1879, p. 142.

être un diminutif de *Villers* qui dérive du latin *villa*.

Ce village formait primitivement une seigneurie appartenant, au XIIe siècle, aux sires de Barbançon, qui la cédèrent aux châtelains de Beaumont.

Le grand bois de Pincemaille s'étend sur une



FIG. 7. — NÉCROPOLE DE LUIKSGESTEL (CAMPINE) URNE CINÉRAIRE DANS SA POSITION DE GISEMENT

portion notable du territoire de Vellereille-les-Brayeux.

Il existe dans la partie de ce bois qui porte, sur la carte d'Etat major, le nom caractéristique de *Bois de la Ville*, des mouvements de terrain (monticules et excavations) difficilement attribuables à des causes naturelles et qui, depuis longtemps, avaient attiré l'attention de M. Edouard Roussille, propriétaire du bois.

Celui-ci ayant fait creuser de-ci, de-là, quelques tranchées de recherche, ne tarda pas à mettre au jour des vestiges d'antiques constructions. Il voulut bien nous aviser de la chose et nous permettre très aimablement de poursuivre les fouilles au profit du Musée de l'Etat.

* * *

L'endroit en question est situé exactement à 3,100 mètres sud de la tour de l'ancienne abbaye de Bonne-Espérance, à 150 mètres du chemin de fer de Charleroi et à 100 mètres de la limite du territoire de la commune de Peissant. Un très vieux chemin que l'on croit être d'origine romaine passe à 900 mètres de là (1).

Les substructions s'étendent sur le versant nord-ouest et en pente douce d'une butte naturelle de 7^{m}60 de hauteur, de 75 mètres de longueur et de 55 mètres de largeur (fig. 6). Ce sont celles d'une petite habitation belgo-romaine.

* * *

Elles comprennent deux groupes de pièces reliés par une étroite galerie dont la longueur atteint 32 mètres.

Les pièces composant le premier groupe (n^os I à VI) devaient servir de logis au propriétaire et à ses serviteurs. Celles du deuxième groupe (n°s VIII à XIII) étaient affectées aux bains et à leurs annexes.

La coupe de la butte montre l'habitation établie sur le versant N.-O. du monticule, à une hauteur variant entre 2^{m}35 et 4^{m}20 au-dessus du sol environnant. Faisons remarquer que ce sol, fort argileux (2), rend le voisinage de la butte très fangeux après quelques pluies. Nos recherches ont démontré que c'est précisément à cause de la nature argileuse du sol qu'un petit industriel belgo-romain vint se fixer dans ce lieu si peu favorable à l'habitat.

Nous décrirons, dans un prochain article, les diverses parties des substructions mises au jour.

Fouilles à Luiksgestel (Campine)

Le cimetière de Luiksgestel, bien abîmé hélas par des fouilleurs inexpérimentés ou cupides, est situé à 2,400 mètres Nord de la frontière.

Grâce à la vigilance de M. C. Poutiau, nous y avons fouillé encore deux sépultures intactes dont les urnes ont pu être photographiées dans leur position de gisement (fig. 7).

Cette vaste nécropole par incinération a donné

(1) Ce *diverticulum* (?) se détache, près de Strée, de la chaussée romaine de Bavai à la Meuse, passe au sud de Leers-et-Fosteau, traverse le hameau de Fontaine-Haute, le village de La Buissière, le bourg de Merbes-le-Château, laisse Peissant à gauche et le bois de Pincemaille à droite, passe à Faurœulx et va rejoindre, à Estinne-au-Mont, la grande voie stratégique de Bavai à Cologne.

(2) L'argile plastique s'y rencontre à une faible profondeur.

des vases à sillons horizontaux, des poteries ornées d'incisions profondes et des bracelets creux ouverts terminés par des ailettes plates qui la rattachent aux périodes III et IV de l'âge du bronze.

Bon ALFRED DE LOË.

LE PORTRAIT DE MARIE-MADELEINE D'AUTRICHE PAR SUTTERMANS AU MUSÉE DE BRUXELLES

NOTRE Musée possède deux tableaux de l'Anversois Juste Suttermans, peintre attitré des Médicis au XVIIe siècle. D'abord, l'admirable buste d'homme en armure, acquis en 1904 à la la vente de la princesse Mathilde; puis, quelque



SUTTERMANS. — MARIE-MADELEINE D'AUTRICHE
(Musée de Bruxelles)

peu éclipsé par le rayonnement de ce chef-d'œuvre, un portrait de femme en deuil, no 453 *toile*; H. 1m,03, L. 0m,76, *Coll. Sevène, St-Pétersbourg, 1894* (1)] qui a passé jusqu'aujourd'hui pour celui de *Christine de Lorraine, veuve du grand duc de Toscane, Ferdinand Ier*. J'apporte la preuve — une simple confrontation photographique — que nous sommes en présence de *Marie-Madeleine d'Autriche, veuve du grand duc Cosme II*. A la mort prématurée de ce dernier, le



SUTTERMANS. CHRISTINE DE LORRAINE
(Galerie Corsini, Florence)

28 février 1621, son fils Ferdinand II, âgé de onze ans, fut proclamé grand duc sous la régence de sa mère Marie-Madeleine d'Autriche et de son aïeule Christine de Lorraine. Les Régentes figurent aux côtés de l'enfant pâle, sous un dais tendu de noir, agréant avec lui le Serment d'obédience du Sénat florentin — dans une vaste composition historique, œuvre principale de Suttermans, actuellement fort abîmée et reléguée à l'antichambre de la Bibliothèque des Offices. Tableau endeuillé, triste comme la cour étriquée et dévote du Palais Pitti... La différence de traits des tutrices imposantes du jeune prince y apparait très nette.

I. La duchesse grand-mère, *Madame Sérénissime* Christine de Lorraine, déjà vieille (2), a le

(1) A.-J. WAUTERS, *Catalogue historique et descriptif des tableaux anciens du Musée de Bruxelles*. 2e éd. (Bruxelles, 1906), p. 181. Photo. Delœul.

(2) Née en 1565, elle mourut à Castello en 1637.

visage maigre et allongé de Catherine de Médicis, sa tante. Energique et mystérieuse comme la célèbre reine de France, elle revit de façon surprenante dans un portrait ovale de la galerie Corsini à Florence (salle I, n° 20) que je reproduis ici. L'aspect revêche de sa physionomie s'accentue en diverses effigies; à la *Mostra del Ritratto*, ouverte en ce moment au *Palazzo Vecchio*, on a l'occasion de contempler une œuvre maîtresse de Suttermans, un portrait en pied de Christine de Lorraine, auprès d'une table où sont déposés un crucifix doré et un livre orné d'enluminures, — provenant de la villa *médicéenne* de Poggio a Caiano (salle des Cinq Cents, n° 27). Je signale aussi, dans le *musée des horreurs* précieux au point de vue iconographique, constitué par le pittoresque couloir qui relie les Offices au Palais Pitti, deux portraits : n° 1101, à genoux et priant, accompagnée d'un chien; n° 1247, debout, sur la table une couronne, à gauche en haut un vitrail, — lointains reflets d'œuvres perdues de Suttermans.

SUTTERMANS. — MARIE-MADELEINE D'AUTRICHE
(Pinacothèque de Lucques)

II. La *sérénissime archiduchesse* Marie-Madeleine d'Autriche, elle, était si *belle femme*, que son mari, d'une constitution débile, en mourut... non sans avoir eu beaucoup d'enfants! — Nous la rencontrons, jeune, au Palais Corsini (salle I, n° 13) (1). Ensuite, la similitude du costume tend à confondre la plantureuse veuve du maladif Cosme II avec l'ascétique Christine de Lorraine. Considérons pourtant ses joues pleines et ses grands yeux (2), en un panneau — incontestablement original de Suttermans — à la Pinacothèque de Lucques (n° 148; Cat. 1909, p. 64) dont je joins la photographie à ce bref article. Le nôtre en est certes une variante assez terne, destinée à l'exportation. Rappelons que l'échange des portraits familiaux fut d'usage permanent entre les cours; des répliques nombreuses se confectionnaient dans ce but; Suttermans ne peut pas toujours être rendu responsable des médiocres... Le tableau de Lucques lui-même, au reste, répète la partie supérieure d'une toile importante qui se trouve également à l'Exposition florentine parmi celles envoyées de Poggio a Caiano (salle des Cinq Cents, n° 26) (1), Marie-Madeleine en deuil, assise, avec une croix d'argent sur la poitrine; au bas de sa robe, un petit chien; au fond, le rideau de velours rouge habituel à notre artiste. Elle tient en main un papier où nous lisons les mots : *Alla Ser^{ma} Arcid^{sa} Gran Duch^{sa} de Toscan*, qui enlèvent tout doute quant à son identité.

On sait que Poggio *Imperiale* se nomme ainsi en l'honneur du frère de la grande duchesse, l'empereur Ferdinand II, auquel, en 1623, elle délégua son peintre favori Juste Suttermans. La cour de Vienne, entière, *posa* pour notre compatriote... J'ai songé à l'existence recluse et mélancolique de Marie-Madeleine d'Autriche, en montant, sous un ardent soleil de printemps, vers le palais maussade qui dresse son péristyle jaune au bout d'une majestueuse allée de cyprès et de chênes verts.

Florence, avril 1911. PIERRE BAUTIER.

(1) Mentionnons, en outre, un mauvais portrait de la duchesse avec son fils Ferdinand II enfant (Couloir Offices-Pitti, n° 29).

(2) On croit reconnaître Marie-Madeleine d'Autriche dans une *Madeleine pénitente* de Suttermans (Office, n° 101).

(1) Je compte publier la série des Suttermans de Poggio à Caiaux dans une petite monographie illustrée du portraitiste des Médicis (*Les grands artistes des Pays-Bas*. Bruxelles, Van Oest).

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

PRESSIGNY ET SPIENNES

La Société préhistorique de France avait choisi, l'an dernier, la cité de Tours comme siège de son VIe Congrès.

Les belles excursions archéologiques dont cette ville est le centre et peut-être aussi le souvenir de Rabelais, de Descartes, de Bretonneau et de Balzac, initiateurs des vraies méthodes de recherche et d'examen scientifiques, la désignaient au choix des organisateurs.

Des communications nombreuses autant que variées, ont été faites au cours des séances et de grandes excursions ont eu lieu à l'issue du congrès dans les départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher et de la Vienne.

C'est ainsi que nous avons visité les tailleries de silex, dites du *Grand Pressigny* qui se rencontrent en réalité sur une zone excessivement étendue, comprenant plusieurs communes des départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne. Le bourg du Grand-Pressigny n'étant, comme son nom l'indique, que la plus importante de ces localités.

On trouve des champs jonchés de silex taillés dans les communes du Grand-Pressigny, de La Celle-Guenand, du Petit-Pressigny, de Paulny, de Neuilly-le-Brignon, d'Abilly, de Barrou, de La Guerche, de Méré et de Leugny.

Les endroits où existent les principaux ateliers sont la Claisière, la Doucetterie, la Grassecour, la Chatière, les bois de l'Epinal, la Davière, Larcy, les Dubois, La Guerche, les Pivols, la Cannonière, le Riveau, Meizay, le Petit-Carroir, la Fontaine, l'Epinet, Bouferré et l'Epargne.

C'est le docteur Léveillé qui, le premier, en 1862, a découvert les ateliers du Grand-Pressigny, et ce fut le 18 août 1864, que Broca fit, à la Société d'Anthropologie de Paris, la première communication relative aux produits de ces stations.

Alors qu'à Spiennes les gisements de matière première sont souterrains et n'ont pu être mis à profit par nos Néolithiques qu'au prix de véritables travaux de mine, au Pressigny, au contraire, le silex est à fleur de terre.

La surface du sol de toute cette région, en effet, est constituée par ce que les géologues appellent « l'argile à silex », c'est-à-dire le résidu de l'altération de la craie par les eaux pluviales.

Ici, les silex provenant de la décalcification du Turonien supérieur, atteignent des dimensions exceptionnelles, d'où la fortune des ateliers pressiniens.

Bien que l'on dise et que l'on répète couramment que les silex du Grand-Pressigny sont couleur de cire, il y a dans la contrée des silex des couleurs les plus variées : blanc laiteux, jaune, blond, marron, etc.

« Les vrais ateliers, dit Léveillé dans les notes manuscrites qu'il a laissées, se caractérisent par la présence d'éclats de toutes formes, amoncelés en ronds plus ou moins réguliers, parfois d'un très grand diamètre. Dans les points qui n'ont pas été bouleversés, ces amas ont jusqu'à un ou deux mètres d'épaisseur, les éclats sont les uns sur les autres, sans ordre, et on n'y trouve qu'un très petit nombre d'instruments entiers. »

Comme on le voit, on ne saurait donner une

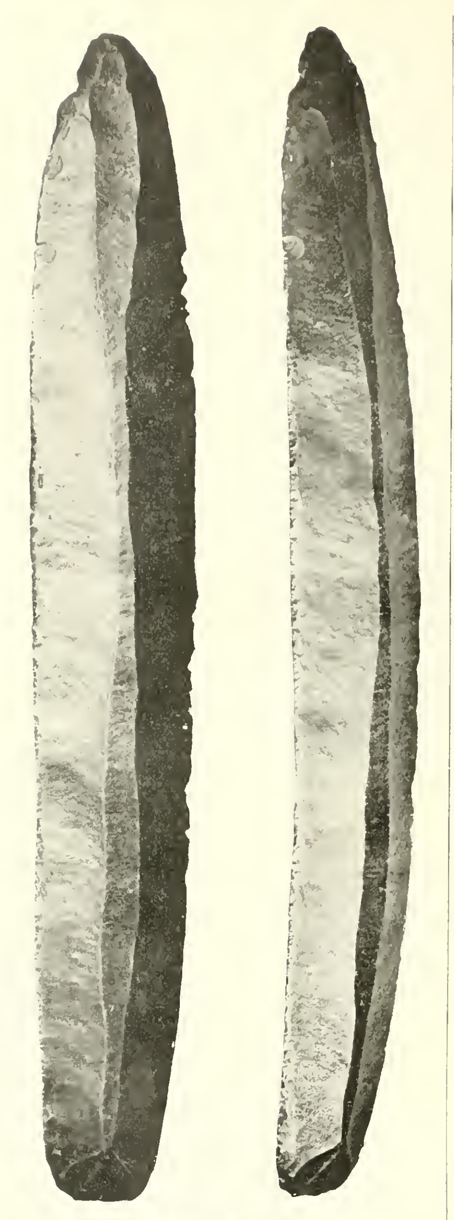


FIG. 1. — GRANDE LAME EN SILEX DU PRESSIGNY TROUVÉE A SUTENDAEL (PROVINCE DE LIMBOURG)
(Réduite d'un tiers)

description plus exacte de nos ateliers de Spiennes.

Au Pressigny, de même qu'à Spiennes, la division ou mieux la spécialisation du travail existait déjà; à la Claisière, par exemple, les gros nucleus encombrent les champs; à l'Epargne, au contraire, ce sont les débris et ébauches de scies à encoches et de lances qui abondent.

En ce qui concerne le commerce de la Gaule à l'époque néolithique, dit Déchelette dans son manuel de préhistoire, d'intéressantes indications nous sont données par les produits des tailleries de silex du Grand-Pressigny, et plusieurs préhistoriens se sont attachés à en étudier la dissémination.

A la suite d'une enquête approfondie, M. de Saint-Venant a pu constater leur présence sur une aire géographique fort étendue et trois principaux courants d'exportation se dessinent déjà nettement sur la carte :

1° Un courant ouest se dirigeant sur la presqu'île armoricaine par la basse vallée de la Loire, pour s'épanouir dans toute la Bretagne, particulièrement dans la Morbihan.

2° Un deuxième courant, qu'on peut appeler oriental, se dirigeant franchement à l'Est par le Bourbonnais et la Bourgogne, où il s'épanouit une première fois, pour ensuite pénétrer en Suisse par le département du Jura. Il ne s'y enfonce pas profondément, mais se répand latéralement à droite et à gauche normalement à son axe, en formant une bande relativement peu large allant de la Savoie à l'Alsace, en passant par la Suisse occidentale seule.

3° Un courant nord, moins dense, remontant d'abord la Loire, puis se dirigeant par le Loir-et-Cher, l'Eure-et-Loire, l'Eure et la Seine-et-Oise, vers l'Oise et surtout l'Aisne. De là, en effleurant un peu la Somme et les Ardennes, le courant se prolonge dans le Pas-de-Calais et le Nord, pour aller s'éteindre en Belgique, ce qui s'explique par la concurrence des beaux ateliers de Spiennes (1).

Voici un premier relevé sommaire des pièces pressiniennes qui, à notre connaissance, ont été trouvées en Belgique :

Exel (province de Limbourg). — Une très belle lame. Collection Durieux.

Kinroy-Maeseyck (province de Limbourg). — Trois grandes lames dont deux fortement retouchées. Collection Nyssens.

(1) J. DE SAINT-VENANT, *Dissémination des produits des ateliers du Grand-Pressigny aux temps préhistoriques* (Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 12me session, Paris 1900, p. 280).

Mendonck (*Flandre orientale*). — Une grande et belle lame dont la face dorsale est entièrement retaillée. Deux grands fragments de lames épaisses et étroites très retouchées sur les bords latéraux. Collection van Overloop.

Porcheresse (province de Namur). — Une lame retouchée et polie sur le dos. Collection De Puydt.

Rhode-Saint-Genèse (province de Brabant). — Deux belles lames pointues et en partie polies et cinq fragments importants d'autres lames de grande dimension également. En tout sept objets. Collection Cumont.

Roy (province de Luxembourg). — Une lame rétrécie en soie. Collection De Puydt.

Sainte-Gertrude (Limbourg hollandais). — Un fragment de poignard. Collection Hamal-Nandrin.

Sutendael (province de Limbourg). — Magnifique lame retouchée aux extrémités et sur les bords. Longueur : $0^{m}30$; largeur maxima : $0^{m}042$ (fig. 1 réduite d'un tiers). Musées royaux du Cinquantenaire.

On voit donc que sans être rarissimes, les produits pressiniens n'abondent cependant pas chez nous où on ne les rencontre jamais qu'à l'état de belles pièces, ainsi que l'a déjà fait remarquer M. Rutot.

A. L.



FIG. I. — MATER DOLOROSA. (*Galerie Ehrich. New-York*)

UN TABLEAU ATTRIBUÉ A LANCELOT BLONDEEL AUX GALERIES EHRICH, NEW-YORK

Depuis la publication de mon petit volume sur *Lancelot Blondeel, peintre* (Bruxelles, Van Oest, 1910), j'ai appris l'existence d'une œuvre inédite attribuée au maître brugeois, qui se trouve actuellement aux Galeries Ehrich, à New-York (1). J'en dois la photographie (fig. 1) à M. Louis R. Ehrich, que je suis heureux de remercier ici.

On ignore la provenance du tableau, acheté en Allemagne comme issu d'une collection privée anglaise; — mais l'interprétation des armoiries qui figurent aux angles de la partie inférieure sera de nature peut-être à fournir quelque indice.

Bois : dimensions 0m52 × 0m52. Une *Mater dolorosa*, drapée de bleu foncé, au cœur percé d'une flèche, dont la poignée est d'une extraordinaire fantaisie... Le style incontestablement *brugeois* de cette madone l'apparente fort à celle qui, à la cathédrale St-Sauveur, porte — d'après la conjecture de M. Hulin — le nom de Jan Van Eeckele.

L'entourage se compose de six compartiments : au-dessus *La Circoncision* et *La Fuite en Egypte*, à dextre, *Jésus parmi les docteurs* et *La Marche au Calvaire*; à sénestre, *La Descente de croix* et *La Mise au tombeau*. Pour constituer *Les Sept Douleurs de la Vierge*, il manque *Le Christ en croix*, qui était représenté sans doute, dominant la niche principale, en un médaillon orné qui a disparu. Les rapports de composition semblent nombreux avec le panneau bien connu d'Adrien Ysenbrant à l'église Notre-Dame à Bruges (2); ils confirment le très proche lien qui unit Lancelot Blondeel à l'école de Gérard David.

Le cadre architectural — tracé *en vernis brun sur fond d'or*, selon le procédé familier à l'artiste — entremêle autour des sujets les caractéristiques têtes de béliers, les guirlandes capricieuses et les volutes festonnées. Les ombres y sont tracées au moyen de hâchures. — Nous sommes tentés de mettre en parallèle un tel décor avec le curieux *Saint Pierre* (Musée de Bruxelles) et surtout *La Légende de Saint Georges*

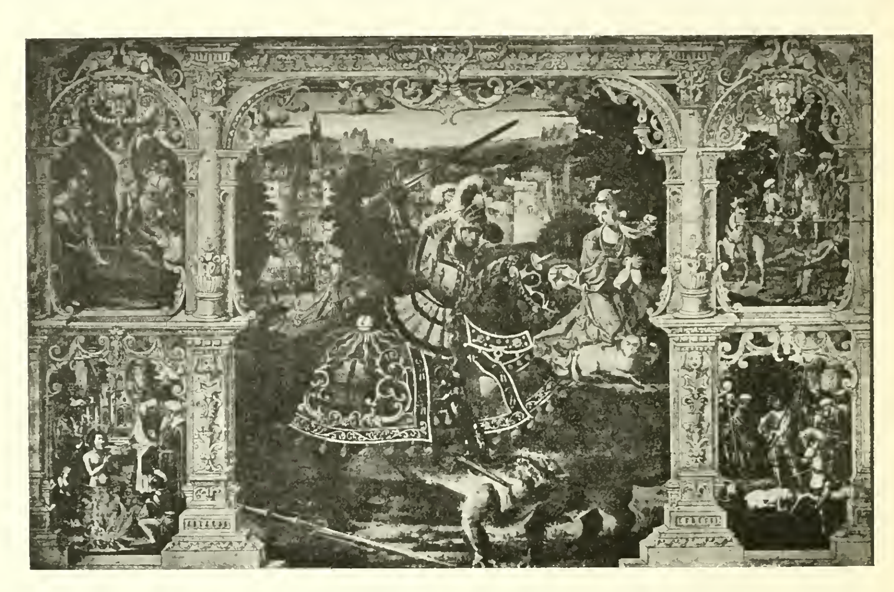


FIG. 2. — LA LEGENDE DE SAINT GEORGES (*Musée communal de Bruges*)

(1) *The Ehrich Galleries*, « Old Masters », 463-465, Fifth Avenue, New-York.

(2) Fierens-Gevaert, *Les Primitifs flamands*, pl. CXXI.

(Musée communal de Bruges) (fig. 2) — deux œuvres dérivées, il est vrai, alors que la qualité brillante de l'exécution et la profondeur du sentiment, feraient plutôt considérer le tableau de New-York comme un original. Mon correspondant souligne en outre l'éclat du coloris. Le Lancelot Blondeel des galeries Ehrich apparaît digne en tous points des œuvres les meilleures que nous avons conservées, trop rares, du peintre érudit qui prolongea dans Bruges déclinante le rayonnement ingénu de la Renaissance à son aurore. PIERRE BAUTIER.

ROME

Nos envois à L'Exposition archéologique

LE Comité des Fêtes de Rome rompant avec la coutume qui, en matière d'expositions, consiste à tout grouper dans une enceinte unique, s'est attaché au contraire à placer les choses dans le milieu le plus indiqué pour les recevoir.

Proche de la villa Borghèse, à la Vigna Cartoni, dans un admirable parc, s'élève donc le Palais de l'Art Moderne entouré des pavillons des nations étrangères; à la Piazza d'Armi, à l'entrée de la campagne romaine, l'exposition régionale et l'exposition ethnographique donnent au visiteur une image vivante et animée de l'Italie pittoresque tout entière. Le Château Saint-Ange est le siège de l'exposition rétrospective de l'art italien du moyen âge et de la Renaissance; enfin les Thermes de Dioclétien, où a lieu l'EXPOSITION ARCHÉOLOGIQUE, abritent, dans leurs salles immenses, les glorieux vestiges de la Rome impériale.

Là se trouvent réunis autour de l'*Ara Pacis* les reproductions des monuments les plus remarquables qui, de l'Asie à l'Espagne et de l'Afrique à la Germanie, témoignent encore de la grandeur de l'Empire.

* * *

Invités par la Métropole à participer à « l'apport des Provinces » nos musées se sont empressés de mettre à la disposition du comité de l'Exposition archéologique les reproductions de ceux des monuments antiques de Belgique qui portent le mieux, dans divers ordres d'idées, l'empreinte du génie romain (1). D'abord la carte des routes et des principales stations romaines de notre pays, des vues du pont romain de Montignies-Saint-Christophe sur la voie de Bavai vers la Meuse et Trèves et sur la rivière l'Hantes et le fac-similé de la colonne itinéraire de Tongres. Ensuite le plan-relief au 1/50e des substructions de la villa belgo-romaine de l'Hosté, à Basse-Wavre. Puis des moulages et des photographies de monuments lapidaires: dédicace à la déesse Néhalennia, divinité celtique de l'Abon-



VUE D'UNE DES SALLES DES THERMES DE DIOCLÉTIEN AVEC LA RESTITUTION D'UNE « COLONNE AU GÉANT » EXPOSÉE PAR LE MUSÉE DE MAYENCE

dance qui présidait en particulier au commerce et à la navigation, trouvée à Dombourg; dédicace au dieu Mars Intairabus, divinité guerrière celtique découverte à Foy lez-Bastogne; dédicace aux déesses-mères celtiques (Matronæ Cantrus-

(1) Tous les musées étrangers ont montré, du reste, le même empressement à envoyer aux Thermes les documents les mieux choisis et on ne saurait assez rendre hommage à M. le Commandeur Lanciani, professeur à l'Université de Rome, restituteur de la *Forma Urbis*, qui a été le promoteur et l'organisateur de cette exposition incomparable.

teihiæ) trouvée à Hoeylaert; dédicace à Hercule Saxanus découverte à Norroy; bas-relief montrant une barque manœuvrée par des rameurs et chargée de ballots de marchandises, trouvée à Vieux Virton; autre bas-relief représentant un maître d'école vêtu du manteau gaulois à capuchon découvert à Arlon; épitaphe de deux personnages aux noms gaulois latinisés, provenant de Tongres; lion rampant tenant une proie sous ses griffes trouvé aux portes de Bavai; inscription métrique des thermes d'Arlon; piédestal avec des figures de divinités gauloises sous un déguisement romain, découvert à Les Fontaines.

Naturellement nos grands tumulus à chambre de bois et à mobilier purement romain, si spéciaux à la région hesbignonne, sont là dûment représentés par d'excellentes maquettes auxquelles sont jointes des vues photographiques, une peinture à l'huile du célèbre groupe d'Omal et une carte montrant leur échelonnement le long de la route de Bavai à Cologne, notre *Voie Appienne*.

Une jolie vitrine renferme les moulages polychromés de nos meilleurs bronzes figurés: Hermès de Tirlemont, Hercule, Mercure de Givry, poignées décorées des bustes de Cybèle et d'Attis, vase de Herstal, Mercure assis, buste de Bacchus, Mars d'Anderlecht, buste de Minerve, main votive de Rumpst, Mars Ultor, etc..

Enfin des photographies et des peintures à l'huile reproduisent nos plus beaux vases de verre et de bronze, de même que le « camée de Tirlemont », le bracelet de Presles et les mobiliers complets des tumulus de Herstal, de Fresin, de Cortil-Noirmont et de Walsbetz.

Ainsi qu'il convient, le tout est pourvu d'un étiquetage abondant et accompagné d'un petit catalogue explicatif illustré.

A. L.



LE MUSÉE DE L'ARMÉE

Le numéro du *Franc Tireur* du 30 juillet 1911 a publié, sous ce titre, dans le but de *faire connaître de quelle manière fut constitué le Musée de l'Armée*, un article que nous croyons inutile de reproduire ici. Nous y relevons cette phrase : « *Au résumé, — et ceci est un point d'histoire qu'il importait d'établir, — c'est au lieutenant-général Theunis qu'il faut reconnaître l'initiative de la création du Musée de l'Armée* ».

Du moment qu'on élève la question à la hauteur d'un point d'histoire, il importe de l'entourer de tous les éléments susceptibles de l'éclairer. On ne lira donc pas sans intérêt les quelques données qui vont suivre.

L'idée de créer un Musée de l'Armée, qui naquit à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles 1910, mit quelque temps à se faire jour. Le comité chargé d'organiser une exposition spéciale dans le compartiment militaire n'avait eu d'abord en vue qu'une exhibition toute temporaire.

Invité, dès octobre 1909, à faire partie de ce comité et désireux de ne pas voir le travail effectué en vue de l'exposition rester stérile, je conçus immédiatement le projet d'organiser, après l'exposition, au troisième étage — libre alors — de la Porte de Hal, une nouvelle section qui, sous le nom de *Musée de l'Armée*, se serait de suite alimentée de tout ce que les exposants auraient bien voulu nous abandonner.

Je publiai même en novembre-décembre 1909, dans le *Bulletin des Musées Royaux*, un appel au public qui fut reproduit par plusieurs journaux et notamment dans le numéro du 12 janvier 1910 du *Franc Tireur*.

Mon idée avait été admise par la Commission et par M. le général Theunis que j'avais pressenti d'abord et à qui j'avais ensuite écrit, dès le 16 février 1910, pour lui faire, à cet égard, une proposition formelle.

Dans la lettre que je lui écrivis à ce sujet, je proposais également la création d'une *Société des Amis du Musée de l'Armée* et j'invitais M. le lieutenant-général Theunis à en accepter la présidence d'honneur. Le comité de cette société aurait été composé notamment des membres de la commission organisatrice du Musée de l'Armée à l'exposition.

Dans sa réponse, en date du 18 février 1910, M. le lieutenant-général Theunis me déclarait qu'il partageait entièrement ma manière de voir et, en ce qui concerne la Société des Amis du Musée de l'Armée, m'écrivait ce qui suit : « *Si la Commission croit que mon appui est de nature à faciliter la formation de cette société, j'accepterai avec reconnaissance la présidence d'honneur.* »

Bien plus : un des membres, — un seul — de la Commission du Musée de l'Armée à l'exposition ayant déclaré qu'il ne voulait absolument pas de la Porte de Hal comme siège du futur Musée de l'Armée, M. le général Theunis, que j'avais averti, ajoutait en post-scriptum à sa lettre précitée : « *J'ai promis le Musée de l'Armée à la*

Porte de Hal, je m'opposerai d'une façon absolue à ce qu'il lui soit donné une autre destination ».

L'idée d'un Musée permanent de l'Armée est donc bien venue du Musée de la Porte de Hal, qui devait du reste l'englober sous la forme d'une section nouvelle.

C'est de la Porte de Hal que partit également la première idée d'une Société des Amis du Musée de l'Armée, pour laquelle j'élaborai même un projet de statuts.

Quand le *Franc Tireur* écrit dans ses colonnes : « *Le Musée de la Porte de Hal, désirant pouvoir recueillir éventuellement quelques souvenirs qu'on aurait pu lui abandonner, fit des démarches auprès du lieutenant-général Theunis*..... etc. » il paraît donc bien qu'il est assez loin de la vérité.

Je tiens à ajouter que les archives de la Porte de Hal renferment une volumineuse correspondance ayant trait au Musée de l'Armée et éclairant parfaitement la question. Je me ferai un plaisir de placer cette correspondance sous les yeux de ceux qu'elle pourrait intéresser.

GEORGES MACOIR.



DONS DE DOCUMENTS GRAPHIQUES

M. E. DESAIX, éditeur à Aywaille, a eu la gracieuseté de nous offrir une belle série de cartes postales, reproduisant des vues de Bruxelles, d'Anvers, Bruges, Tournai, Namur, Dinant, Liége, Waterloo et l'Abbaye d'Aulne, et présentant le grand avantage d'être accompagnées de quelques données historiques relatives aux monuments représentés. Nous adressons nos vifs remercîments à M. Desaix.



NOUVELLES ACQUISITIONS

Le Musée de la Porte de Hal vient de s'enrichir de quelques pièces qui viennent augmenter d'heureuse façon certaines de ses séries.

Ce sont :

1. Un pistolet à silex de la seconde moitié du XVIIIe siècle, dont le canon bronzé et damasquiné d'or porte les poinçons de Miguél Zegarra, arquebusier célèbre de Madrid. Sa signature figure également sur le corps de platine. Toutes les garnitures de cette jolie pièce sont finement ciselées, sur fonds sablés et dorés, de rinceaux et de fleurs.

Miguél Cegarra (ou Zegarra), qui signa le canon et la platine de ce pistolet, fut l'élève de Gabriél de Algora, autre arquebusier célèbre de Madrid. Nommé arquebusier du roi Charles III en 1768, Miguél Zegarra mourut en 1783. Sa contremarque renferme les armes de Madrid, accompagnées d'une fleur de lys à la droite.

2. Un pistolet à silex à deux coups, deux canons superposés et une seule détente, du XVIIIe siècle. Les deux canons, munis chacun d'un bassinet avec couvre-bassinet et batterie, tournent autour d'un axe, de façon à se présenter, chacun à leur tour, devant l'unique chien. L'arme est munie d'un crochet de ceinture et ornée de ciselures.

Le pommeau a été recoupé, mais cette amputation ne diminue pas la valeur du pistolet, intéressant surtout par son mécanisme.

3. Un pistolet français à silex, modèle an XI.

4. Un briquet à silex, en laiton, muni d'un bougeoir également en laiton. Le chien, le couvre-bassinet et sa batterie, la gâchette et la sougarde sont en fer et la crosse en bois. Toutes les parties métalliques sont ornées de gravures. La platine et la contre-platine sont décorées de trophées d'armes et portent la signature « Bate, London ».

5. Un revolver à percussion, à six canons tournants formant faisceau, signé « W. W. Marston, New-York. »

6. Un pistolet à quatre coups et un seul chien, à percussion périphérique.

Les quatre canons, d'acier bronzé noir et rayés, forment bloc. L'arme n'est munie que d'un seul chien et d'une seule gâchette. La pointe percutante du chien est remplacée par un disque tournant portant sur un point de sa circonférence une petite pointe percutante.

A chaque armer du chien, le disque tourne et la pointe percutante vient se placer de façon à pouvoir frapper la cartouche déposée dans le canon devant lequel elle se trouve. Le bloc des canons reste donc immobile pendant le tir, mais peut glisser d'arrière en avant le long de la table de culasse pour permettre l'introduction des cartouches. Toutes les pièces métalliques de l'arme, sauf les canons, le chien et la gâchette, sont en laiton. L'arme est signée « C. Sharps, 1859 ».



SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

sous le patronage de S. A. R. Mme la Comtesse de Flandre

LA *Société des Amis des Musées Royaux* a offert au Musée d'Armes deux brassards du XVIe siècle à décor doré aux armes de la famille Pico de la Mirandole.

La remise en a été effectuée au Musée de la Porte de Hal, le 3 juillet à 8 heures du soir.

Nombreux étaient les Amis des Musées qui avaient répondu à l'aimable invitation de M. Georges Macoir, qui leur a fait les honneurs du Musée et, en une charmante causerie, leur en a décrit les principales curiosités et notamment les précieux objets provenant du legs Vermeersch.

Les salles du vieil édifice, remplies de glorieux débris du passé, présentent, à l'éclat de la lumière électrique un spectacle féerique et nous formons le vœu que le public soit à son tour admis à l'admirer.

* * *

C'est le 7 juillet que le Ministre des Sciences et des Arts a présidé à l'inauguration des collections Evenepoel et Vermeersch. Les Amis des Musées qui, grâce à l'amabilité de M. Van Overloop, avaient été conviés à cette cérémonie, ont été émerveillés de la profusion des richesses accumulées par les généreux donateurs.

La collection Evenepoel constitue, pour les faïences de Delft, un ensemble sans rival.

Quant à la collection Vermeersch, jamais il ne nous a été donné de contempler une pareille profusion d'objets précieux tels que rétables sculptés, tapisseries, éventails, porcelaines de toutes provenances, statuettes, émaux, meubles, pendules, formant un cabinet d'amateur tout à fait hors ligne.

Grâce à la générosité éclairée des deux meilleurs amis que les musées aient jamais comptés, nos galeries nationales se classent maintenant au premier rang.

L'ingéniosité des conservateurs a su masquer la pauvreté et l'insuffisance des locaux, qui abritent nos richesses artistiques.

Les Amis des Musées ont, à diverses reprises, insisté auprès du gouvernement, pour voir terminer à bref délai les nouveaux locaux de l'aile sud.

L'extension récemment prise par nos collections rend leur achèvement particulièrement urgent et nous osons espérer que le gouvernement, soucieux de sa responsabilité, se décidera à l'entreprendre à bref délai.

* * *

Le 20 juillet 1911 les *Amis des Musées* ont eu la primeur de la visite des collections d'art d'Extrême Orient, que le public pourra prochainement admirer au Musée du Cinquantenaire.

M. MICHOTTE a fait, au cours de cette visite, une causerie intéressante et substantielle sur l'Art Japonais.

Nous lui adressons nos plus vifs remerciments.

AVIS

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

◆ ◆

On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles.*

Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'endommagés, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.

◆ ◆

Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. Pour l'étranger . . 6 fr. 50. Le numéro . . 50 centimes.

UNE COULEVRINE EN BRONZE, A TOURILLONS, DE LA FIN DU XVe SIÈCLE

NOUS tenons à attirer l'attention de nos lecteurs sur une pièce d'artillerie ancienne, en bronze (voir fig. 1), entrée depuis quelque temps dans nos collections et qui, par sa rareté jointe à son excellent état de conservation, constitue pour notre Musée d'armes, un document d'autant plus précieux qu'il a été découvert en Belgique. C'est en effet à Wintham, au cours des dragages effectués dans le lit du Rupel, que cette pièce a été trouvée.

Se chargeant par la bouche et mesurant 1m,84 de longueur de la bouche à l'extrémité de la culasse, ce canon, du calibre de 0m,45 est muni de tourillons faisant corps avec la pièce et engagés dans les yeux d'un étrier à pivot vertical, en fer forgé, destiné à servir d'axe tournant. Sa culasse se termine par une longue queue de culasse, également en fer forgé, fixée par une goupille et qui servait à la manœuvre. Cette dernière pièce a été draguée postérieurement à la découverte du canon, mais elle lui appartient sans conteste et nous n'avons eu qu'à la rattacher, au moyen d'une goupille en fer, au tenon en bronze terminant la culasse.

Nous devons ajouter que les coups de drague donnés pour la remonter à la surface avaient brisé



FIG. 1. — COULEVRINE EN BRONZE, A TOURILLONS, DE LA FIN DU XVe SIÈCLE (*Musée de la Porte de Hal*)

la pièce en trois morceaux. Mais la brisure n'intéressait, heureusement, que les parties lisses et sans décor et il nous a été facile de procéder au recollement des trois fragments. Un mandrin en fer, chassé dans les trois morceaux de la volée et autour duquel fut coulé du plomb fondu, fit l'affaire : les joints furent recouverts de manchons en cuivre épousant la forme octogonale de la volée, plus étroite à la bouche qu'au tonnerre (1).

Disons également que le tonnerre de la pièce

(1) Le poids total de la pièce, pesée avant la restauration, y compris l'étrier en fer forgé, est de 98 kg. 600. La queue de culasse en fer pèse 8 kg. 500.

contenait encore, au moment de la découverte, un petit boulet de fer, fondu à coquilles, et reposant sur un lit de poudre grossière, mélangée de vase.

La lumière est protégée par une bande de fer forgé, dont une extrémité est mobile autour d'une charnière, tandis que l'autre extrémité, repercée d'une ouverture rectangulaire, vient se loger autour d'un tenon muni d'un trou permettant d'y passer une clavette ou un cadenas destiné à maintenir la bande en place et à fermer ainsi la lumière, pour empêcher la pluie d'y pénétrer et les malveillants d'enclouer la pièce.

Ces couvre-lumières, que l'artillerie de la fin du xve siècle et du commencement du xvie siècle connaissait sous les noms de *bendes de fer à fremer les lumières* (1), *nocquetz* (2), *nocquetières* (3), *nocquières à bendes* (4), étaient employés déjà dès l'origine de l'artillerie (5) et continuèrent à l'être au xvie siècle (6) ; on leur adjoignit, vers la fin de ce siècle, des *muselières* (1).

Cette pièce d'artillerie est évidemment une coulevrine de la fin du xve siècle qui, primitivement montée sur un affût léger à roues, ou sur une légère *charpenterie* (2) en bois, pouvait servir en campagne ou pour la défense d'une place forte. Mais il nous paraît certain que l'étrier en fer forgé fixé autour de ses tourillons et la longue queue de manœuvre en fer ont été ajoutés à la pièce postérieurement à l'époque de sa fabrication et probablement à la fin du xvie siècle, afin de permettre à la coulevrine, montée sur un affût en bois, semblable, ou à peu près, à celui que nous représentons à la figure 3, de servir sur un navire. Ce qui tendrait à confirmer ce point de vue, c'est que la coulevrine a été découverte dans le lit du Rupel, en même temps que des fragments d'épées de la fin du xvie siècle et que les débris d'un bateau à l'armement duquel, très vraisemblablement, elle a dû servir.



FIG. [illegible] — PARTIE ANTÉRIEURE DE LA VOLÉE D'UNE COULEVRINE À TOURILLONS, DE LA FIN DU XVe SIÈCLE
(Musée de la Porte de Hal)

Notre coulevrine est décorée, près des tourillons, d'une guirlande de fleurs de lis, dans le style gothique, et porte sur le pan supérieur, vers le tonnerre, un écusson sans armoiries. Mais ce qui fait l'originalité et la rareté de cette pièce d'artillerie, c'est qu'elle se termine vers la bouche, en fût de colonne gothique, sortant de la gueule ouverte d'un dragon fantastique, finement mais puissamment modelé, et d'un grand effet décoratif.

L'histoire de l'artillerie ancienne nous a conservé le souvenir, écrit et figuré, de pièces analogues à la nôtre et décorées de même : le motif décoratif, tête de lion, de dragon, de serpent, se trouve placé, soit sur la volée ou à la culasse, soit,

(1) (2) (3) Cf. DE LA FONS-MÉLICOCQ, *De l'Artillerie de la ville de Lille aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, 1855, p. 24.

(4) L'argentier de la ville de Lille signale, en 1487, les deux *nocquières à bende*, pour couvrir les lumières de deux engiens, et les deux *fors nocques, pour fremer lesd. bendes*. Cf. DE LA FONS-MÉLICOCQ, *op. cit.*, p. 24.

(5) Un compte se rapportant à un grand canon fait à Caen, en 1375, pour le siège de Saint-Sauveur, mentionne : une serrure de fer servant à « fremer un grand *plataine* de fer, laquelle estoit sur le pertuis par où l'on mettoit le feu audit canon, afin qu'il ne pleust en icelui quand il seroit chargé ». Cf. LOUIS NAPOLÉON BONAPARTE, *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie* (ouvrage continué à l'aide des notes de l'empereur par le colonel Favé) t. III, pp. 97 et 98, Paris, 1862.

(6) Cf. DE LA FONS-MÉLICOCQ, *op. cit.*, pp. 30 et 35. Les comptes de Lille nous parlent en 1513, 1526, 1537, 1540, 1565, 1572, etc., des *fors nocques à fremer les lumières*, *des nocques*, *des nocquets*, *des nocquières*, *des bendes de fer pour fremer les lumières*.

En 1535, les échevins de Lille s'adressent à Marcq Florens, orfèvre et horloger de la ville, et lui accordent LIXLVIII s., pour avoir effectué divers travaux à six serpentines de cuivre faites à Tournai et, notamment, pour avoir fait *VI nocquières et XII crampons pour couvrir les lumières*.

(1) En 1560, Toussaint Mas, orfèvre, demande XVI s. pour chacune des paires de pentures et des trois *freumans* destinés aux *custodes* des lumières, et XXX s. pour chacune des *muselières* des pièces d'artillerie, et chacun des quatre *nocquets* qui servent à fermer ces *muselières*.

Cf. DE LA FONS-MÉLICOCQ, *op. cit.*, p. 35.

(2) On appelait ainsi les affûts fixes, en bois, des pièces d'artillerie de l'époque.

comme c'est le cas dans notre pièce, à la bouche.

Francesco di Giorgio Martini, dans son *Trattato di architettura civile e militare* (vol. II, p. 131), a laissé sur l'artillerie italienne de son temps (1465), des renseignements bien intéressants et, dans un second écrit postérieur au premier, il a représenté, en les décrivant, les bouches à feu les plus ordinairement employées. Parmi celles-ci figurait le *basilic* (basilisco) dont la longueur était de 22 à 25 pieds (7m,436 à 8m,450), et qui lançait un boulet, de bronze ou de fer, pesant environ vingt livres (6 kg., 700). Le type de *basilisco* représenté par Giorgio Martini a la bouche modelée en gueule d'animal fantastique (1).

Devant Neuss, l'artillerie de Charles le Téméraire se composait de :

« Neuf grosses bombardes en fer ; — huit de cuivre ; ces dernières, de huit à onze pieds de longueur, avaient des *têtes de lions figurées sur leurs volées ; ..... six serpentines de cuivre avec des têtes de dragon*, ayant de huit à onze pieds de longueur (2). »

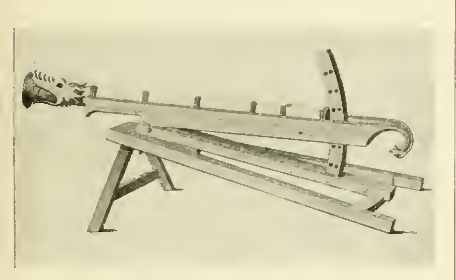


FIG. 3. — COULEVRINE EN BRONZE, SUR AFFUT (1450 à 1500)

L'inventaire des objets embarqués à Bordeaux pour le siège de Fontarabie (1522), cité par V. Gay, mentionne : « *Ung faucon à gueulle de lyon davant* monté de fust et de roues, du poids de 800 l. — *Plus ung aultre faulcon desmonté, à gueulle de serpent entour les tourillons*, poysant 350 l. — *Ung faulconneau à gueilhe de serpent davant* du poix de 200 ou plus » (3).

Un manuscrit, sans date ni titre, de l'ancienne bibliothèque royale, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, à Paris, contient les figures coloriées de 135 pièces d'artillerie, probablement d'origine italienne et qui peuvent se placer entre 1450 et 1500 (1). L'un de ces dessins, que nous reproduisons ici (fig. 3) est particulièrement intéressant, ne fût-ce qu'au point de vue affût. Ce dessin représente une coulevrine en bronze, sans tourillons, encastrée dans un fût qui varie d'inclinaison en tournant autour d'une cheville horizontale. La partie postérieure du fût est percée d'un encastrement que traverse un arc de pointage, percé de trous permettant d'y placer une cheville destinée à faire varier l'inclinaison de la pièce. La bouche de cette pièce d'artillerie est modelée en gueule de dragon (2) et rappelle fortement celle de notre coulevrine, dont le dessin est, du reste, plus artistique.

Des pièces comme celle qui vient d'entrer dans nos collections sont fort rares, il faut le dire, et nous ne pensons pas qu'il en ait jamais été trouvé de semblable dans notre pays. Ailleurs, elles ne sont pas plus communes et les rares exemplaires qui peuvent exister encore ne doivent l'emporter que de peu, en tout cas, sur le nôtre, exception faite, bien entendu, pour l'énorme et merveilleux canon en bronze, conservé au Musée historique de Bâle et qui représente à lui seul, au point de vue du fini de l'exécution et de la beauté du décor, tout ce que l'art du fondeur a produit de plus parfait dans ce genre de travail.

GEORGES MACOIR.

SCULPTURES ATTIQUES DU Ve ET DU IVe SIÈCLES

PARMI les récents accroissements de la division des antiquités, nous signalerons deux sculptures attiques de bonne époque dont l'intérêt justifie une description de quelque étendue.

(1) Cf. *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, t. III, p. 106 et pl. 30 (fig. 6), Paris, 1862.

(2) *Ibidem*, t. I, p. 66, Paris, 1846.

(3) Cf. Archives de la Gironde, Minutes de Math. Contat, 111.2 (reproduit par V. GAY, *Glossaire Archéologique*, p. 613, Paris, 1887).

(1) Cf. L. BONAPARTE, *op. cit.*, t. I, pl. III (fig. 10) et p. 52 ; et t. III, pl. XII (fig. 2) et pp. 170 à 172. Cf. également Lorédan LARCHEY, *Origines de l'artillerie française*, pl. 30 (*B*) et p. 9, Paris, Dentu, 1863.

(2) Nous signalerons également une figure d'une édition des *Vigiles de Charles VII*, reproduite par L. N. Bonaparte (*op. cit.*, t. I, pl. III, n° 9) et une miniature d'un manuscrit de la *Destruction de Troyes* (Bibliothèque nationale, à Paris. Reproduite par L. Larchey, *op. cit.* p. 40 (*B*).

Les canons reproduits sur ces figures ont aussi la bouche modelée en tête d'animal. Le canon reproduit dans le Mss. de la *Destruction de Troyes* devait être à tourillons (seconde moitié du XVe siècle).

La première est un joli petit fragment d'un bas-relief funéraire attique du début du IVe siècle avant J.-C. (1)

Notre musée était peu fourni en monuments funéraires de cette époque : une petite stèle charmante provenant d'Athènes et représentant une jeune femme assise à laquelle une servante présente un coffret à bijoux ; la petite stèle béotienne d'Hermophaneia, don de Madame Paul Errera, représentant un groupe de famille et enfin un bas-relief de petites dimensions montrant une jeune femme tenant en main un oiseau familier.



FIG. 1. — FRAGMENT DE STÈLE FUNÉRAIRE ATTIQUE

Le nouveau fragment provient d'un monument plus important qui, à l'état complet, pouvait mesurer environ 1m,20 × 0,m80. Il représentait la scène que les archéologues désignent sous le nom de δεξίωσις, ce que l'on pourrait traduire par : la poignée de main : le défunt, ici la jeune femme assise que l'on voit sur notre fragment, serre la main de l'époux survivant. La main seule du mari, qui était debout devant sa compagne, est conservée.

Assise sur une de ces chaises cintrées, en bois, dont la forme a été reprise à l'époque du premier empire, la jeune femme de notre stèle a une simple coiffure ondulée serrée par une ténie, habituelle aux grecques du ve et du ive siècles.

Elle est vêtue de deux tuniques superposées : le chiton ionien, la chemise proprement dite, simple fourreau de lin, carré, maintenu sur les épaules par une série de boutons déterminant de petits plis froncés. Ce vêtement apparait sur le bras seulement, étant entièrement recouvert, par le chiton ou peplos dorien, ample pièce de laine carrée, repliée vers le haut et retenue aux épaules par des fibules. Ici, comme cela devait avoir lieu fréquemment, ce vêtement a été cousu de façon à former fourreau. Tel nous devons nous figurer le costume des matrones athéniennes à la fois simple et modeste, mais beaucoup plus fourni et plus décent, si l'on veut, que ne le laisserait supposer beaucoup de représentations plastiques.

Il ne peut cependant être question, ici, d'un portrait : il est probable que, sauf cas exceptionnels, les bas-reliefs funéraires étaient exécutés à l'avance dans les officines des marbriers et que les familles se contentaient de venir faire choix de bas-reliefs appropriés aux circonstances, et y ajoutaient les inscriptions nécessaires.

Ces bas-reliefs sont donc, pour la plupart, des œuvres d'art industriel, mais ils participent généralement de la sérénité et de l'élévation de l'art contemporain, même lorsqu'une exécution lâchée trahit la main d'un artisan plutôt que celle d'un artiste.

Ici, le travail est délicat et soigné. Les yeux légèrement dirigés vers le haut, ont une expression de rêverie intérieure, que Scopas semble avoir introduite dans l'art, et qui est si bien à sa place dans les sculptures funéraires.

L'on s'est demandé quelle était la signification exacte de ces scènes de δεξίωσις : évoque-t--elle la réunion, dans un monde meilleur, de ceux qui se sont aimés sur terre, est-ce la poignée de main suprême, les adieux aux défunts, ou est-ce tout simplement l'évocation de la famille unie et dans le présent et dans l'éternité ?

Il y a un peu de tout cela dans ces gracieuses images et en préciser le sens, d'une façon trop pédante, serait aller à l'encontre des sentiments des Hellènes.

Il y avait beaucoup de vague et d'indécis dans leurs croyances telles que la philosophie et un scepticisme aimable les avait transformées au ve siècle, et cette indécision se marquait bien dans les rites funéraires. Tout ce qui touche à la mort et aux derniers devoirs rendus aux défunts

(1) Inv. A. 1901. Dimensions du fragment 0m,[illegible]0 × 0m,50. Marbre pentélique.

est du domaine des sentiments intimes qu'une pudeur secrète empêche de trop analyser.

La raison s'efface devant la piété.

Les Athéniens accomplissaient religieusement des rites qui avaient perdu toute signification précise et en passant devant ces stèles touchantes ils n'y voyaient sans doute autre chose qu'un souvenir des morts aimés et un espoir de les retrouver un jour.

Le spiritualisme n'a pas trouvé d'expression artistique plus parfaite que les stèles funéraires attiques.

* * *

A partir de la fin du v[e] siècle les monuments funéraires attiques affectent parfois la forme d'un édicule, surmonté d'un fronton, dans lequel sont groupées les figures en très haut relief, parfois même en ronde bosse.

C'est probablement d'un monument de ce genre que provient la petite tête en marbre reproduite par la fig. 2 (1).

Elle appartient sans doute à la servante qui, dans les stèles funéraires, accompagne souvent sa maîtresse, et qui se place modestement soit sur un des côtés, soit en second plan, lorsque le premier est occupé par des personnages plus importants.

L'asymétrie très sensible qui se constate entre les deux profils, le profil gauche étant plus ramassé que le profil droit, prouve à l'évidence que c'était le profil droit qui était tourné vers le spectateur, ou mieux que la tête était vue de trois quarts et la figure placée du côté droit du monument.

La tête est coiffée du Kekryphiale, voile entourant étroitement les cheveux et n'en laissant passer que quelques mèches sur chaque tempe, et s'enroulant en bourlet sur le dessus du front.

Par sa coiffure autant que par son style, la tête rappelle singulièrement celle de la servante de la célèbre stèle d'Hegeso, que l'on place à la fin du v[e] siècle.

Ici, le caractère des traits est même plus sévère encore : le lourd menton, la moue dédaigneuse de la bouche, qui succéda au début du v[e] siècle, au naïf sourire archaïque, et qui a valu à une statue primitive de l'acropole le surnom de *boudeuse*, la simplicité austère des formes, tout cela nous ramène bien plus avant dans le v[e] siècle, non loin des graves sculptures d'Olympie.

Il est à remarquer qu'il ne faudrait pas se hâter à dater trop haut ce fragment. L'évolution de l'art est plus lente dans des œuvres à caractère *industriel*, telles qu'étaient les stèles funéraires, que dans le grand art. Les artisans n'étaient pas tous dans le mouvement, et il n'est pas jusque dans les métopes du Parthénon où l'on constate que certains sculpteurs *retardaient* singulièrement.



FIG. 2. — TÊTE PROVENANT D'UNE STÈLE FUNÉRAIRE

Si donc, comme nous le pensons, notre joli fragment provient d'une stèle funéraire, nous ne serons pas loin de la vérité en le datant de la fin du v[e] siècle avant J.-C.

JEAN DE MOT.



PETITE CHRONIQUE

Brecht (province d'Anvers). — Au lieu dit *Eindhovenakker*, tout proche de la voie romaine d'Anvers à Hoogstraeten (voie de Bavai à Utrecht), des travaux de désablement ont fait découvrir simultanément deux cimetières antiques très voisins l'un de l'autre et d'âge différent.

Le premier, caractérisé par des urnes grossières contenant des débris d'os humains calcinés, sem-

(1) Inventaire A. 1906

ble appartenir à l'âge du bronze ou au premier âge du fer. Le second, où l'on a trouvé des vases ornementés à la roulette, un collier fait de perles en pâte de verre, un morceau d'ambre brut, un scramasax et une plaque de ceinturon en bronze, est incontestablement franc.

Damme (Flandre occidentale). — Cette intéressante localité possède un petit musée installé dans une des salles de l'Hôpital St-Jean, fondé en 1249 par la comtesse Marguerite de Constantinople. Il renferme des tableaux et objets d'art des XVe et XVIe siècles, des dalles tumulaires, etc. M. l'abbé Opdedrinck, qui nous y a guidé, a soumis à notre examen un lot de poteries provenant des fouilles de l'hôpital. Elles appartiennent au moyen âge et aux temps plus récents. Un petit vase à aspect franc, mais en réalité du xe ou xie siècle, a seul retenu notre attention.

Liége. — Le Musée Curtius. — Ce nouveau musée est fort bien aménagé. La section belgo-romaine et franque tient tout le rez-de-chaussée. On y voit notamment le produit des fouilles opérées dans plusieurs tumulus belgo-romains du pays de Liége : Tombe dite d'Avennes, Tombe dite de Hodeige, Tombe de Bléhen, tumulus de Ligney, Tombe de Heron, Tombe de l'Empereur à Moxhe, etc. etc.

Des objets (armes, vases, bijoux, etc.) provenant des cimetières francs de Seraing, de Moxhe, de Fallais, de Hollogne-aux-Pierres, de Seny, de Latinne, etc.

Les antiquités préhistoriques occupent le second étage et les vitrines 13 à 23 contiennent les spécimens les plus caractéristiques recueillis dans les onze groupes d'emplacements habités, explorés en Hesbaye de 1888 à 1908.

L'agglomération Cartuyvels, n° 13, constituait une sorte d'atelier de taille du silex.

Le village de Tourinnes, n° 15, comme le précédent, a fourni de belles séries de tessons, en partie exposées dans la vitrine 27. Les huttes ou cabanes devaient être de forme arrondie.

Le Village des Tombes à Omal, n° 27, contenait seize foyers. Le gisement du Vicinal, n° 18, comportait dix fosses ou foyers mêlés à des emplacements protohistoriques. L'agglomération du Niva, n° 19, était pauvre malgré ses seize emplacements fouillés non loin de Grandchamp.

C'est parmi les tessons grossiers du hameau de l'Epinette, n° 20, que Georges Sarauw, de Copenhague, reconnut les premières empreintes de graines, signalées depuis dans chaque agglomération.

Le n° 21 concerne les fonds de cabanes de Bassenge, village du Limbourg. L'aspect du silex est différent de celui de la province de Liége, mais dans l'ensemble, l'industrie appartient au même peuple.

Enfin, le village de Jeneffe, n° 23, comportait cinquante huit emplacements explorés en 1907 et en 1908. Petits ateliers ; quantité énorme de silex, poteries abondantes, ornementation du plus haut intérêt, comme le montrent les vases exposés dans la vitrine n° 26, ainsi que les dessins et les photographies placés en regard.

Excellents petits guides par Marcel De Puydt, Lucien Renard et Jean Servais.

Lixhe. (province de Liége). — Au pied de la montagne de Loën, les travaux de construction d'une voie ferrée particulière ont amené la découverte de cinq ou six sépultures par inhumation datant de la fin de l'époque franque. Ces tombes sans mobilier ne semblent être que la continuation de ce vaste cimetière carolingien dont les carrières de craie voisines ont depuis longtemps fait connaître l'existence.

Mont-Ste-Aldegonde (province de Hainaut). — M. R. Warocqué y a terminé, depuis quelque temps déjà, l'exploration d'un cimetière belgo-romain situé au lieu dit *La Folie*, sur le versant ouest d'un promontoire élevé (cote 160) dominant la grande voie romaine de Bavai à Cologne.

Ces fouilles, dirigées par M. Charles Fontaine, ont donné de nombreuses urnes cinéraires, des vases d'offrande, des fibules et quelques monnaies d'Antonin-le-Pieux et de Faustine.

Saint-Jean-Geest (province de Brabant). — En extrayant des terres pour faire des briques en un endroit situé près de l'église, on a découvert à environ $0^m,50$ de profondeur, quatorze squelettes déposés dans des caveaux en maçonnerie sèche.

Il s'agit, dans l'espèce, de sépultures franques des derniers temps de cette période (ixe ou xe siècle). La coutume du mobilier funéraire étant alors tombée en désuétude sous l'influence des idées chrétiennes, les sépultures de ce genre n'intéressent que peu l'archéologie.

Weelde (province d'Anvers). — Nouvelle station *tardenoisienne* découverte par M. Louis Stroobant. Elle est située près d'une mare qui croupit aux abords de l'immense bruyère, à 1350 mètres ouest de l'église de Weelde.

Malgré la stérilité de son sol, la Campine, aux

temps préhistoriques et protohistoriques, avait donc une population assez dense, ainsi que le prouvent les découvertes de stations antiques que l'on y fait pour ainsi dire chaque jour.

A. L.

NOUVELLES ACQUISITIONS

Le Musée de la Porte de Hal vient de s'enrichir des pièces suivantes :

1. Une coulevrine en bronze, à tourillons, de la fin du xve siècle, trouvée au cours de dragages effectués dans le lit du Rupel, près de Wintham.

Cette pièce, fort rare et très intéressante, est décorée, près des tourillons, d'une guirlande de fleurs de lis, dans le style gothique, et porte, sur le pan supérieur, vers le tonnerre, un écusson sans armoiries. Ce qui fait l'originalité et la rareté de cette pièce d'artillerie, c'est qu'elle se termine vers la bouche en fût de colonne gothique, sortant de la gueule ouverte d'un dragon fantastique, finement mais puissamment modelé, et d'un grand effet décoratif. Nous l'avons décrite ci-avant.

2. Une demi-armure, de la première moitié du xviie siècle, se composant : de la cuirasse, dont la dossière se termine par un petit garde-rein ; de la braconnière à deux lames, fixée au bas du plastron ; d'un colletin de deux lames, qui s'ouvrait sur charnière fixée à la partie gauche ; de la défense des bras, se composant des spallières, à trois lames ; des canons d'arrière-bras, des cubitières et des canons d'avant-bras ; des gantelets, sans doigts.

Elle est complétée par le casque, espèce de cabasset sans ergot, dont la partie supérieure du timbre est modelée à seize côtes.

La partie supérieure du plastron de la cuirasse, de même qu'un des bords de la visière du casque, portent un poinçon intéressant et assez rare : un écu à trois fleurs de lis, surmonté d'une couronne royale et accosté, à gauche, de la lettre *M*, et à droite, de la lettre *P*.

Ce poinçon, assez peu connu, est attribué à M. Petit, armurier qui travailla pour le roi de France Louis XIII.

3. Deux *bardiches*, de formes différentes, qui seront l'objet d'une étude spéciale dans notre prochain *Bulletin*.

4. Une épée de ville, de la fin du xviiie siècle, à lame fine et mince, taillée à six pans et portant dans ses gouttières l'inscription : « *En Toledo* ».

La monture, en cuivre doré, est délicatement ciselée ; la fusée, en fer émaillé, est probablement un travail saxon du xviiie siècle.

5. Une épée à monture d'acier taillé à facettes et repercé, du commencement du xixe siècle.

6. Un revolver à six coups, pour cartouches à broche, du calibre de 0^{m},018, système Lefaucheux. L'arme est munie de six canons, réunis en faisceau, et d'une platine rebondissante. Le chien, particularité intéressante, se trouve en dessous des canons, en avant de la gâchette.

Toutes les parties métalliques de l'arme sont nickelées et, sauf les canons, gravées. Le revolver est signé « Lefaucheux B^{té}, rue de la Bourse, 10, à Paris ».

G. Macoir.



DONS

Nous avons reçu pour nos collections :

De M. Ch.-L. Cardon, deux portes avec encadrement, ainsi que deux colonnes.

— Du Ministère des Sciences et des Arts : un dessin représentant le *Tombeau de Francesco Tornabuoni* (Eglise de S. M. Sopra Minerva, à Rome) par M. Servais Mayné, architecte, lauréat du concours de Rome (architecture) de 1905.

— Deux bustes-médaillons offerts par la Ville de Bruges à la demande de M. Beernaert.

— De Mme Willems : un hochet en argent de l'époque Louis XV et une boîte en nacre gravée, de travail chinois.

— De M. Edouard Swabuë, 20, rue Jéricho, sept plaques de revêtement, provenant du Turkestan et de la Perse.

— Du Ministère des Sciences et des Arts : une peinture de Montald intitulée : *Sous l'Arbre Sacré*.

— Du baron de Jamblinne : un fragment d'une pierre tombale, très intéressant pour l'histoire du costume militaire du xive siècle.



UN MUSÉE DE 1812 A MOSCOU

L'IDÉE et le grand souhait de l'Empereur Alexandre Ier de voir inauguré à Moscou un musée en mémoire de l'année 1812 n'ont pu se réaliser jusqu'à ce jour.

Actuellement, il s'est formé à Moscou, sous le haut patronage de S. M. l'Empereur de Russie, un comité pour bâtir un musée qui sera voué à la guerre patriotique. Tout ce qui a rapport aux participants et aux témoins de cette guerre, tout ce qui a rapport au séjour de l'armée française en Russie et tout ce qui a une relation matérielle avec cette guerre, tout cela sera concentré à Moscou dans le nouveau musée, que le comité désirerait voir inaugurer en 1912, cent ans après la mémorable année 1812.

Le comité recherche et recevrait avec la plus vive reconnaissance, pour le nouveau musée, les documents suivants :

1. Des portraits des personnes russes ou étrangères, témoins de la guerre de 1812.
2. Des bustes, statues, monuments et sculptures.
3. Des cartes militaires.
4. Des tableaux, des dessins, des gravures de la guerre.
5. Des uniformes, des armes et des objets d'équipement militaire.
6. Des modèles de monuments commémoratifs.
7. Des croix d'honneur, des médailles, des brevets, etc.
8. Des affiches, des annonces, des assignats.
9. Des manuscrits, des lettres, des documents et même des *copies* de documents.
10. Des caricatures.
11. Des livres, des brochures, des journaux russes ou étrangers, de l'époque.

Beaucoup de documents de l'une ou l'autre des catégories indiquées doivent encore exister en Belgique car nombreux furent les Belges qui prirent part à la campagne de Russie, incorporés dans les armées françaises. Il serait intéressant et précieux de voir leurs souvenirs conservés dans ce nouveau musée de Moscou consacré uniquement à la commémoration de la campagne de 1812.

Là, mieux que partout ailleurs, en effet, étant donné le but spécial que poursuit ce musée, ces souvenirs de bravoure seront à leur place.

Dans le cadre spécial qui leur est destiné, voisinant avec tant d'autres souvenirs semblables qui arrivent de partout, ils seront les témoins glorieux qui attesteront une fois de plus la valeur guerrière de nos ancêtres qui prirent part à la mémorable campagne de Russie.

Nous adressons un pressant appel à nos lecteurs en les priant de nous signaler les souvenirs de cette époque qu'ils pourraient posséder et dont ils accepteraient de faire don au musée de Moscou.

Nous les prions également de nous faire connaître les personnes qui posséderaient des souvenirs de ce genre, afin que nous puissions faire auprès d'elles les démarches nécessaires.

Nous recevrons bien volontiers les dons et les renseignements qui nous seraient envoyés, et nous nous chargerons de les faire parvenir immédiatement au délégué du Comité central, pour la Belgique et les Pays-Bas, M. H. van Son, Lucas Bolwerk, 14, à Utrecht,

GEORGES MACOIR.



AVIS

On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles*

◆ ◆

Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'endommagés, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.



Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

◆ ◆

Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

UN CHAPITRE DE L'HISTOIRE DES ARMES D'HAST. — LA BARDICHE

PARMI les documents très intéressants au point de vue de l'histoire des armes d'hast que renferme le Musée de la Porte de Hal, figure une pièce fort curieuse (voir fig. 1) qui, dans les divers catalogues du Musée, est rangée sous la désignation de *fer de hache d'armes, à deux mains* du xve siècle (1). En réalité c'est, à n'en pas douter, un fer *de bardiche*.



FIG. 1. — FER DE HACHE D'ARMES A DEUX MAINS (BARDICHE — XVe SIÈCLE
(Musée de la Porte de Hal, S. VII, nº 42)

Cette particularité n'a été signalée par aucun des auteurs des divers catalogues du Musée de la Porte de Hal. M. Van Duyse seul y fait allusion en écrivant, en note : « M. Viollet-le-Duc a cru reconnaître le goedendag flamand dans cette arme apparentée à la bardiche polonaise » (1).

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler dans notre *Bulletin* (2), tout l'intérêt de notre fer de hache d'armes, dont voici la description détaillée.

C'est un grand fer de hache, noirci, à tranchant convexe fortement cambré, dont la partie inférieure, au lieu de finir en pointe comme la partie supérieure, s'élargit sur une longueur de $0^{m},35$ environ et une hauteur à peu

(1) Musée royal d'Antiquités et d'Armures, *Catalogue des collections d'armes composant la première section*, par E. Van Vinkeroy, lieutenant, chef de section, p. 137 (nº 649), Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1880.
Musée royal d'Antiquités et d'Armures, *Catalogue des armes et armures*, par E. Van Vinkeroy, capitaine au régiment des carabiniers, p. 219 (série XIV, nº 42), Braine-le-Comte, Zech et fils, 1885.
Musées royaux des arts décoratifs et industriels, *Catalogue des armes et armures du Musée de la Porte de Hal*, par Hermann Van Duyse, conservateur-adjoint du Musée, p. 180 (série VIII, nº 37), Bruxelles, van Assche et Cie, 1897.
Musées royaux des arts décoratifs et industriels, *Catalogue des armes et armures du Musée de la Porte de Hal*, par Edgar de Prelle de la Nieppe, conservateur-adjoint, p. 260 (série VII, nº 42), Bruxelles, Emile Bruylant, 1902.

(1) Cf. A. Van Duyse, *Catalogue cité*, note 2, p. 180. — Voir Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du Mobilier français*, t. V, p. 475.

(2) Voir *Bulletin des Musées royaux*, 2e série, 3e année nº 6, juin 1910, p. 43 à 46. (fig.)

précédemment, pour se terminer par une patte, en partie détruite, mais où s'aperçoit encore la trace d'un trou destiné à laisser passer un clou ou un rivet servant à l'attacher à la hampe (voir fig. 1).

Le fer proprement dit de la hache mesure, depuis la pointe supérieure jusqu'au point d'attache de la patte, $0^m,407$.

La hache s'attachait également à la hampe par deux pattes verticales, fort endommagées, partant du talon de l'arme et munies, elles aussi, de trous permettant d'y passer des clous ou des rivets. Avec la patte située à la partie inférieure du fer, cela faisait donc deux points d'attache solides qui devaient donner à cette arme une force de résistance peu ordinaire. Dans le prolongement des deux pattes verticales fixant l'arme à la hampe, se trouve une pique à section rectangulaire, d'une longueur de $0^m,33$ à partir du talon de la hache.



FIG. 3. — LE BAISER DE JUDAS. (Fresque de Giotto)
Dans la « Capella degli Scrovegni », à l'Arena (Padoue)

Perpendiculairement à celui-ci vient se greffer un bec à section rectangulaire, long de 0^m11 environ, et se terminant en pointe. Une des faces du bec est poinçonnée deux fois du poinçon ci-contre (voir fig. 2). Le poids total du fer est de 1 kg. 360.

Une monographie spéciale (1), que nous avons consacrée à cette arme de forme très particulière et à toutes celles de son espèce qui figurent dans d'autres musées, établit les caractéristiques qui permettent de différencier ces armes d'autres armes d'hast qui présentent avec elles des points d'analogie, tels certains types de *vouges* ou de haches de *Lochabers écossais*.



FIG. 2.

En résumé, sans vouloir refaire ici l'historique de la question, ni recommencer l'examen des opinions émises au sujet de la bardiche par les rares archéologues qui se sont occupés d'elle autrement que pour la citer, comme beaucoup s'en sont contentés (1), les caractéristiques de la bardiche sont les suivantes : c'est une arme d'hast de fantassin, montée sur une hampe assez longue et qui se maniait à deux mains. Elle est munie d'un fer de hache, à tranchant cambré d'ordinaire, dont la pointe supérieure sert à fournir le coup d'estoc, et dont l'extrémité inférieure s'attache au bois par une patte clouée ou cordée, ou bien clouée et cordée. Ce fer se présente, suivant les cas, sous différents aspects : ou bien c'est un simple fer

(1) Cf. *Annales de la Société d'archéologie* de Bruxelles, t. XXIV, livraisons III et IV, 1910, pp. 299 à 350 (fig. et pl.). Les clichés reproduits ici, fig. 3, 6, 7 à 10, ont servi à illustrer notre étude parue dans les *Annales de la Société d'Archéologie* et ont été mis gracieusement à notre disposition par le Conseil d'administration de la Société.

(1) Les rares auteurs qui ont consacré quelques lignes à la bardiche, ne citent et ne reproduisent qu'une ou deux des formes de cette arme et n'en ont, du reste, pas fait remarquer les caractéristiques.

de hache à tranchant convexe fortement cambré, ou bien c'est un fer étroit, très allongé, avec un tranchant faiblement convexe, mais fortifié à la pointe supérieure, qui est munie souvent d'un tranchant angulaire, analogue parfois à l'extrémité des lames de cimeterre. Ce dernier type est celui que l'on rencontre habituellement dans les bardiches russes et ce type doit se classer, d'ordinaire, au XVIIe siècle ou dans le premier quart du XVIIIe siècle. Mais, comme nous le dirons plus loin, il existe encore d'autres types de cette arme.



FIG. 4. — BARDICHE DU MUSÉE DE LA PORTE DE HAL (*Nouv. acquisition*)

Parfois, perpendiculairement au talon de la hache, se trouve un court *mail* ou un bec, affectant des formes diverses : mail plat ou bec pointu. C'est ce dernier que l'on trouve dans l'arme de la Porte de Hal (fig. 1).

Cette caractéristique ne présente guère d'importance au point de vue de la classification de l'arme, car cette annexe fait défaut, souvent, à des haches d'armes ordinaires. Il en est de même de la pique, fixée dans le prolongement de la hampe et qui, dans les bardiches du type spécial que nous possédons, à simple fer de hache fortement cambré (fig. 1), sert à donner le coup d'estoc.

Mais, outre ce que nous venons de dire, la caractéristique principale de la bardiche, c'est le rattachement de l'extrémité inférieure du fer de la hache à la hampe. C'est cette dernière particularité, très importante, qui nous a permis de faire rentrer le fer de hache d'armes de la Porte de Hal (fig. 1), dans la catégorie des bardiches. C'est, en effet, dans cette seule catégorie des armes d'hast qu'on peut la ranger, étant donné, comme nous l'avons prouvé dans notre étude spéciale, que cette arme n'est ni une simple hache d'armes, ni une hache des *Lochabers*, ni un vouge, quoiqu'elle offre, à la vérité, comme nous l'avons montré aussi, des affinités avec certains types spéciaux de ces dernières armes.



FIG. 5. — BARDICHE DU MUSÉE DE LA PORTE DE HAL (*Nouvelle acquisition*)

Si le fer de hache d'armes de la Porte de Hal, représenté figure 1, est bien un fer de bardiche, il ne constitue, nous devons l'ajouter, qu'un numéro un peu à part dans la série des formes diverses que peut présenter cette arme.

Nous avons en effet établi, comme conclusion de notre étude (1), qu'il existe six types principaux de bardiches, rentrant dans trois grandes catégories. Et ce qui permet cette classification, ce n'est pas la configuration du fer de la hache en lui-même, quant au tranchant : cela importe peu en effet, parce que, quelle que soit la forme du fer, il convient toujours pour servir comme arme tranchante. Mais ce qui est intéressant, et ce qui

(1) Voir *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, loc. cit., p. 355.

domine l'essai de classification que nous avons élaboré, c'est *la façon dont l'arme est conçue pour lui permettre de fournir le coup d'estoc.*

Nous ne possédions jusqu'à présent qu'un seul type de bardiche : celui, un peu spécial, qui fit l'objet de notre étude. Mais nous avons eu la bonne fortune d'en rencontrer dernièrement, à Paris, deux autres types différents, qui viennent d'entrer dans nos collections.



FIG. 6
BARDICHE DU MUSÉE DE TZARSKOË-SELO

Dans ces deux types de bardiches (fig. 4 et 5) l'estoc est fourni directement par la pointe supérieure du fer et non plus, comme dans le type que nous possédions déjà (fig. 1), par une pique fixée dans le prolongement de la hampe. La pointe inférieure du fer est rattachée à la hampe par une patte clouée, revêtue de cuir, caractéristique de la bardiche que présentait déjà l'arme faisant partie de nos collections (fig. 1) et qui permet de faire rentrer ces trois armes dans cette classe spéciale des armes d'hast.

Les deux bardiches nouvellement acquises présentent encore entre elles un point de ressemblance, en ce sens que toutes deux ont la pointe supérieure de leur fer sur une ligne oblique par rapport à l'axe de la hampe.

Mais où cesse la ressemblance entre ces deux nouveaux types, c'est dans la conformation même de leur pointe : tandis que l'une (fig. 4) est retaillée en pointe de cimeterre, l'autre (fig. 5) est simplement recourbée et aiguë, mais non retaillée. Quoiqu'il en soit, ces deux types de bardiches appartiennent à la même catégorie : celle des bardiches dans lesquelles l'estoc est fourni directement par la pointe supérieure du fer.

Voici au surplus, afin de mieux fixer les idées, un tableau récapitulatif des formes diverses de la bardiche, se réduisant à six types rentrant dans trois grandes catégories; nous reproduirons, pour plus de clarté, une arme de chacun des types cités en empruntant nos exemples, au Musée de la Porte de Hal pour les types que nous possédons, et pour le reste, aux autres Musées.

Le tableau récapitulatif donné ci-après, embrasse, ou à bien peu de chose près, toute la série des formes sous lesquelles peut se présenter la bardiche.

PREMIÈRE CATÉGORIE

BARDICHES DANS LESQUELLES L'ESTOC EST FOURNI DIRECTEMENT PAR LA POINTE SUPÉRIEURE DU FER

1. La pointe supérieure du fer est sur une ligne droite parallèle à l'axe de la hampe.

Nous en connaissons un type, dans lequel la partie supérieure du fer se termine nettement en pointe angulaire (fig. 6).

2. La pointe supérieure du fer est sur une ligne oblique par rapport à l'axe de la hampe.

Dans ce cas, deux types distincts :

a) Bardiches dont l'extrémité supérieure du fer est retaillée en pointe de cimeterre.

(Musée de la Porte de Hal. - Nouvelle acquisition. Voir fig. 4.)

b) Bardiches avec pointe aiguë, plus ou moins longue et recourbée, non retaillée.

(Musée de la Porte de Hal. - Nouvelle acquisition. Voir fig. 5).

Dans ces deux types, on trouve des bardiches dans lesquelles la pointe supérieure du fer est située, soit du même côté que le fer de la hache, soit de l'autre côté de la hampe, en passant par des formes intermédiaires.

SECONDE CATÉGORIE

BARDICHES DANS LESQUELLES L'ESTOC EST FOURNI PAR UN PROLONGEMENT DE LA POINTE SUPÉRIEURE DU FER, FORMANT UN ANGLE AVEC LE TRANCHANT

Dans cette seconde catégorie, on trouve deux types bien distincts.

1. Le prolongement est hors de l'axe de la hampe, mais parallèle à ce dernier.

Deux hypothèses dans ce cas :

a) Le prolongement de la pointe supérieure du fer se trouve de l'autre côté de la hampe, par rapport au tranchant de la hache. (Voir fig. 7.)

b) Le prolongement est placé du même côté que le tranchant de la hache. (Voir fig. 8.)

2. Le prolongement est placé dans l'axe de la hampe, qu'il continue. (Voir fig. 9 et 10).

TROISIÈME CATÉGORIE

BARDICHES DANS LESQUELLES L'ESTOC EST FOURNI PAR UNE PIQUE, FIXÉE DANS LE PROLONGEMENT DE LA HAMPE ET INDÉPENDANTE DE LA POINTE SUPÉRIEURE DU FER DE LA HACHE.

(Musée de la Porte de Hal. — Série VII nº 42. Voir fig. 1)

MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS. — ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS

COURS PRATIQUES D'ARCHÉOLOGIE

ORGANISÉS DANS LES LOCAUX DES MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE A BRUXELLES, DU MOIS D'OCTOBRE 1911 AU MOIS DE MAI 1912 (HUITIÈME ANNÉE)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le droit d'inscription est fixé à 5 francs par cours. A raison de la nature spéciale des leçons, qui seront données directement sur les objets faisant partie des collections du Musée, le nombre des inscriptions à accepter est laissé, pour chaque cours, à l'appréciation du professeur. Les personnes désireuses de suivre les cours sont priées de s'inscrire en personne ou par lettre, huit jours au moins avant l'ouverture du cours, auprès du professeur dont elles voudraient suivre les leçons. Les jours et heures de leçons annoncés au programme pourront être modifiés, le cas échéant, suivant les convenances réciproques du professeur et de ses auditeurs.

A) Côté de l'avenue des Nerviens
(Pavillon de l'Antiquité).

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

Etude détaillée des collections du Musée.

M. Jean Capart, conservateur-adjoint.

Vingt leçons. Le jeudi, de 2 à 3 heures, à partir du 9 novembre.

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

L'habitation et le mobilier chez les Grecs et les Romains, d'après les monuments et les fouilles récentes.

M. Jean De Mot, attaché.

Vingt leçons. Le jeudi, de 3 à 4 heures, à partir du 9 novembre.

M. Franz Cumont, conservateur.

Cours à déterminer ultérieurement.

B) Côté de l'avenue de la Renaissance
(Musée des plâtres, etc.).

ART DÉCORATIF

La figure humaine et la faune.

(Cours de 3 ans. 2me année)

M. Henry Rousseau, conservateur-adjoint.

Vingt leçons (avec projections). Le jeudi, à 3 heures, à partir du 9 novembre.

BELGIQUE ANCIENNE

Préhistoire. Epoque romaine. Invasions barbares.

Excursions et fouilles.

Baron Alfred de Loë, conservateur.

Vingt leçons. Le dimanche, à 10 1/4 heures, à partir du 5 novembre.

ANCIENNES INDUSTRIES D'ART

Histoire des arts industriels en Belgique.

(Histoire du mobilier civil et religieux en Belgique.)

Des excursions seront organisées.

M. Joseph Destrée, conservateur.

Vingt leçons. Le dimanche, à 10 h. à partir du 7 janvier.

Le Conservateur en chef, Eugène VAN OVERLOOP.

L'examen de ce tableau permet de conclure que notre Musée possède actuellement des spécimens de deux catégories de bardiches, — deux spécimens de la première catégorie et un de la troisième, — représentant trois types de bardiches, sur six connus.

Il va sans dire que nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de combler les lacunes existantes encore dans notre série de bardiches.

Pour en revenir aux types de bardiches récemment acquis par notre Musée, nous signalerons que la bardiche à pointe aiguë, non retaillée, placée sur une ligne oblique par rapport à l'axe de la hampe et qui doit dater du XVIII[e] siècle, est encore munie de sa hampe originale, à laquelle l'extrémité inférieure fait défaut (voir fig. 5). Cette hampe montre encore, à sa partie inférieure, le petit épaulement ou arrêt, sur lequel s'appuyait le petit doigt de la main gauche lorsque l'arme était tenue à deux mains, prête à l'action et à servir le coup d'estoc.

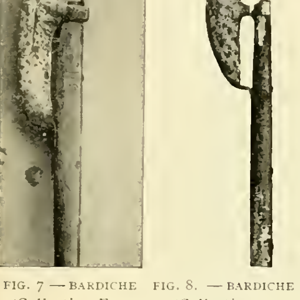


FIG. 7 — BARDICHE *(Collection Em. Cederström à Kinsenberg, Suède.)*



FIG. 8. — BARDICHE *(Collection anglaise vendue à Munich.)*

A remarquer également, à la partie supérieure de la hampe, près du talon de la hache, un petit anneau en fer, qui avait son correspondant (disparu aujourd'hui), près du petit épaulement dont nous venons de parler et qui servait à maintenir une courroie ou une corde de suspension, l'arme, en marche, se portant très probablement en bandoulière.

Ce type de bardiche, qui fut fort employé aux XVII[e] et XVIII[e] siècles dans les pays russes et scandinaves, (concurremment avec le type à pointe retaillée), se retrouve, avec des variantes, sur des documents d'époques bien diverses, notamment sur une fresque de Giotto (voir fig. 3), le *Baiser de Judas*, dans la *Capella degli Scrovegni*, à l'Arena (Padoue).

Voici un autre document, plus intéressant encore, (voir fig. 11). Il figure sur la châsse commencée en 1272, d'après les dessins de Jacquenay, moine de l'abbaye d'Anchin, pour renfermer les reliques de Sainte Gertrude. Cette châsse, œuvre de Nicolas Colars, de Douai, et de Jackemon, de Nivelles, se trouve aujourd'hui à l'église Sainte Gertrude, à Nivelles (1).



FIG. 9 FIG. 10
BARDICHES
(Musée du Nord, à Stockholm)

Elle est en argent doré, enrichie d'émaux translucides et de pierreries. Ses deux grands côtés sont ornés d'arcatures gothiques, formant niches et abritant des personnages.

L'un d'eux est Saint Mathieu, tenant en mains la hache, instrument de son supplice. Le fer de cette hache, (voir fig. 11), est rattaché à la hampe par son talon et aussi par son extrémité inférieure.

C'est une bardiche bien caractérisée, qui présente en outre une particularité fort intéressante : c'est la bande de cuir ou de métal qui s'enroule autour de la hampe à partir du point d'attache de la partie inférieure du fer et qui servait à protéger le bois.

Si les dessins de la châsse de S[te] Gertrude ont été fournis complètement en 1272 et si la représentation du saint Mathieu tenant sa hache-bardiche s'y trouvait telle qu'elle a été ensuite traduite en métal par les artistes-orfèvres auteurs de la châsse, (ce que nous admettrons jusqu'à preuve du contraire), il est permis de considérer ce document comme le plus ancien peut-être figurant sur une œuvre d'orfèvrerie et donnant la représentation de la bardiche.

Quant à la seconde bardiche que nous venons

(1) Voir le moulage de la châsse de Sainte Gertrude aux Musées royaux du Cinquantenaire.

d'acquisition (voir fig. 4), type qui fut fort commun en Russie aux XVIIe et XVIIIe siècles, et dont la pointe est retaillée à la façon des lames de cimeterre, elle présente sur les plats de son fer, près du talon, un décor rudimentaire gravé à la pointe, représentant le combat de deux animaux fantastiques dont l'un, serpent ailé, darde sa longue langue vers la tête de son adversaire, espèce de cheval, à peau zébrée, dont le front porte deux cornes recourbées vers l'avant (1). Le talon est orné de rinceaux de feuillages. Le fer est, de plus, re percé, le long du dos, d'une rangée de petits trous circulaires, dont la présence, si elle ne se justifie pas par un but décoratif, a pour effet de diminuer légèrement le poids de l'arme.

La hampe de cette arme est moderne, mais elle a été reconstituée avec une grande habileté, notamment en ce qui concerne la garniture de cuir reliant la partie inférieure du fer au bois.

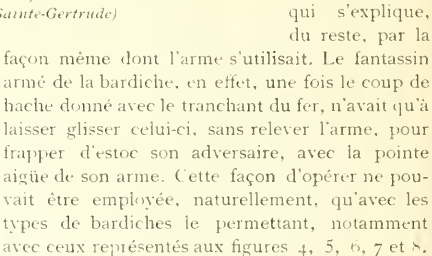
Une tapisserie, de la seconde moitié du XVe siècle, appartenant aux Musées royaux du Cinquantenaire, et représentant la *Bataille de Roncevaux* (voir fig. 12), constitue un document intéressant concernant ce type de bardiche.

A la partie gauche de cette tapisserie, en effet, en dessous et à côté du cheval de Roland, qui frappe de sa « Durandal » le Roi Marsile le menaçant de son fauchard, se trouve un homme d'armes brandissant, à deux mains, une bardiche de ce type, à pointe retaillée. Nous ne connaissons pas de document d'époque antérieure le représentant.

Il parait évident, en tout cas, que le type de bardiche le plus ancien en date est, comme le prouvent les documents connus, celui muni d'un simple fer à pointe aigüe plus ou moins recourbée mais non retaillée. L'idée de retailler la pointe n'a dû venir qu'après, et elle sconstitue un perfectionnement qui s'explique, du reste, par la



FIG. 11. — SAINT MATHIEU. DÉTAIL DE LA CHASSE DE SAINTE GERTRUDE (XIIIe SIÈCLE)
(Nivelles. Église Sainte-Gertrude)



façon même dont l'arme s'utilisait. Le fantassin armé de la bardiche, en effet, une fois le coup de hache donné avec le tranchant du fer, n'avait qu'à laisser glisser celui-ci, sans relever l'arme, pour frapper d'estoc son adversaire, avec la pointe aigüe de son arme. Cette façon d'opérer ne pouvait être employée, naturellement, qu'avec les types de bardiches le permettant, notamment avec ceux représentés aux figures 4, 5, 6, 7 et 8.

(1) Le même décor figure sur une bardiche de même forme, du Musée de Tzarskoe-Selo.

Cf. GILLE (Florent) et ROCKSTUHL, *Musée de Tzarskoe-Selo ou Collection d'armes de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies*, t. I, 14e livr., p. 4 et pl. LXXXIV, Saint-Pétersbourg et Carlsruhe, Velten, éditeur, 1835-1853.

La retaille de la pointe, à la façon des lames de cimeterre, permettait donc d'atteindre plus sûrement l'ennemi et devait lui causer de terribles blessures.

Il est à noter que dans les deux types principaux de bardiches, celui à simple fer aigu et celui à pointe retaillée, on rencontre toutes sortes de formes, depuis celles où la pointe du fer ne dépasse pas l'axe de la hampe, jusqu'à celles où la pointe, dépassant l'axe de la hampe, se recourbe fortement du côté opposé au tranchant de la lame. Les bardiches les plus aptes à fournir le coup d'estoc sont évidemment celles dont la pointe ne dépasse pas l'axe de la hampe et est située du même côté que le tranchant de la hache.

Nous ajouterons que le type de bardiche à pointe retaillée, perfectionnement de la bardiche à simple fer aigu, procède, comme celui-ci, de la hache ordinaire. On est parti de la simple hache d'armes à tranchant peu cambré, montée sur une longue hampe et, pour donner plus de solidité au fer, on eut l'idée d'en rattacher la partie inférieure à la hampe. De là sont sortis les deux types de bardiches que nous venons d'étudier en dernier lieu, ainsi que leurs variantes. Toutes les autres formes que nous avons reproduites, et particulièrement l'arme de la Porte de Hal représentée figure 1, ne sont que des formes intermédiaires ou des formes adjacentes qui se sont développées à côté des deux types principaux que nous venons d'indiquer (fig. 4 et 5). Le premier de ceux-ci représente le dernier stade du développement de cette arme d'hast à double effet.



FIG. 12. — DÉTAIL D'UNE TAPISSERIE FLAMANDE : « LA BATAILLE DE RONCEVAUX ». SECONDE MOITIE DU XVe SIECLE
(Musées royaux du Cinquantenaire, Bruxelles)

Arme d'estoc en même temps qu'arme de taille et de choc, la bardiche était une arme formidable et bien curieuse qu'il était intéressant, on en conviendra, de voir représentée dans notre Musée autrement que par le seul exemplaire qui figurait jusqu'à présent dans ses collections.

GEORGES MACOIR.

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE ET PITTORESQUE

M. LOUIS CAVENS, dont la générosité à l'égard de nos collections s'est manifestée tant de fois, et sous des formes si diverses, nous demande l'hospitalité dans nos colonnes pour un projet, qu'il a conçu, de *Musée ethnographique et pittoresque*.

Nous nous faisons un plaisir de déférer au désir de M. L. Cavens en reproduisant ci-dessous le texte de la note qu'il a bien voulu nous envoyer à ce sujet.

« Il s'agit de la formation d'une collection ethnographique et pittoresque, ayant exclusivement un caractère national et contempo-

rain, à installer au Musée du Cinquantenaire.

De toutes les contrées de l'Europe, la Sud-Néerlande semble avoir toujours été la plus pauvre sous le rapport du costume national, alors que sa sœur, la Nord-Néerlande, en est peut-être la plus riche. Voir au Ryksmuseum d'Amsterdam.

En effet, c'est à peine si l'on peut attribuer à certains objets de toilette et à quelques bijoux campagnards, un caractère qui leur soit nettement particulier, c'est-à-dire qui possède, en dépit de « la mode », des formes persistantes, d'une part, et, d'autre part, différentes de celles des contrées étrangères.

Cet état de pauvreté s'est considérablement accentué par suite du développement des moyens de communication et l'on peut affirmer que, bientôt, et j'insiste sur ce mot, tout ce qui peut avoir ce caractère aura disparu et qu'il n'en subsistera presqu'aucune trace, parce qu'il n'existe pas un traité, avec dessins, qui puisse les redire d'une façon complète et scientifique à nos successeurs dans la carrière. Tout, y compris les ravissantes charrettes à chien de nos laitières.

Comme preuve. Je viens de parcourir notre littoral et j'ai pu me convaincre que là, comme partout dans nos contrées, le phénomène se présente tel qu'il vient d'être esquissé. C'est à peine si j'ai pu acquérir quelques bijoux qui m'ont semblé de fabrication locale, bijoux que j'ai fait parvenir au Musée du Cinquantenaire afin d'être versés dans la série que je lui avais précédemment offerte.

Comme autre preuve. Dans le pays de Waterloo, il n'existe plus aucun porteur de sarrau, le célèbre « Sart-Moulin », qui avait presque conquis une petite renommée en Europe.

Je conclus en émettant les desiderata ci-dessous énoncés :

I. Enquête générale, ethnographique et contemporaine, sous forme d'un questionnaire à adresser, par les soins du Ministère des Sciences, Arts et Lettres, aux bourgmestres et curés de toutes les communes du pays; questionnaire auquel les destinataires seraient invités à répondre par le signalement de tout ce qui pourrait être particulier à leurs communes respectives sous le rapport :

1° de l'habitat; 2° du mobilier; 3° du véhicule et du harnais; 4° du bâteau; 5° du costume et des atours; 6° des légendes, usages et coutumes; 7° du folklore.

II. Formation méthodique d'une collection d'objets de toute espèce qui auraient, dans les genres ci-dessus désignés, un caractère national, et de reproductions par la peinture, le dessin ou la photographie, d'habitats et de véhicules ainsi que de particularités, telles que fêtes, qui seraient dans les mêmes conditions. A cette collection s'ajouteraient des types considérés sous le rapport anthropologique.

III. Formation d'une « Galerie pittoresque » montrant par le pinceau, le crayon et la photographie, les curiosités naturelles, artistiques, archéologiques ou historiques de nos contrées, galerie qui serait pour les beautés de la Belgique ce que la Galerie historique est pour ses gloires; qui les annoncerait non seulement aux étrangers mais encore à nos concitoyens trop souvent ignorants de leur valeur et qui révélerait aux uns comme aux autres des coins et des recoins, ravissants ou grandioses, dont ils ne soupçonnent même point l'existence. »

L. CAVENS.



AVIS

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

◆ ◆

Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.

Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 5 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 41, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'Etat, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. Pour l'étranger . . 6 fr. 50. Le numéro . . 50 centimes.

LE CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE A NIMES

D'ACCORD avec la Société préhistorique française et avec la Municipalité de Nîmes, le comité d'organisation avait décidé de choisir cette année l'ancienne capitale des Volces Arécomiques pour y tenir la septième session du Congrès préhistorique de France.

Ce choix se justifiait fort bien car Nîmes est la ville française la plus riche en monuments antiques. C'est aussi le siège de sociétés savantes et un centre archéologique exceptionnel par la bonne conservation de ses monuments. Ses environs, enfin, sont également fort intéressants au point de vue préhistorique et protohistorique et la vieille cité nimoise est, ainsi qu'on l'a dit, la ville où l'histoire rejoint la préhistoire. »

Les réunions du congrès ont été tenues du dimanche 6 au samedi 12 août inclusivement. La séance d'inauguration a eu lieu le dimanche 6 août. Les trois premières journées (7, 8 et 9 août) ont été consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à la visite des musées et monuments de la ville. Les autres journées (10, 12 et 13 août) ont été réservées aux grandes excursions dans les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône. Le congrès était présidé par M. Armand Viré, dont l'urbanité égale la science, et avait pour secrétaire général et organisateur incomparable le Dr Marcel Baudouin.



FIG. 1. — LE « PONT DU GARD »

Les pays étrangers étaient représentés par MM. Charles Peabody (États-Unis d'Amérique), A. L. Lewis (Angleterre), Valdemar Schmidt (Danemark), le baron Albert Blanc (Italie), J. F. Tavarès de Proença (Portugal), Poprowski (Russie) et D. Viollier (Suisse).

Communications

Elles ont été aussi nombreuses que variées mais nous ne résumerons ici que celles qui nous ont paru présenter le plus d'intérêt :

Le Dr Henri Martin a soumis à l'examen du congrès des dents d'*Equus* de l'époque moustérienne trouvées à La Quina par le Dr Marcel Baudouin et qui semblent présenter deux sortes de lésions de tiquage.

Le cheval ayant fracturé une de ses dents contre un corps dur en mangeant l'herbe, aurait poli ensuite les pointes saillantes en les usant sur une pierre ? Mais on observerait sur les dents de La Quina une autre espèce de tiquage qui est spéciale aux chevaux domestiques *attachés* et frottant leur tête sur une longe. Les vétérinaires affirment que cela ne se voit jamais sur les chevaux sauvages. On serait donc conduit à penser qu'à l'époque moustérienne le cheval avait déjà subi une sorte de domestication. Non pas, dit le Dr Martin, que l'on doive en inférer que le cheval ait servi de monture ou d'animal de trait, ce serait aller trop loin, mais il pourrait se faire que ces animaux aient été attachés tout simplement pour servir de réserves alimentaires.

Adrien de Mortillet n'a point admis cette conclusion. Les vétérinaires, a-t-il dit, n'ont pas pu examiner des chevaux sauvages puisqu'il n'en existe plus, pas même ceux de la Camargue, qui, bien que n'ayant jamais été attachés, ne peuvent mériter le nom de chevaux sauvages. D'autre part, l'ethnographie nous apprend que les peuples primitifs n'attachent pas leurs animaux, mais les enferment dans des parcs. D'ailleurs les Moustériens auraient éprouvé des difficultés spéciales à nourrir leurs troupeaux.

Le comte Begouen a exposé le résultat de ses fouilles heureuses de la grotte d'Enlène, commune de Montesquieu-Avantès (Ariège), où il a trouvé notamment des gravures sur os des plus remarquables mais dont je ne veux point déflorer la publication par une description hâtive et forcément incomplète.

Le Dr Marcel Baudouin a fait une communication très intéressante sur la trépanation cranienne néolithique et ses variétés, illustrée de trente projections de crânes trépanés suivant divers modes et trouvés pour la plupart à Vendrest (Seine-et-Marne) dans la sépulture néolithique de Belleville, propriété de la Société préhistorique française. Au cours de cette belle conférence, l'orateur a présenté, en outre, un crâne d'homme adulte avec double trépanation sur le vivant provenant du dolmen de Montpellier-le-Vieux, situé entre le Puech de Margues et Maubert.

Indice	céphalique . .	68,8
»	nasal	43,9
»	orbitaire . . .	81,1

Le Dr Marcel Baudouin est de ceux qui connaissent le mieux la question. C'est lui qui a découvert la déformation cranienne néolithique (fouilles de Vendrest, 1909), les trépanations craniennes non terminées et les grattages en cercle (frontal et occipital), distincts de la trépanation classique.

Nous devons aussi au savant secrétaire général du congrès un essai de classification des lésions osseuses humaines de l'époque néolithique qui se résume ainsi :

1° Lésions produites par les fouilles, c'est-à-dire lors de l'*exhumation moderne* des ossements.

2° Lésions produites *post mortem* dans la sépulture et s'appliquant :

a) soit à des *os incinérés*

b) soit à des *os décarnisés, non incinérés*

c) soit à des *os non décarnisés* au préalable.

3° Lésions pathologiques proprement dites, se manifestant sur les os *pendant la vie même du sujet* et laissant des *traces* suffisamment reconnaissables sur les squelettes ou débris de squelettes exhumés.

4° Lésions d'ordre opératoire, c'est-à-dire dues à un travail humain qui a pu s'exécuter *a)* pendant la vie du sujet (lésions opératoires proprement dites); *b)* après la mort du sujet.

L'abbé Durand a parlé du néolithique dans la région de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) et le Dr Marignan nous a fait connaître quatre stations de l'âge de la pierre de la rive droite du Vidourle.

Passant aux métaux, le Dr Marcel Baudouin a présenté une étude d'ensemble sur les haches plates de la Vendée qu'il croit d'origine locale.

La plupart sont en bronze à faible teneur d'étain, mais il y en a aussi en cuivre presque pur.

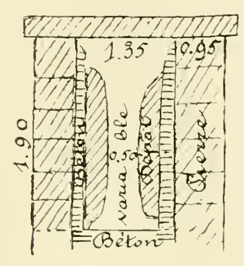
Leur distribution géographique tend à prouver qu'elles ont été inventées et fabriquées sur place.

En effet, si, en Vendée, les produits des ateliers néolithiques du Grand-Pressigny sont dispersés le long des rivières et des côtes maritimes, montrant ainsi par quelles voies ils ont été trans-

portés, les « cachettes » de haches plates ne se sont rencontrées, au contraire, que sur les hauteurs. La Vendée paraît donc avoir été un des centres de développement de la métallurgie.

M. D. Viollier a passé en revue les objets d'or rencontrés en Suisse et nous a fait voir notamment une reproduction photographique du magnifique bol en or pur trouvé à Zürich.

L'or a été abondant dans la Suisse occidentale aux temps protohistoriques, sauf à l'époque de



Le "Pont du Gard"
Coupe du canal

Fig. 2

La Tène, et ne semble pas y avoir été importé, mais paraît provenir de gisements locaux.

M. Florance nous a décrit les tumulus du Loir-et-Cher qui sont nombreux et présentent des types variés. Il y en a avec enceintes ou murées. Les plus anciens sont de l'époque Hallstattienne.

M. Mazauric a donné lecture d'une importante étude faite en collaboration avec M. Bourilly sur un certain nombre d'enceintes fortifiées, préhistoriques et protohistoriques du Gard dans laquelle se trouvaient résumées une foule d'observations des plus intéressantes.

M. Coutil a parlé ensuite des camps du département de l'Eure et nous avons eu l'occasion de dire au congrès ce qui a déjà été fait en Belgique, par le Service des fouilles de l'Etat, au point de vue de l'étude des enceintes, étude longue et difficile, la question étant aussi complexe chez nous qu'elle l'est en France.

M. le Dr Gidon nous a entretenu des « rues cavées » et des « camps cavés » vieilles dépressions rectilignes du sol du littoral du Calvados, sur l'origine desquelles on n'est point encore fixé.

Nous avons souvent été amené à examiner en Belgique de ces vieilles « cavées », semblables aux cavées normandes, qui n'étaient ni des ravinements, ni de vieux chemins, ni des ouvrages de défense, mais simplement d'anciennes traces de recherches de minerai.

Adrien de Mortillet a lu un rapport de M. Rouxel, sur l'intéressante découverte d'un atelier de fabrication d'anneaux en lignite, à Macqueville-Bas (Manche). Ces objets de parure apparaissent au premier âge du fer (époque Hallstattienne). Ce ne sont, alors, que de simples anneaux, plus ou moins larges, ou plus ou moins épais, sans ornements. Ils demeurent tels, ou à peu près, durant les périodes Marnienne et Beuvraysienne, mais à l'époque gallo-romaine on les rehausse de motifs sculptés à même la substance et on les cercle d'or comme le montre le magnifique exemplaire trouvé récemment en Belgique, dans une grotte à Presles.

Le congrès a émis également un certain nombre de vœux, entre autres, que les stations et les gisements préhistoriques classés par l'administration soient respectés complètement et ne soient fouillés que dans les meilleures conditions scientifiques.

M. D. Viollier, conservateur au Musée national Suisse, a fait admettre le vœu que la Société préhistorique française entreprenne l'élaboration de cartes préhistoriques typologiques sur lesquelles il ne serait porté qu'un seul type d'objet par carte, unique façon de mettre entre les mains des préhistoriens un matériel vraiment scientifique et de permettre à la science préhistorique d'avancer sur un sol ferme.

Visites et excursions

Nous avons visité, sous la conduite de MM. Maruéjols et Mazauric qui nous ont donné, avec autant d'obligeance que de science, tous les renseignements désirables, les admirables monuments romains de la ville : le prétendu Temple de Diane, la Tour Magne, les Arènes, la Maison Carrée et la Porte d'Auguste.

Nous avons vu également le *Musée lapidaire*, un des premiers d'Europe par la valeur et l'abondance de ses inscriptions et de ses sculptures antiques auparavant à la Maison Carrée. Au Musée lapidaire se rattache la collection très remarquable des réductions en liège des grands monuments antiques, par A. Pelet. On y trouve là, réunis, les modèles de tous les monuments romains de Rome et du Midi.

Le Muséum d'histoire naturelle est aussi fort beau. Une intéressante exposition préhistorique départementale y avait été organisée pendant la durée du congrès grâce à la subvention accordée

par le Conseil général du Gard. Elle était due à l'initiative du comité local.

La première des grandes excursions nous a fait voir l'importante station humaine de La Liquière, la curieuse nécropole de Canteperdrix, le menhir de Congenies et l'oppidum de Nages.

La station de La Liquière, commune de Cinsens, occupe un plateau élevé pourvu de sources. Le sol y est constitué par un calcaire grisâtre marneux se débitant en petites dalles, d'où le nom de Liquière : du patois *leco*, pierre plate.

On gagne le plateau par une vieille *draille* gauloise, ancien chemin des troupeaux de transhumance, désigné encore aujourd'hui sous le nom de Chemin des Laines (Camin di Lano). Cette station n'a jamais eu de remparts proprement dits, mais plutôt des sortes de murs de clôture. On y voit de vastes enclos en pierres sèches et des restes de nombreuses cabanes isolées ou groupées construites aussi en pierres sèches. Quelques-unes avec appareil en épi. Les murs sont souvent renforcés, à la base, par deux rangées de dalles posées de champ.

Les enclos forment deux groupes séparés par une dépression :

1° Un groupe méridional, tributaire de la Fontaine du Coucou, le plus important par le nombre de ses murailles et de ses cabanes en bon état de conservation.

2° Un groupe septentrional, moins bien conservé qui voisine avec la Fontaine Martin.

On trouve à La Liquière quelques silex taillés et quelques morceaux de poterie néolithiques, des fragments céramiques abondants du premier âge du fer et de l'époque gauloise, de nombreux cailloux roulés *apportés* pour servir peut-être de pierres de fronde, enfin des débris de petites amphores à pâte micacée.

La nécropole de Canteperdrix, commune de Calvisson, présente un groupe de tombes creusées dans le sol et formées chacune par une petite allée couverte en pierres sèches aboutissant à une chambre voûtée en encorbellement à la manière des cabanes de La Liquière. Elles sont orientées à l'ouest.

Les objets qu'on y a recueillis, entre autres une hachette polie en schiste verdâtre perforée pour être suspendue, et les débris céramiques permettent de rapporter ces sépultures à l'extrême fin du néolithique ou à la phase initiale du cuivre (énéolithique). On y aurait pratiqué les deux rites : inhumation et incinération.

Ce type de tombe accuse une origine égéo-ibérique. C'est celui de La Queyrolle, localité voisine, et celui des fameux hypogées de Collorgues où furent trouvées les deux premières idoles (*statues-menhirs*) connues dans la région. Des sépultures du même type ont été signalées en Espagne et au Portugal et toutes sont issues des tombes à coupole des pays grecs.

Le menhir de Congénies est situé presque à la limite des communes de Congénies, de Calvisson et d'Aubais, à proximité d'une importante station néolithique. C'est un monolithe en forme de dalle orienté Est-Ouest. Sa hauteur au-dessus du sol est de $2^{m}50$. M. le Dr Marignan, qui y a fait des fouilles, a constaté que la pierre est enterrée de $0^{m}60$ à $0^{m}65$. Le bloc provient d'une couche appartenant à la Molasse Helvétienne qu'on ne rencontre qu'à trois kilomètres de là. Il est dressé sur sol calcaire.

Ce menhir a été christianisé ainsi qu'en témoignent les nombreuses croix gravées sur ses faces.

La montagne de Nages, commune du même nom, était déjà une station néolithique avant de recevoir ses grands murs beuvraysiens.

L'enceinte principale dite des *Castels* présente deux grandes tours jumelles centrales, pleines comme toutes les tours gauloises, et des murs doublés et même triplés, des escaliers d'accès, etc... On peut y ramasser, outre d'innombrables « cailloux de fronde » (?), des fragments de poterie à décor peigné, des morceaux de doliums, des débris d'amphores de type grec (1), etc.

Le programme de la seconde excursion comprenait les carrières de Barutel, les grottes de la Baume-Longue et de Russan, Uzès, le « Pont du Gard » et la grotte de la Salpêtrière.

Les carrières romaines de Barutel, ouvertes dans les couches compactes du Barrêmien inférieur, ont fourni les matériaux employés à la construction des Arènes de Nîmes. Elles n'auraient plus été exploitées depuis les Romains.

Des fouilles récentes ont permis d'y retrouver des traces de bas-fourneaux où le minerai de fer transporté des Cevennes était fondu sans doute pour la fabrication des outils.

La grotte de la Baume-Longue, à Dions, s'ouvre dans les couches du Calcaire blanc (*Barrêmien supérieur* ou *Urgonien*) à *Requiena ammonia*. C'est une ancienne dérivation souter-

(1) On sait que des amphores et des vases peints de même que des vases de bronze étaient importés des pays grecs sur les *emporia* gaulois.

raine du Gardon. On y a trouvé des objets appartenant à diverses époques : silex et poteries néolithiques, perles en callaïs, belles poteries du premier âge du fer et dépôt de bracelets Hallstattiens.

La grotte de Russan, ou grotte Nicolas, est une de ces innombrables cavités que l'on rencontre sur les deux rives du Gardon et qui toutes ont servi d'habitation ou de lieu de sépulture à l'homme préhistorique. La grotte Nicolas a été fouillée par les membres du « Groupe spéléo-archéologique d'Uzès » qui y ont reconnu : une couche inférieure magdalénienne, une couche néolithique, un niveau de l'âge du bronze et un niveau du premier âge du fer.

Uzès (*Ucetia*) est une ville qui possède d'intéressants monuments tels la tour Fénestrelle, l'ancien château des ducs d'Uzès et la tour de l'Horloge. Nous y avons vu aussi la collection du « Groupe spéléo-archéologique » composée d'objets (silex, poteries, bronzes, beaux échantillons de céramique du premier âge du fer, etc.) trouvés principalement dans les deux grottes que nous venions de visiter.

Le « Pont du Gard », cette œuvre colossale de $48^{m}77$ d'élévation et de plus de 269 mètres de longueur, qui coupe la vallée du Gardon (fig. 1), n'est qu'une partie d'un immense aqueduc de près de sept lieues destiné à conduire à Nîmes les eaux de la fontaine d'Ayran. Il aurait été construit, dit-on, par Agrippa, gendre d'Auguste.

On le traverse en suivant le canal dans lequel on circule aisément malgré les dépôts considérables de carbonate calcaire qui, à certains endroits, rétrécissent quelque peu le passage (fig. 2).

La Grotte-abri de la Salpêtrière, au pied même du Pont du Gard, a été fouillée par M. Cazalis de Fondouce qui y a recueilli des ossements de renne associés à des silex taillés, des instruments en os et même des gravures.

En quittant le Pont, on nous a montré, à gauche, les *Dunes* du Gardon qui servent encore d'asile à de nombreux castors.

Au cours de la troisième excursion, qui n'était pas la moins importante, le congrès a visité la Montagne de Cordes, le Mégalithe à Murettes de Coutignargues, les grottes Bounias, de la Source et du Castellet et la ville d'Arles.

La Montagne de Cordes, commune de Fontvielle, est un îlot de molasse miocène coquillère jadis entouré d'étangs. On y voit, au sommet, une sorte d'allée couverte d'un type spécial, avec deux chambres latérales, creusée artificiellement dans le roc et appelée le *Trou-des-Fées* ou l'*Epée de Roland*. Cet hypogée, qui mesure plus de quarante deux mètres de longueur et dont l'orientation est Ouest-Est (entrée à l'ouest) remonte à la période de transition du néolithique à l'âge du bronze.

Le Mégalithe à Murettes de Coutignargues est un monument d'époque énéolithique également, tenant le milieu entre l'allée couverte type et les mégalithes à encorbellement.

Le Castellet, comme la Montagne de Cordes voisine, est une colline qui s'élève au-dessus d'une plaine autrefois marécageuse.

Les grottes Bounias et de la Source sont des hypogées du même genre et du même âge que le Trou des Fées, mais de proportions plus restreintes.

La grotte du Castellet est une galerie à peu près semblable aux précédentes, mesurant $18^{m}10$ de longueur. Elle a été fouillée en 1876 par MM. Cartailhac, Cazalis de Fondouce et Huart, qui y ont constaté la présence de débris osseux se rapportant à plus de cent individus.

Ces restes humains étaient accompagnés d'objets divers : hachettes en pierre polie, pointes de flèche en silex dont une enfoncée dans une vertèbre humaine, rondelles et perles de collier en callaïs et en pierre ollaire, perle et plaquette en or et poteries remarquables parmi lesquelles une coupe et un gobelet appartenant au groupe des vases dits caliciformes qui indiquent, dans le sud de la France, de même qu'en Portugal et en Sicile, l'âge du bronze I.

Arles, surnommée la « Rome Gauloise », possède comme on le sait, des monuments romains justement célèbres : des arènes plus vastes, mais moins bien conservées que celles de Nîmes, les ruines d'un théâtre antique d'une richesse de décoration merveilleuse, un obélisque de plus de quinze mètres de hauteur et des restes importants de remparts romains.

On y trouve encore un musée lapidaire où abondent les inscriptions et les sculptures gallo-romaines et où sont conservés également de très intéressants sarcophages des premiers temps du christianisme et des objets préhistoriques provenant des fouilles des hypogées dont il vient d'être question.

Il y a en outre, à Arles, un musée d'ethnographie locale fort curieux fondé par Mistral et enfin les fameux *Alyscamps* ou *Champs-Elysées*, ancien cimetière romain consacré aux sépultures chrétiennes par Saint-Trophime et dont la célébrité était telle, au moyen âge, qu'on y apportait les morts de contrées parfois fort éloignées.

Par les Mauleviel et Tarascon s'est effectué le retour à Nîmes où s'est faite la dislocation du cortège.

A. L.

AU MUSÉE DU CONSERVATOIRE

M. Hubert Darche, luthier du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, a fait don, au Musée instrumental annexé à cet établissement, d'un violon qui mérite une mention particulière. La table de l'instrument est en sapin de choix, d'une grande régularité de fibres, le dos en palissandre, avec un filet d'ivoire; les éclisses sont en écaille, la touche est plaquée de la même substance; la volute, très finement sculptée, le cheviller avec les chevilles, le bouton d'attache sont en ivoire orné de boutons en imitation d'opale et de saphir, le cordier en ébène. Le vernis est brun. Le patron, avec la voûte assez bombée et les *f* dessinés très bas, rappellent l'ancienne lutherie flamande. Pas d'étiquette.





Le détail le plus intéressant consiste dans le manche, remarquablement court, qui correspond bien à l'ancienne technique de l'instrument, au XVIIe siècle, alors que l'on ne démanchait pas encore (1). Les violons de cette époque ne sont pas d'une très grande rareté, mais, étant demeurés en usage (on sait qu'à l'inverse des autres instruments, les instruments à archet sont estimés en raison même de leur ancienneté), la plupart ont été accomodés à la technique nouvelle par l'adaptation d'un nouveau manche, plus long.

Aussi les instruments munis du manche ancien, leur donnant une physionomie si caractéristique, sont-ils des plus rares et leur acquisition constitue-t-elle pour un musée un sérieux appoint.

C.

AUX MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

DEUX œuvres viennent d'entrer au Musée ancien, qui apportent une contribution importante à l'étude du XVIIe siècle flamand. L'Exposition de l'année dernière réattira l'attention des amateurs sur Gonzalès Coques, char-

(1) Sur la technique ancienne du violon, voir l'étude de M. Marc Pincherle, dans la *Revue S. I. M.* de Paris, n°s 8 à 10 de la présente année.

mant peintre, un peu injustement éclipsé par la renommée de Teniers. Il sut donner à ses personnages de proportion réduite, disposés en de minutieux intérieurs, une ampleur de structure qui lui valut le surnom de *petit Van Dyck !* *Un jeune savant et sa sœur* (Galerie de Cassel) et *La visite au château* (Marquis de Beauffort, Bruxelles) conquirent toutes nos sympathies. *Le Duo*, acheté au mois de juin 1911 à la vente Maurice Kann à Paris (1), semble bien digne d'être comparé au délicat joyau de Cassel : même fenêtre à croisillons, mêmes cuirs de Cordoue châtoyants, marines et paysages estompés aux murs d'une chambre luxueuse... Ici, pas de signature : l'authenticité ressort uniquement des brillantes qualités picturales. On s'y trouve séduit d'emblée par l'extraordinaire fini des figures : lui, debout, cavalier désinvolte, « vêtu de noir avec un col de points coupés et coiffé d'un feutre », le pied appuyé au barreau d'une chaise, — joue du luth ; elle, assise, en robe de soie violacée, décolletée, toute enjolivée de perles et de dentelles, son exquis minois encadré de boucles légères, — s'absorbe en sa guitare. Sur la table, livres et feuillets de musique ; au coin droit, un lévrier et un perroquet rouge, auditeurs recueillis... Quel sens subtil de l'intimité en cette page fouillée !

M. Fierens-Gevaert narre (2) l'amusante méprise qui faillit provoquer, au grand dam de notre musée, une irrésistible surenchère transatlantique : les armoiries ornant la plaque du foyer *(chevron accompagné de trois roses)* sont considérées par le catalogue de la vente Kann comme celles des *van Rooseveldt*, ancêtres du président des Etats-Unis, — à tort, car il s'agit de la famille *Roose*.

Rappelons que la manière si distinguée de Gonzalès Coques fut appréciée hautement par les princes et les mécènes de l'époque. Ses productions les meilleures se rencontrent en Angleterre (Wallace Collection, Bridgewater-House, etc.). Le Musée de Budapest possède un chef-d'œuvre : le groupe de la famille Van Eycke. — Espérons, avec M. Fierens-Gevaert, que la monographie auquel a droit cet aimable *petit maitre* tentera bientôt l'un des nos érudits !

Nous devons à la générosité inlassable de M. Ch.-L. Cardon le superbe *Départ pour le marché* de Siberechts, présenté à l'Exposition de l'Art belge au XVIIe siècle en parallèle avec le vaste paysage appartenant à la Ville de Bruxelles. Etourdissant aperçu des travaux de la ferme : les légumes complaisamment détaillés dégringolent des paniers entassés ; au-delà, les bestiaux et les poules, une carriole attelée, une laitière portant sa cruche sur la tête, puis, les murailles patinées et les toits rouges d'une maison flamande ; à gauche, dans le lointain verdoyant, un clocher effilé. Tout cela empreint d'une saveur vraiment champêtre, et témoignant d'un don d'observation, méritoire quand on songe aux habitudes conventionnelles de l'école paysagiste d'alors. « Siberechts recherche franchement les difficultés du plein air et devance, avec une réussite complète, les audaces de couleur du réalisme moderne (1). »

Le naturel ! Voilà le caractère propre de Siberechts, qui lui crée une place à part dans l'histoire de l'Art flamand. On le reconnait volontiers aussi aux corsages d'un jaune éclatant (emprunté, dirait-on, à Vermeer de Delft) dont il se plut à habiller ses campagnardes. — Le tableau de M. Cardon, signé et daté 1661, très supérieur à celui que contenait déjà notre musée (n° 423, *Intérieur d'une cour de ferme)* va permettre au public de s'initier au talent curieux de ce maître rare.

* * *

Au Musée moderne, à la riche série des Leys, — évocation impeccable d'un passé pittoresque, permanent décor de *Faust !* Nuremberg animée par Cranach, — s'ajoutent : *La Déclaration* et *La Boutique de livres de Jacob van Liesvelt* (cédés par Le Roy). *Le basset* de Joseph Stevens (vente Clarembaux), — ami de l'homme, fidèle et résigné —, est un morceau émouvant, d'une large facture et d'un magnifique coloris.

Les tableaux provenant du legs Sacré : *Emile Sacré* par lui-même, *Son père* et *Sa mère*, consacrent le souvenir d'un portraitiste sobre et solide.

De nos artistes vivants : Richir, *Blanc et noir* et Wytsmann, *Les Genêts*.

Les écoles étrangères contemporaines s'accroissent d'un joli Prinet, *Entre amies*, le tourbillon vaporeux de la valse ; d'un élégant portrait de femme dû à l'Anglais Patry ; de ce singulier *Roi-Soleil*, œuvre de l'Italien Previati, vision un peu trop littéraire de courtisans inclinés dans une brume dorée d'apothéose (Exposition de 1910).

Le groupe de famille de von Stuck, où surgit une déconcertante infante de Vélasquez, commémore à souhait les surprises que nous ménagea la Section allemande...

Septembre 1911 PIERRE BAUTIER.

(1) Pour la somme rondelette de 73,000 francs... mais les les prix atteints aujourd'hui par les œuvres d'art ne sont plus pour nous étonner !

(2) Dans le *Journal de Bruxelles*, 31 juillet 1911

(1) A.-J WAUTERS, *La Peinture flamande*.

MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS. — ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS

COURS PRATIQUES D'ARCHÉOLOGIE

ORGANISÉS DANS LES LOCAUX DES MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE ET DE LA PORTE DE HAL, A BRUXELLES, DU MOIS D'OCTOBRE 1911 AU MOIS DE MAI 1912 (HUITIÈME ANNÉE) . . . .

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le droit d'inscription est fixé à 5 francs par cours. A raison de la nature spéciale des leçons, qui seront données directement sur les objets faisant partie des collections des Musées, le nombre des inscriptions à accepter est laissé, pour chaque cours, à l'appréciation du professeur. Les personnes désireuses de suivre les cours sont priées de s'inscrire en personne ou par lettre, huit jours au moins avant l'ouverture des cours, auprès du professeur dont elles voudraient suivre les leçons. Les jours et heures de leçons annoncés au programme pourront être modifiés, le cas échéant, suivant les convenances réciproques du professeur et de ses auditeurs.

MUSÉES ROYAUX DU CINQUANTENAIRE
Côté de l'avenue de la Renaissance
(Musée des Plâtres, etc.)

ART CHRÉTIEN

Les peintures des Catacombes de Rome.

M. Paul Van den Ven, attaché.

Vingt leçons. Le mardi, de 2 1/2 à 3 1/2 heures, à partir du 9 janvier.

MUSÉE ROYAL DE LA PORTE DE HAL

ARMES ET ARMURES

Le costume militaire et les armes offensives depuis l'époque franque jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

M. Georges Macoir, attaché.

Vingt leçons. Le jeudi, à 3 heures, à partir du 11 janvier.

Le Conservateur en chef, **Eugène VAN OVERLOOP.**

AVIS

Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'État, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

LES GRISAILLES DU TRIPTYQUE DES PORTINARI PAR HUGO VAN DER GOES

On conserve, dans les galeries des Musées royaux du Cinquantenaire, une copie de ce monument capital de l'art flamand qui fut exécutée, il y a quelque trente ans, par feu Franz Meerts. Que le copiste, artiste consciencieux, ait fait effort pour suivre l'original aussi fidèlement que possible, c'est manifeste; mais il n'a pas réussi à en rendre tout à fait l'impression d'ensemble ni même certaines particularités. Sous son pinceau, les carnations ont pris je ne sais de quoi de gris et de froid, ainsi qu'on le constate en jetant un coup d'œil sur la figure de saint Thomas et sur le groupe d'anges qui occupe le premier plan du panneau médian. La tête de sainte Marguerite, que Hugo a modelée si délicatement en l'animant par de légères couches d'incarnat, revêt, dans la copie, un aspect sombre et monochrome. C'est d'autant plus regrettable que cette figure appartient au panneau le mieux conservé du triptyque. Le ciel, dans les trois panneaux, a perdu en clarté et en transparence; et l'interprète n'est pas parvenu à nous donner la tonalité *générale* qui est beaucoup plus chaude dans l'original. Il se peut que l'artiste ait été contrarié dans sa tâche par l'éclairage discret et plein d'intimité de la petite salle de l'hôpital de Santa Maria Nuova, où le chef-d'œuvre du maitre flamand fut conservé jusqu'en ces dernières années.

Dans la lumière abondante du Musée des Offices, il eût été sans nul doute beaucoup plus à même de saisir certains effets qui lui ont échappé. D'autre part, la copie paraît avoir souffert de la restauration dont elle a déjà été l'objet. En tout cas, elle pousse fortement au noir. Il convient toutefois de noter, comme mieux compris, le groupe des trois bergers et les anges, caractérisés par un curieux effet de lumière, que l'on voit planer au-dessus de saint Joseph. Là, comme dans le rendu des tissus, le peintre semble serrer de près l'original. L'interprétation offre donc, en dépit de certaines faiblesses, un réel intérêt : ou elle inspire le très vif désir de voir l'œuvre même de Hugo, ou elle aide à faire revivre des impressions déjà anciennes. Elle montre du reste ce que la meilleure photographie ne rend jamais : ces oppositions et ces contrastes de couleur où se reflète le tempérament même de l'artiste.

Cette reproduction est cependant incomplète, en ce sens que les revers des volets représentant l'*Annonciation*, n'ont pas tenté le pinceau de M. Meerts, à moins que ce travail n'ait pas fait partie de la commande officielle. A vrai dire, ces revers ont subi de très graves détériorations. Des éraflures, des coups, et, de-ci de-là, la disparition complète de la couleur, enlèvent une grande partie de charme à ces vénérables grisailles. Mais si triste que soit leur état actuel, on ne laisse pas d'y reconnaître l'inspiration et la main du maître. Je dirai même qu'à certains égards, elles nous livrent l'art du dessinateur; car ici tous les artifices du coloris le cèdent à une monochromie où le trait apparaît dans toute sa netteté. Et puis une circonstance leur donne encore un prix très grand : ces grisailles n'ont pas, que je sache, subi les retouches d'un restaurateur plus ou moins

avait, c'est Hugo lui-même qui s'affirme avec toute sa maîtrise (1).

En les peignant en gris, Hugo obéissait à une tradition qui obligeait les peintres à présenter dans cette note les surfaces extérieures des panneaux : Hubert et Jean van Eyck, Roger van der Weyden et plus tard Hans Memling sacrifièrent aussi à cet usage qui persista jusqu'au début du XVI[e] siècle. Que les peintres aient emprunté ce mode de travail aux enlumineurs du XIV[e] et du XV[e] siècle qui nous ont laissé de délicieuses grisailles, c'est chose évidente. Seulement les peintres flamands s'efforcèrent de leur donner une grande importance : tels les deux saint Jean de l'*Agneau mystique* qui s'offrent aux regards avec un relief tout sculptural : ce sont, à n'en pas douter, de vrais essais de trompe-l'œil.

Ce qui séduit Hugo, ce n'est pas le côté pittoresque de la scène, telle qu'on en a des exemples dans l'*Agneau mystique* de Gand, dans l'*Annonciation* de Jean van Eyck du Musée de l'Ermitage de St-Pétersbourg et dans les tableaux du maître de Flémalle ; Hugo n'a voulu rappeler que le mystère qu'il avait sans doute médité souvent. C'est bien en effet à la lumière du texte évangélique que le maître gantois a conçu et interprété ce sujet sublime qui, depuis des siècles, a tenté le pinceau ou le ciseau de tant d'artistes. Aussi l'attention se concentre-t-elle tout entière sur les figures de Marie et de l'archange Gabriel ; et instinctivement, on se plaît à songer au récit de l'écrivain sacré qui nous relit le colloque de l'ambassadeur divin avec l'humble vierge de Nazareth.



FIG. 7. — L'ARCHANGE GABRIEL.
Grisaille du volet extérieur du triptyque de Portinari
(Florence, Musée des Offices.) *Phot. Brogi (Florence)*

Marie est assise, les yeux modestement baissés, la main droite repose sur le livre d'heures placé sur un lectrin, tandis que la gauche se porte à la poitrine. La Vierge, surprise dans sa pieuse méditation, s'est déjà remise du trouble qu'elle a éprouvé en entendant le message divin et elle se recueille en elle-même avant de donner sa réponse. Sous le rapport de la convenance chrétienne, aucune des pages similaires de nos maîtres les plus réputés du XV[e] siècle, ne saurait supporter la comparaison avec celle qui nous occupe. Les traits de la physionomie de Marie, à défaut de beauté, nous charment par leur douceur et leur pureté.

Dans la figure de l'Archange, on ne trouve ni la beauté, ni la jeunesse, ni la grâce, ni la candeur naïve qu'on admire dans les annonciations de Fra Angelico et de ses émules italiens. Ici, le messager céleste nous apparaît avec une physionomie austère et un regard perdu dans l'infini. Ne s'est-il pas trouvé là, lui aussi, au temps où sombra le prince des anges ? Et il doit être encore sous l'impression de la surprise que lui causent les abaissements du Verbe. Le corps rejeté en arrière et le geste de la main gauche tenant le sceptre, indiquent bien qu'il recule comme épouvanté à l'idée de l'insondable mystère auquel il se trouve mêlé.

En l'occurence, Hugo dépasse, et de loin, tous les maîtres flamands du XV[e] siècle, car il apporte une note originale, empreinte d'un sens profond et

(1) Nous sommes heureux d'exprimer à M. le Professeur Parisotti toute notre gratitude pour avoir bien voulu faire exécuter, à notre intention, par le très habile photographe du Musée des Offices, les reproductions des demi-figures de Marie et de l'archange.

éminemment chrétien, dans un sujet où l'on n'admire trop souvent que l'agrément des contrastes et le charme de l'exécution. A cet égard il n'y a pas d'exemple plus typique que l'*Annonciation* de Jean Van Eyck du Musée de l'Ermitage : l'archange esquisse un sourire plutôt bênet, qu'excuse la jeunesse du personnage. Il existe, il est vrai, sous le rapport du sentiment, des sujets similaires mieux traités par Roger van der Weyden, Memling, Gérard David, etc. ; mais, toutes comparaisons faites, on devra encore, à cet égard, donner la primauté à Hugo. Sans artifice, il obtient un contraste saisissant; et, en dépit de son réalisme, il atteint au sentiment religieux le plus élevé.



FIG 2. — ARCHANGE GABRIEL (DÉTAIL)
(Atelier photographique du Musée des Offices, à Florence)

On pourrait rapprocher l'archange Gabriel de cet ange de très belle allure qui, dans l'un des panneaux d'Holy Road, s'apprête à toucher de l'orgue. Celui-ci a je ne sais quoi d'allègre et de joyeux qui convient à un musicien épris de son art; celui-là se présente avec un air de gravité qu'on attend naturellement d'un ambassadeur investi d'une mission considérable. Cette conception nous paraît plus juste en somme que celle des artistes représentant l'annonciateur par un adolescent couronné de grâce et de beauté.

On remarquera qu'Hugo s'évertue à ne point se répéter, au risque même de ne pas rester égal à lui-même. Dans le seul panneau médian du triptyque de Florence, il s'est plu à varier l'expression des différents anges. Les anges-musiciens ne brillent certes pas par la beauté des types, ni par la grâce des attitudes, ni même par le choix des expressions, tandis que ceux que l'on voit au-dessus de saint Joseph, et les deux adorateurs en robe bleue, sont pénétrés d'une admiration naïve qui semble leur mettre au cœur une ardente prière.

Faut-il encore signaler le type adopté pour Marie qui s'éloigne quelque peu de celui du panneau central que la gravure et la photographie ont popularisé depuis de longues années. Il s'en faut qu'il soit plus distingué; mais il reflète une jeunesse et une paix intérieure qui contrastent avec l'air navré qui domine les traits de Marie adorant le divin Enfant.

Que dire du dessin si net et à la fois si délicat par lequel notre artiste revendique une maîtrise qu'aucun de nos primitifs ne saurait lui disputer ! Et il est parfaitement justifié ce jugement que portait déjà de lui *Le Maire de Belges*, dans sa *Couronne margaritique* :

« Hugues de Gand qui tant eut les tretz netz. »

Jos. Destrée.

AUX MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Novembre 1911

En mémoire de sa mère, M. Ch.-L. Cardon vient de faire don au Musée ancien de trois intéressantes Madones italiennes. Elles ont pris

place déjà dans la galerie étrangère du rez-de-chaussée, où le soleil d'après-midi leur prodigue ses rayons.

A gauche : une *Vierge avec l'Enfant*, sur fond doré, *école de Cimabue*, exprime, dans son hiératisme ingénu, toute la douceur de cette aurore de la peinture florentine. A droite, en pendant : une *Vierge penchée vers l'Enfant*, entre deux saints (un Évangeliste et Bernardin de Sienne, au visage ascétique) et surmontée de quatre têtes de chérubins. Tableau incurvé, dans un vieux cadre. Rattaché à Sienne et au nom de Sano di Pietro (Ansano, 1405-1480) peintre par excellence d'œuvres de piété, attardé sympathique qui prolongea avec une touchante obstination la naïveté du *trecento*. « Pictor famosus et homo totus deditus a Deo » dit son acte mortuaire. Le mariage mystique de saint François d'Assise avec la Pauvreté, la Chasteté et l'Humilité, au Musée Condé à Chantilly — jadis considéré comme le chef-d'œuvre de Sano di Pietro, est attribué maintenant à Sassetta. Dans notre tableau, les figures nimbées d'or, — chairs verdâtres, pommettes roses, yeux allongés, — évoquent à souhait l'idéal pictural de la fière cité toscane hérissée de campaniles.



FIG. 3. — VIERGE MARIE (DÉTAIL)
(Atelier photographique du Musée des Offices, à Florence)

Rehaussé par le contraste d'archaïsmes savoureux, apparaît au centre un travail d'atelier d'après le célèbre prototype de Raphaël : la *Madone-Bridgewater* (dans la collection de lord Ellesmere, à Londres). C'est une heureuse fortune pour notre musée de posséder cet attrayant reflet de l'art du Sanzio vers 1505, — époque des Madones *du Grand-Duc* (à Florence) et *de la casa Tempi* (à Munich), précédant de peu la *Vierge au chardonneret* des Offices et la *Belle Jardinière* du Louvre. Période intermédiaire, entre l'influence du Pérugin et la prépondérance du sentiment antique aux Chambres vaticanes, — pendant laquelle Raphaël fut vraiment lui-même, dans la série charmante de ses Madones, — adaptation harmonieuse des éléments du passé *quattrocentiste* magnifiés par un idéalisme souverain ! J'ai eu la joie de contempler récemment, chez son propriétaire, la *Madone-Bridgewater*. La Vierge, en robe rouge et manteau de ce bleu-vert proprement *raphaélesque*, émerge d'un fond d'émail sombre. Visage suave, d'un ovale régulier ; ondes de cheveux blonds, mains potelées. De la Mère à l'Enfant, les lignes se joignent en courbes molles et séduisantes... Ce tableau figura dans la collection d'Orléans jusqu'en 1792. (On constatera ses rapports avec la *Vierge de la famille d'Orléans*, acquise par le duc d'Aumale en 1869, — aujourd'hui au château de Chantilly.) Notre belle réplique pourrait être flamande. L'hypothèse a été émise à propos de celle de la National Gallery, n° 929, léguée par Wynn Ellis, très analogue. J'en ai rencontré une autre, assombrie, chez le marquis R. Mansi, à Lucques.

Les Amis des Musées de Bruxelles seront reconnaissants à M. Cardon de son nouvel apport à nos trésors artistiques.

PIERRE BAUTIER.



LE MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE DE L'AVENIR

M. Louis CAVENS, l'un de nos bienfaiteurs les plus généreux et les plus constants, nous fait part d'un vaste projet concernant l'organisation d'une exposition d'ethnographie et la création du Musée permanent qui en serait la suite naturelle. La récente constitution au sein de nos Musées d'une section d'Ethnographie et de Folklore, donne un à-propos particulier à la communication de

M. Cavens, que nous nous faisons un devoir de reproduire *in-extenso*.

Exposition d'ethnographie moderne

Tandis que la civilisation Aryenne cherche à faire revivre dans des musées les peuplades préhistoriques et que la science s'applique à dévoiler le secret de leurs temps si éloignés de notre époque, par un étrange contraste, son souffle fait disparaître, par la diffusion intense de l'idée contemporaine, les peuplades modernes, dont il ne subsistera bientôt plus que des noms et quelques débris qui, seuls, rediront leurs mœurs et leurs œuvres.

Mais ce n'est point là le seul fruit du pouvoir dévastateur de notre civilisation si étrangement mobile. En effet, les peuples, qui se réclament d'elle, subissent eux-mêmes les effets de ce souffle. D'une part, les costumes nationaux disparaissent et la « mode de Paris », qui est le produit ridicule d'une coterie de grotesques « faiseurs », envahit toutes les contrées du globe. D'autre part, les habitats très particuliers des gens qui portent ces costumes, et leur outillage intérieur, se modifient de même. La toiture de zinc tend à supplanter l'antique toiture de chaume ou de pannes rouges, et le réveil à cent sous, la vieille horloge au carillon joyeux et à la sonnerie d'heures grave. Et du même coup, les us et vertus d'antan.

C'est dommage. Mais c'est ainsi.

Le double phénomène de la disparition des peuplades sauvages et de la transformation des peuples civilisés s'opère actuellement avec une rapidité égale à l'accroissement de rapidité des moyens de communication. Le railway et le steamer avaient fait naitre le pouvoir destructeur. Le tramway vicinal l'a accru. L'automobile et l'aéro-moteur vont le développer jusqu'à la perfection, c'est-à-dire jusqu'à la disparition complète du présent ethnographique.

C'est dommage, je le répète, mais c'est ainsi.

Et, comme preuve, la Hollande qui, en Europe, peut être considérée comme le coin le plus conservateur de ses traditions, de son folklore, subit la loi universelle. Adieu! Les seize jupons de Walcheren! Et les doubles ciseaux vengeurs de l'honneur de leurs porteuses... s'il fut outragé.

Tandis que la Chine, qui peut être considérée comme symbolisant, en Asie, l'immobilité ethnographique, ethnologique, philosophique et poli-



D'APRÈS RAPHAËL « LA VIERGE ET L'ENFANT »
(*Musée de Bruxelles*)

tique, marque, depuis dix à quinze ans, une tendance bien précise à secouer la poussière de ses antiques traditions, de ses nébuleux 900.000 siècles d'histoire et à se livrer aux laideurs de notre civilisation. Adieu! La queue de soie! Et le bouton de verre!

C'est dommage, je le redis à nouveau. Mais c'est ainsi.

Ce qui ne l'est pas moins, c'est que notre civilisation qui crée, sans cesse, de nouveaux besoins, qui, ce jour, met au rancart ce qu'elle a produit hier, use la mécanique humaine et la rend indifférente à tout ce qui ne se livre pas à son tourbillon, ce qui veut dire qu'elle se soucie à peine du double phénomène dont il vient d'être parlé et laisse s'en aller en poussière les œuvres des peuplades et des peuples dont il s'agit. Qui s'en préoccupe? Quelques savants. Qui s'en occupe? Quelques musées. A peine quelques collectionneurs, parce que l'ethnographie n'est pas d'un genre selected ou profitable et que l'ethnographe est considéré par la plupart comme un maniaque.

Et, tandis que l'indifférence générale couvre de ses dédains la science qui a pour but l'étude et la description des peuples, ces œuvres disparaisent, la plupart sans laisser de trace si ce n'est dans de vénérables bouquins aux ronflements sonores. C'est ainsi qu'actuellement il serait presque impossible de trouver des objets ayant réellement appartenu aux naturels des Iles Hawaï ou Sandwich. Quand ce sera agréable aux collectionneurs naïfs et profitable pour les marchands cyniques, on en fabriquera, pourrait-on dire, qui seront « mieux ». Sans doute. Mais soient-ils « mieux », ils ne seront aux objets originaux que ce qu'un silex moderne est à un silex antique.

On ajoutera, peut-être, que le gouvernement de Londres va faire retirer du British Museum et de ses greniers ses collections ethnographiques pour les exposer à l'ébaubissement universel avec une splendeur comparable à celle dont il gratifia ses collections d'histoire naturelle. Mais ce fait est particulier à l'Angleterre et il ne peut satisfaire à nos aspirations. D'ailleurs, ce sera figé, comme tous les musées d'ethnographie, ne parlant qu'à moitié parce qu'on ne leur fait pas tout dire, quand même ce serait archi-complet.

Quant à nous, hélas! nous pourrions être mieux partagés que nous ne le sommes. La faute doit en remonter à nos prédécesseurs d'il y a soixante ans. Mais poursuivons. Et travaillons.

Partant de la constatation des faits tangibles sus-énoncés, je préconise un projet dont la réalisation serait de nature à mettre notre musée d'ethnographie générale non pas au premier rang, mais, peut-être, hors rang, c'est-à-dire à le rendre, sauf erreur, unique en son genre. Et sans qu'il en coûtat un centime au Trésor.

Ce projet consiste à réunir, en une assemblée aussi complète que possible, les peuplades qui vont dire leur dernier mot, et les peuples qui vont se dépouiller de leur dernier caractère d'originalité.

Leur dernier ou avant-dernier « Ave, Cæsar! » en une exposition qui différerait de celles que l'on a périodiquement noyées dans les encombrements des expositions universelles, par ce fait qu'elle serait ethnographique et rien d'autre, et scientifiquement ethnographique et rien de plus.

Cette exposition comprendrait une série d'habitats, entourés de plantations et meublés tels que dans les contrées dont il s'agirait de rappeler l'existence.

Pendant la durée de l'exposition, des habitants de ces contrées, revêtus de leurs costumes et de leurs atours, occuperaient les demeures qui leur seraient propres et se livreraient aux travaux qui leur sont particuliers. Si ce n'était possible pour certaines contrées, ces habitants seraient remplacés par des mannequins exécutés avec toute la vérité anthropologique possible et une galerie serait réservée aux habitats des peuplades sauvages qui ne pourraient résister aux intempéries.

Seraient annexées à l'exposition une collection iconographique et une bibliothèque. L'exposition terminée, l'ensemble de ces habitats, de ces mobiliers et de ces costumes serait constitué en musée permanent. Ethopée unique en son genre sous forme de village cosmopolite.

Il est bien entendu qu'elle serait établie d'une façon scrupuleusement scientifique.

Afin que le spectacle attirat la foule et la retint, il serait animé, pendant la durée de l'exposition, d'attractions diverses telles que théâtres chinois ou japonais, concerts hindous, danses javanaises, exercices particuliers à certaines contrées, entre autres fantasia arabe, simulacre d'exécution chinoise, corrida espagnole, course d'Esquimaux sur véritable glace, etc., etc.

Seraient appelés à participer à cette exposition, entre autres :

Europe : Hollande, Suède, Norwège, Russie, Allemagne, Autriche, Turquie, Roumanie, Montenegro, Bulgarie, Serbie, Circassie, France, Suisse, Italie, Espagne.

Asie : Chine, Japon, Siam, Inde, Cochinchine, Cambodge, Afghanistan, Perse, Arabie, Sibérie.

Afrique : Egypte, Algérie, Maroc, Zanzibar, Ethiopie, Transvaal, Cafrerie.

Amérique : États-Unis, Brésil, Colombie, Chili, Pérou, Patagonie, Canada, Groënland.

Océanie : Java, Bornéo, Nouvelle-Calédonie, Australie, Nouvelle-Zélande.

De plus, des groupes épars et une collection d'objets de peuplades et de peuples non figurés de la manière sus-indiquée.

L'exposition serait établie à Tervueren, à côté du Musée africain ; au besoin, au Cinquantenaire, quoique cet endroit soit de beaucoup moins favorable au but poursuivi que le premier. Elle pourrait coïncider avec une exposition triennale des arts et une exposition d'art industriel.

L'organisme créateur se diviserait en deux parties.

La partie scientifique, sous forme d'une commission internationale de spécialistes, dont les membres étrangers seraient, auprès du gouvernement de leurs pays respectifs, des intermédiaires pour obtenir de ceux-ci les moyens moraux d'action.

La partie exécutive sous forme d'une commission nationale de financiers et d'organisateurs. L'organisme créateur trouverait dans les comités de l'Exposition de 1910, tous les éléments d'action indispensables.

Afin de l'aider dans sa tâche, notre navire-école ayant à bord des savants de l'espèce, entreprendrait un voyage de circumnavigation, afin de nouer directement des relations avec nos consuls et recueillir des matériaux d'exposition chez les peuplades sauvages, entre autres de l'Océan Pacifique.

Voilà l'œuvre. Faut-il, pour la réaliser, procéder par étapes ou d'un coup ; gravir la butte à petits pas ou d'une enjambée ? Les étapes, c'est le sommeil ; les petits pas, c'est de la culbute. Et un avortement silencieux mais complet. On est fatigué des choses mesquines, des « à peu près » et des lenteurs dans leur solution, et l'on ne se dérangerait pas si l'on faisait petit. Le projet ci-dessus préconisé semble appartenir à ce genre d'idées.

Faut-il que l'œuvre soit créée par l'État ou par des particuliers ? Réponse. Par des particuliers, d'après la formule de l'Exposition de 1910. Appui moral de l'Etat avec subside fixe, si besoin était. Subside qui serait indirectement remboursé au Trésor par l'accroissement des recettes du chemin de fer.

Mais le coût ? Pour ne pas être taxé de parcimonie, un million. C'est beaucoup ! Sans doute ! Mais ce million de dépense pourrait vraisemblablement se réduire au point de se présenter sous forme de recette, parce que cette exposition serait de nature à attirer les visiteurs en masses compactes de partout et même d'ailleurs. Proportionnellement, en masses aussi compactes que celles qui visitèrent l'Exposition de 1910, au Solbosch, dont on se rappelle le succès étourdissant.

Un million, pour une exposition d'ethnographie ! C'est beaucoup ! Et puis que d'études préliminaires, que de volontés persistantes pour mettre à profit ce million ! Sans doute ! Mais que l'on songe aux capitaux et aux efforts dépensés pour des festivals, qui n'ont enfanté que du bruit et des migraines, et pour des cavalcades qui n'ont créé que des défroques de carnaval et des procès-verbaux pour horions ! Spectacles de quelques heures, spectacles dépendant du caprice de l'atmosphère. Que l'on songe à la somme d'art, de science, de dévouement, d'énergie dépensée par notre merveilleuse World's fair de 1910, qui n'a laissé après elle qu'une place vide propre à la bâtisse !

Pour une fois, le *Bulletin* voudra permettre à un de ses collaborateurs de hasard, afin qu'il ne soit pas taxé de rêveur, de déroger aux usages de la maison en indiquant quelques points des voies et moyens pour la réalisation de son projet. Outre les recettes provenant des droits d'entrée, il y aurait celles qui proviendraient de la location de terrains pour restaurants, bars, attractions diverses. Et le produit d'une loterie, qui, certes, serait autorisée, en considération de l'intérêt général et même mondial qui s'attacherait à l'œuvre.

Quod erat demonstrandum.

L. CAVENS.



DONS

M. le notaire Polydore TEIRLINCK, de Wynkel (Flandre Orientale), président de la Société de tir à l'arc *De Eendracht*, établie à Wynkel, nous a fait parvenir, pour les collections du Musée de la Porte de Hal, l'ancien règlement de la société.

Ce document manuscrit, date de 1803 et porte les signatures des membres de la société. Il est intéressant pour nos collections, qui possédaient déjà le drapeau de ladite société.

Nous adressons nos vif remerciments à M. le notaire TEIRLINCK. G. M.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

sous le patronage de S. A. R. Mme la Comtesse de Flandre

Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration de la Société a admis en qualité de membres associés :

MM. Emile Jacqmain, rue du Luxembourg, 20, à Bruxelles
Pierre Graux, rue Defacqz, 66, à Bruxelles.





BIBLIOTHÈQUE

Dons

Nous avons reçu, à titre d'envoi gracieux, pour la bibliothèque du Musée de la Porte de Hal, les ouvrages suivants :

— De M. Alfred Cartier, directeur général du Musée d'Art et d'Histoire, à Genève :

1) *Ville de Genève. Musée d'Art et d'Histoire Comptes rendus pour l'année 1910*. Genève, 1911.

2) *Le Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Genève. Notice et Guide sommaire*, par Alfred Cartier, directeur général, Genève 1910.

— De M. le Colonel d'Artillerie T. de Ugarte, directeur du Musée d'artillerie de Madrid :

1) Le tome I (seul paru) du *Catalogue général du Musée d'Artillerie de Madrid*. 1 vol. illustré, Madrid, 1909.

— De M. le Général d'Oncieu, directeur de *l'Armeria Reale* de Turin :

1) *Le guide officiel de l'Armeria Reale de Turin*, 2e édition 1910, 1 vol. illustré, cartonné.

— De M. le Major Hans Fahrmbacher, conservateur du Musée de l'Armée à Munich, les deux publications suivantes :

1) *Führer durch das K. Bayer. Armeemuseum* par H. Fahrmbacher, 4e édit., Munich, 1909, J. Lindauer.

2) *Das K. Bayerische Armee-Museum*, par H. Fahrmbacher, 1 vol. illustré, Munich, Georg. D. W. Callwey.

— De M. le Dr J. Groebbels, directeur du Musée Hohenzollern, à Sigmaringen :

1) Un exemplaire de sa magnifique publication *Der Reihengraberfund von Gammertingen*, grand in folio avec 21 planches en couleurs et des illustrations dans le texte, Munich, 1905.

— De M. le Dr Gessler, assistant au Musée National Suisse à Zurich :

1) Le XIXe rapport annuel (1910) du Musée National Suisse, à Zurich.

— De M. le Dr Hans Stegman, conservateur du Musée National Bavarois, à Munich :

1) *Führer durch das Bayerische National Museum in München*, 10e édition illustrée, Münich, 1911.

— De M. le Dr F. Thormann, ancien directeur du Musée historique de Berne :

1) *Le rapport annuel du Musée historique de Berne, pour 1909*.

— De M. le Dr R. Wegeli, directeur du Musée historique de Berne :

1) *Le rapport annuel* (1910) *du Musée historique de Berne*, contenant une très intéressante étude illustrée sur les dagues suisses, due à la plume autorisée de M. le Dr Wegeli.

Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciments à nos aimables collègues étrangers pour les accroissements précieux qu'ils ont bien voulu apporter à notre bibliothèque.

G. Macoir.



AVIS IMPORTANT

Nous prions nos abonnés qui, par oubli ou par erreur, n'auraient pas reçu un ou plusieurs numéros de notre Bulletin 1911, de nous faire la demande des numéros manquants avant le 31 décembre. Passé cette date, nos collections étant envoyées au brochage, il nous serait très difficile, sinon impossible de donner satisfaction aux demandes des intéressés.

IMPR. FOSSIGNOUL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

10e ANNÉE — PARAISSANT TOUS LES MOIS — N° 12 — DÉCEMBRE 1911

BULLETIN

DES MUSÉES ROYAUX

DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS

(Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie)

A BRUXELLES

Ce bulletin sert d'organe à la Société des Amis des Musées royaux de l'Etat, à Bruxelles.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société.

ABONNEMENTS :

Pour la Belgique . . 5 francs. — Pour l'étranger . . 6 fr. 50. — Le numéro . . 50 centimes.

A PROPOS DE JENNIN GOSSART DIT MABUSE

DANS le numéro 11 du *Bulletin des Musées royaux, novembre 1910*, M. A. J. Wauters a consacré un article très documenté à un tableau de l'*Adoration des Mages* signé de Jennin Gossart.

Cette œuvre, acquise naguères par la National Gallery, se distingue par une composition très riche et une facture raffinée. M. Wauters la donne comme antérieure au séjour de l'artiste wallon en Italie. Seulement il s'y trouve telles physionomies qui semblent contredire cette assertion. Je note, entre autres, dans le groupe de gauche, une tête d'homme imberbe d'une distinction toute florentine. Fait intéressant, on n'y remarque pas encore ce maniérisme qui se manifestera plus tard si vivement dans nombre de ses œuvres.

Il règne dans ce tableau de Naworth Castle, une harmonie et une sérénité qui le rattachent à l'ancienne école brugeoise représentée par Gérard David et avec laquelle il n'a pas dû rompre de si tôt. Cette page témoigne, en effet, d'une habileté incompatible avec les débuts d'un artiste, si bien doué qu'on le suppose.

Il y aurait lieu, je crois, de restituer à Mabuse le triptyque de la collection Mayer à Anvers, représentant l'*Adoration de Mages* dans un paysage accidenté.

Avant de créer d'ingénieuses architectures, Mabuse aurait donc pratiqué le paysage qui était en honneur dans l'école de Bruges, à moins qu'il n'ait eu un collaborateur, pour exécuter ce fond (1).

Nous nous réservons de prouver en détail la parenté qui existe entre le triptyque d'Anvers et celui de la National Gallery. Bornons-nous aujourd'hui à signaler les analogies qui existent entre les deux vierges et la figure représentant le roi adulte. Il y aurait encore matière à rapprochement dans la façon de grouper les personnages, de concevoir et de rendre les costumes.

Signalons encore comme s'apparentant à ces deux œuvres, par des analogies manifestes, une troisième *Adoration des Mages*, exposée à Charleroi par M. F. Franchomme. Dans le Catalogue général elle y est donnée comme émanant de Henri de Bouvignes — ce qui est une erreur — mais, par contre, elle est rapprochée du triptyque de la collection Mayer van den Bergh; mais elle n'a rien de commun avec celle-ci sous le rapport du coloris.

7 décembre 1911 — JOS. DESTRÉE.

UN PORTRAIT ATTRIBUÉ A SUTTERMANS

(Exposition de l'Art belge au XVIIe siècle, Bruxelles 1910)

J'AI publié dans le *Burlington Magazine* (juillet 1911 (2)) une courte notice sur un portrait, *d'après Suttermans*, qui figurait à l'Exposition de l'an dernier sous une dénomination erronée :

(1) *Catalogue de la Collection du Chevalier Mayer van den Bergh* (Voir pl. et texte pp. 61-64.)

(2) P. 234. *On a lost Portrait by Justus Suttermans.*

n° 145, *un prince de la maison de Savoie* (M. F. Kleinberger, Paris). M. A.-J. Wauters avait remarqué au passage (1) qu'il s'agissait bien plutôt du *grand duc Ferdinand II de Toscane*; j'ai pu confirmer cette hypothèse par un rapprochement formel, — les portraits du jeune prince étant nombreux aux Offices et au Palais Pitti. Estimant donc qu'il faut voir dans le tableau en question la réplique d'un portrait important dû à Juste Suttermans, j'ai été assez heureux pour retrouver à Florence un pendant probable de cet original perdu. Parmi les surprises ménagées au visiteur de l'*Exposition du portrait italien* organisée ce printemps, la brillante série des effigies de cour émanées du pinceau de notre compatriote, constituait une éloquente leçon d'histoire et d'art... Je reproduis ici une *princesse inconnue*, placée — avec plusieurs œuvres similaires — au Palazzo Vecchio (Quartier d'Eléonore de Tolède). On y reconnait maintenant la jeune sœur de Ferdinand, *Marguerite*, fille de Cosme II, qui épousa plus tard Odoardo Farnèse, duc de Parme (A la *Mostra* : un grand portrait de la duchesse de Parme, provenant de la villa de Poggio à Caiano). Marguerite de Médicis, âgée d'une douzaine d'années, tient à la main un mouchoir garni de dentelles. Elle apparait toute menue et raide dans sa lourde robe aux fleurages dorés. On songera naturellement aux infantes de Sanchez Coello (2), avec leur jupe-cloche et leur collerette empesée. L'aspect quelque peu hiératique de semblable image rattache nettement notre peintre à François Pourbus II, dont il fut, on le sait, l'élève à Paris. Les nombreux exemplaires de *Ferdinand II jeune*, en buste ou en demi-figure, sont très proches du petit *Louis XIII* par Pourbus. En considérant les photographies juxtaposées dans cet article, nous sommes frappés de la ressemblance des deux enfants princiers; visage morne et inexpressif, lèvres d'un rouge accentué, haut front découvert. L'exécution du double portrait peut être située vers 1624 (Ferdinand, né en 1610; Marguerite en 1612). Evidemment, l'original du tableau exposé à Bruxelles devait être appendu en symétrie avec celui du Palazzo Vecchio. Les gaucheries de facture, multiples dans le *Ferdinand II* (1), ne sont pas non plus entièrement absentes chez la future duchesse de Parme. Admettons encore une fois l'intervention des collaborateurs hâtifs qui permirent à l'artiste en vogue de satisfaire aux exigences de sa clientèle.

(*Photographie Becker*)

FIG. 1. — FERDINAND II, GRAND-DUC DE TOSCANE, FILS DE COSME II.

En terminant, je signale la parenté indéniable des premières œuvres de Suttermans à Florence, avec certaines productions d'un maître italien du XVIe siècle, curieusement révélé à la *Mostra del Ritratto* : Scipion de Gaète (Il Pulzone). Il y aurait lieu de rechercher dans quelle mesure son influence contrebalança celle de François Pourbus.

PIERRE BAUTIER.



PETITE CHRONIQUE

Anvers-Austruweel. — On vient de découvrir dans les travaux d'extension des installations maritimes d'Anvers, une deuxième pirogue en partie monoxyle avec pièces rapportées à l'avant

(1) *Le Siècle de Rubens et l'Exposition d'Art ancien.* (REVUE DE BELGIQUE, août 1910, p. 314).

(2) Le *Ferdinand II jeune* de M. Kleinberger a été acquis dans une vente, à Londres, sous le nom de Sanchez Coello.

(1) Le bras gauche trop court, les mains pauvrement dessinées, les pieds exagérément petits.

et à l'arrière, c'est-à-dire en tout semblable à celle qu'on y a trouvée l'an dernier à pareille époque et dont le *Bulletin* a donné une description complète (1). Les conditions de gisement sont aussi les mêmes.

Cette pièce remarquable est maintenant dans nos ateliers.

Coxyde (Flandre occidentale). — M. Roels, M. l'abbé van de Walle et M. F. Ancot ont fait exécuter, en août dernier, des fouilles à Coxyde en vue de pouvoir repérer le plan de l'ancienne abbaye des Dunes.

L'endroit exploré par ces messieurs est situé exactement à 1150 mètres Nord-Ouest du clocher de Coxyde-village, en pleines dunes et en face de la petite chapelle de Saint-Idesbald. Cet endroit semble bien être celui qu'occupait l'église, car les fouilles ont amené la découverte de substructions très importantes en bel appareil de briques et ont mis au jour des pierres de taille, des grosses briques triangulaires, des fragments de fûts de colonnettes en pierre, des briques moulurées de diverses façons, des fragments de meneaux de fenêtres ogivales, etc...

L'eau a malheureusement rendu impossible la continuation des recherches.



(*Photographie Alinari.*)

FIG. II. — MARGUERITE DE MÉDICIS, FILLE DE COSME II

Genck (province de Limbourg). — On a trouvé aux environs de cette localité deux belles hachettes polies en silex gris. Elles appartiennent à M. Frans Anderheggen, ingénieur à Bruxelles, qui a bien voulu en faire le dépôt dans nos collections.

Haulchin (province de Hainaut). — Durant les fortes chaleurs de cet été, un cultivateur ayant remarqué que son champ de trèfle se crevassait suivant des lignes régulières formant un quadrilatère allongé, eût l'idée de creuser le sol et mit ainsi au jour les substructions d'une villa belgo-romaine.

Avisé de cette découverte, M. Raoul Warocqué fit pratiquer immédiatement des fouilles dont il confia la direction à M. Charles Fontaine.

Celles-ci, méthodiquement conduites, ont fait découvrir aussitôt des fondations en moellons de grès et un escalier d'une dizaine de marches donnant accès à une pièce souterraine admirablement construite en appareil régulier. Dans l'épaisseur des murs de ce local, sont ménagées cinq belles niches cintrées d'environ 0m50 de hauteur sur 0m40 de largeur.

On a retrouvé aussi et vidé complètement un puits de 22 mètres de profondeur.

Les *tegulæ* découvertes en déblayant la villa portent presque toutes le nom de leur fabricant : HAMSIT. Ce nom de tuilier nous est bien connu pour l'avoir rencontré déjà à Walcourt, Flavion, Fays-Achêne, Barcène et Gesves (province de Namur) ainsi qu'à Hotton (province de Luxembourg). Il y avait également dans les terres, des débris de colonnes, des morceaux de stuc polychromé, des fragments de poteries, etc.

Parmi les objets recueillis, il faut mentionner des ustensiles en fer (ciseau, forces, couteau, pelle, truelle, anneaux, clous, etc.), tout une série de ces clochettes que l'on suspendait au cou des bestiaux, un *umbo* de bouclier, pièce très remarquable (fig. 1), un beau plat en bronze côtelé, imitant une feuille de palmier et recouvert d'une patine superbe, une grande bouteille en verre et quelques monnaies dont un denier d'argent de Gordien III (238 à 243).

Les substructions de cette villa sont situées à 1000 mètres Nord-Ouest de l'église d'Haulchin et à 900 mètres de la voie romaine de Bavai à Cologne, sur une pente douce exposée au Sud-Est, au lieu dit *Champ des Agaises*.

(1) *Bulletin des Musées Royaux du Cinquantenaire*, 10e année, no 1, janvier 1911, p. 3.

Maeseyck (province de Limbourg). — Collection Nyssens. — C'est une collection locale fort intéressante. Il s'y trouvent même quelques pièces de tout premier ordre.

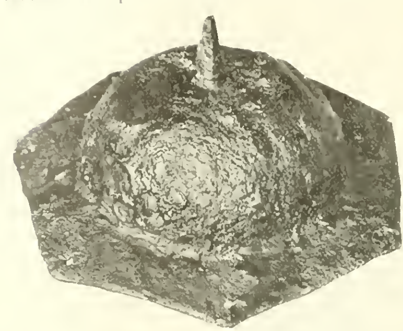


Fig. 1

En voici un inventaire sommaire :

AGE DE LA PIERRE. — EOLITHIQUE

Quelques silex *utilisés* provenant des balastières de Genck et des environs de Maeseyck.

AGE DE LA PIERRE. — NÉOLITHIQUE

Magnifique série de haches et de hachettes polies en silex recueillies à Maeseyck (Heperveld — Marais de Gremelsloo — Jagersborg), à Kessenich (au *Dreesenstraat*, à côté du cimetière belgo-romain), à Kinroy (marais d'Ophoven), à Tongerloo et à Wonck. Hachette en roche verte, trouvée à Kessenich. Hachette en une sorte de phtanite brun, provenant de Kinroy. Superbe poignard en silex gris-brun taillé sur les deux faces, plat (type scandinave) trouvé en 19 7 par un ouvrier occupé à défoncer les bruyères marécageuses de Kinroy-Tongerloo. Sorte de poignard ou de pointe de lance, en silex, provenant de Kinroy. Grande lame retouchée sur les bords, même provenance. Pointe de flèche en silex, à ailerons et pédoncule, même provenance. Pointe de flèche à ailerons sans pédoncule, trouvée à Maeseyck. Grande pointe de flèche à base rectiligne, même provenance. Fragment de lame retouchée, silex du Pressigny, trouvée en 1900, à la limite de Maeseyck et d'Ophoven, près du ruisseau le Wetbeek. Belle lame retouchée, silex du Pressigny, trouvée en 1910, à Maeseyck (Gremelsloo-Hermeshof). Jolie lame non retouchée, mais tout à fait complète, silex du Pressigny, trouvée à Kinroy, en 1901.

AGE DU BRONZE.

Hachette de bronze, type à bords droits, court, à tranchant évasé, trouvée à Kessenich. Hache de bronze, type à ailerons très courts, tout à fait médians, sommet lunulé, trouvée à Maeseyck. Débris d'os humains calcinés, fragments d'urnes cinéraires, vase minuscule en terre grossière rougeâtre provenant d'un cimetière découvert et saccagé à Kessenich en défonçant une bruyère.

ÉPOQUE BELGO-ROMAINE

Débris de vases et fragments d'os humains incinérés provenant du cimetière saccagé de Kinroy.

On ne saurait assez féliciter le Dr Nyssens d'avoir sauvé de la dispersion, pour ne pas dire de la destruction, tant de documents précieux pour notre histoire primitive et, exemple à citer, toutes les pièces de sa collection sont soigneusement numérotées, décrites et dessinées en un inventaire fort bien tenu, indiquant le lieu de la trouvaille et les circonstances de la découverte.

Montignies-Saint-Christophe (province de Hainaut). — Cette localité possède, comme on le sait, une des principales curiosités du pays. C'est un vieux pont romain sur la voie de Bavai vers la Meuse et Trèves et sur la rivière l'Hantes. Or,

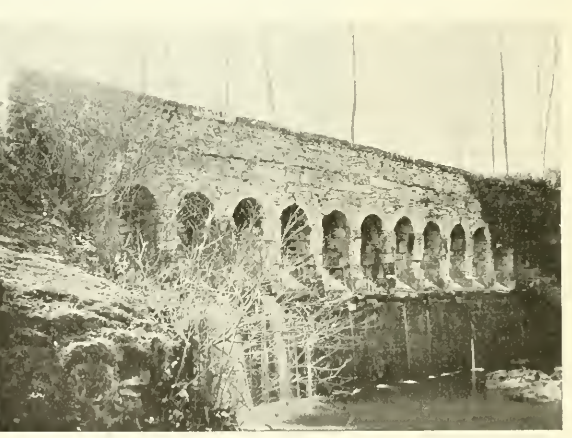


Fig. 2

ce monument remarquable commence à se délabrer et il est grand temps que l'on s'en occupe. Des vandales se sont amusés à faire choir dans l'eau une foule de pierres du parapet et en ont



Fig. 3

ainsi démoli le tiers environ du côté de l'amont. Avisé par le Service des fouilles, M. le Conservateur en chef s'est empressé de porter le fait à la connaissance de M. le Ministre des Sciences et des Arts.

Le pont romain de Montignies-Saint-Christophe mesure 25 mètres de longueur et seulement 2m65 de largeur. La disposition des lieux et la tradition indiquent que la chaussée traversait la rivière à gué et que le pont servait surtout aux piétons. Il forme retenue et chute et quoique maintes fois réparé, il semble être resté à peu près tel qu'il était à l'origine (fig. 2 et 3).

Tirlemont. — *Musée communal.* — Tirlemont, depuis quelques années, possède aussi son musée installé dans une des salles de l'Hôtel de Ville. Il est ouvert au public les dimanches et les jours fériés, de 10 à 12 heures.

On y a rassemblé un peu de tout : gravures, lithographies, plans, tableaux, objets anciens, monnaies, jetons, plombs, mereaux, médailles, poids monétaires, etc.

Les fonts baptismaux de l'ancienne église de Rummen (fig. 4), un grand mortier en bronze, très ornementé, avec l'inscription « *Me Fecit, Van den Gheyn, 1568* », la porte intérieure du portail de l'église Notre Dame du Lac, attribuée à Duquesnoy, constituent les meilleures pièces de ces collections locales (1).

En ce qui nous concerne plus spécialement, nous avons noté :

Des ossements quaternaires appartenant à *Elephas primigenius, Rhinoceros tichorhinus, Bos primigenius, Equus caballus* et *Rangifer tarandus*, provenant des carrières d'Oïrbeek (Don de M. Storms, bourgmestre d'Oïrbeek).

La photographie d'une hache polie en grès, appartenant à M. Albert Petit et trouvée à Wyeer.

Des vases et des fragments de vases belgo-romains provenant de Vissenaeken (don de M. le notaire Swinnen).

Deux photographies des tumulus de Grimde.

Une photographie du camée et de la bague trouvés sous le premier tumulus de Grimde.

Un moulage du camée.

Un moulage de notre Mercure.



Fig. 4

Un vase franc (don de M. Storms, bourgmestre d'Oïrbeek).

---

(1) Pour les fonts de l'église de Rummen, voir l'article du Dr D. Raeymaekers, publié dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XIII, 1899, p. 16.

Un vase franc, trouvé à la chaussée de Louvain, près des usines Gilain, dans le courant de l'été 1890 (don de M. Félix Janssens).

Vireux - Wallerand (département des Ardennes). — Les usines métallurgiques de Vireux-Molhain viennent de terminer l'exploitation d'un important gisement de *crayats de Sarrasins* situé à Vireux-Wallerand, tout au bord de la Meuse, dans le voisinage immédiat du château.

Ces travaux ont amené la découverte de nombreux fragments de belles poteries de la fin de l'âge du fer et de l'époque romaine mêlés aux « crayats » (1). On y a trouvé aussi des débris de *tegulæ*, un grand bronze de Domitien (81 à 96) et des morceaux de tuyères en terre cuite.

Cet amas d'anciennes scories mesurait approximativement 325 mètres de longueur, 50 mètres de largeur et 5 mètres d'épaisseur moyenne. Il descendait en pente douce dans la Meuse.

La prospérité de l'industrie du fer dans nos régions n'est pas précisément de date récente; vieille de plus de 2500 ans, dit M. Victor Tahon, l'industrie métallurgique a eu dans nos provinces wallonnes un passé des plus glorieux. Elle y occupe encore une place considérable, car elle est à l'heure actuelle le principal gagne-pain de près de 100.000 ouvriers. Les dons naturels de la terre belge, son heureuse situation géographique dans le monde, le génie de ses ingénieurs et les qualités spéciales de sa race méridionale lui assurent encore, incontestablement, un long et brillant avenir (2).

Bon ALFRED DE LOË.

(1) Les fragments de vases en terre rouge ornés de reliefs sont particulièrement remarquables par la qualité de la pâte et du vernis, mais les sujets figurés sont souvent un peu frustes. Nous avons noté les noms de potiers suivants : *Boudus* (BOVDVSF), *Calava* (CALAVA·F), *Logirnus* (< OF·LOGIRNI .:. >) et *Paternus* (PATERNI·M). Boudus et Calava seraient des potiers du Rhin, tandis que Logirnus et Paternus appartiendraient au centre de la France.

(2) On doit à M. Victor Tahon, ingénieur métallurgiste et ancien président de la Société d'Archéologie de Bruxelles, une série d'études remarquables dans lesquelles il a retracé de main de maître l'histoire des commencements lointains de la sidérurgie belge pendant toute la très longue période de l'élaboration du fer par la méthode directe : *Les origines de la métallurgie au pays d'Entre-Sambre-et-Meuse*, Mons, Hector Manceaux, 1889. — *Les armes franques et leur fabrication en Belgique*, Bruxelles, Deprez, 1888. — *La forgerie du fer pendant le haut moyen âge*, Charleroi, 1891. — *La métallurgie du fer au pays de Liége, au Luxembourg et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse (période médiévale)*. Liége, Poncelet, 1909. — *L'organisation sociale des ouvriers du fer au moyen âge*. Malines, Godenne, 1911.

DONS

Mr le Lieutenant-Général E. Van Vinkeroy vient de faire don, au Musée de la Porte de Hal, des pièces suivantes :

1. Un fusil à répétition Mauser, modèle belge, tel qu'il a été adopté par la Commission des fusils à répétition en 1889. Cette arme, d'un fini extrême, est renfermée dans un écrin recouvert de cuir noir et doublé intérieurement de velours grenat. Le fusil est accompagné des accessoires suivants : boîte à cartouches en cuir grenat et noir, bretelle, baguette en cuivre, baguette en acier avec tête mobile — lavoir en laiton.

Cette belle arme, qui porte au tonnerre les initiales ciselées en relief de Mr le Lieutenant-Général Van Vinkeroy, lui fut offerte en 1889, par la Société Mauser, à Oberndorff sur Neckar. Mr le Lieutenant-Général Van Vinkeroy, alors capitaine au régiment des Carabiniers, avait été désigné en 1889 comme rapporteur de la Commission instituée pour procéder, sous la présidence du Lieutenant-Général baron van der Smissen, aux essais avec les divers systèmes de fusils à répétition admis au concours ouvert pour doter d'un nouveau fusil les troupes de l'infanterie et du génie belge.

Mr le lieutenant-Général Van Vinkeroy a joint à ce fusil une plaquette excessivement rare tirée seulement à 25 exemplaires et reproduisant, avec plans à l'appui, une conférence qu'il fit, en novembre 1889, au régiment des Carabiniers, sur ledit fusil Mauser. L'impression de cette conférence se fit sur la demande du Prince Baudouin, qui avait assisté à la conférence. Il est précieux pour nous de posséder, en même temps que le premier exemplaire du fusil Mauser belge 1889, la première publication belge concernant cette arme.

2. Un couteau-baïonnette pour fusil Mauser belge 1889, ayant appartenu au Prince Baudouin. Le chiffre du prince, en argent ciselé et repercé et surmonté de la couronne royale, se trouve sur la poignée. Cette arme, offerte au Prince par la Manufacture d'armes de Liége, au cours d'une visite de cet établissement militaire, va prendre place dans notre vitrine réservée aux souvenirs du Prince et où se trouvait déjà son fusil Mauser.

3. Un sabre d'officier d'infanterie belge, actuellement en usage, accompagné de son fourreau en acier nickelé.

La lame, dans le goût du XVIe siècle, a été fabriquée à Solingen d'après les indications fournies par M. le Lieutenant-Général Van Vinkeroy. Elle est travaillée à jour et porte les inscriptions « D'Oultre en Oultre » et « Hoerster in Solingen ».

Mr le Lieutenant-Général Van Vinkeroy a, de plus, fait don à notre bibliothèque d'une série de sept ouvrages anciens, fort précieux pour l'étude des armes et armures au XVIe et XVIIe siècles. Ce sont :

1. Georges Basta, *Le Gouvernement de la Cavalerie légère*, — à Rouen chez Jean Berthelin, dans la cour du Palais, 1627, (avec frontispice et 12 planches).

2. Diego Ufano, capitaine de l'artillerie au château d'Anvers, *Artillerie ou Vroye instruction sur l'artillerie et ses appartenances*, — à Rouen, chez Jean Berthelin, 1628, (avec frontispice et 27 planches). Cet ouvrage est la traduction de l'édition espagnole imprimée par Jean Momaerts à Bruxelles, en 1613.

3. Jacques de Walhausen, *L'Art militaire pour l'infanterie*, traduit de l'allemand en français, imprimé à Francfort par Uldrick Balck, (avec frontispice et 35 planches). Le fait que les trois ouvrages sont réunis sous la même couverture ancienne en vélin, prouve que des militaires du temps s'intéressaient à la tactique particulière des trois armes.

4. Melzo, *Regole militari del Cavalier Melzo sopra il governa et servitio della cavalleria*. In Anversa, appresso Gioachimo Trognaesio, 1611 (avec 17 planches et lettres ornées, gravées sur cuivre).

A la suite de cet ouvrage, se trouve sa traduction française : *Règles militaires du chevalier Melzo, touchant la cavalerie*. Traduction d'italien en français par Paul Varroy.

5. *Discours politiques et militaires* du seigneur de la Noue, — à Basle, de l'imprimerie de François Forest, M. D. LXXXVI (relié en pleine basane, tranche dorée).

6. de Bonours (Christophe) : *Le Mémorable Siège d'Ostende*, — à Bruxelles, Jean de Meerbeik, 1628 (relié vélin à recouvrements, ancien).

7. du Praissac : *Discours militaires*, — à Rouen, chez Jean Bouley, près le Palais, M. D. C. XXXV.

A ces ouvrages, Mr le Lieutenant-Général Van Vinkeroy en a joint d'autres, plus modernes, mais qui faisaient défaut à notre bibliothèque :

1. Egerton Castle : *L'escrime et les escrimeurs*, depuis le moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle. Traduit de l'anglais par Albert Fierlants, Paris, Ollendorff, 1888.

2. *Catalogue illustré d'une vente d'armes anciennes faite à Bruxelles, en 1854*, par Henri Leroy (avec indication des prix d'adjudication).

3. E. Van Vinkeroy : *L'Armurerie à l'Exposition d'art ancien de Bruxelles en 1880*. Extrait de l'ouvrage : L'Art ancien à l'Exposition d'art ancien de Bruxelles, 1880.

Nous adressons à Mr le Lieutenant-Général Van Vinkeroy l'expression de notre vive gratitude pour la sympathie qu'il a bien voulu marquer, de façon si généreuse, à nos collections nationales.

G. MACOIR.

BIBLIOTHÈQUE

Acquisitions

Parmi les ouvrages acquis récemment par notre bibliothèque, nous citerons :

1) Drummond (James), *Ancient Scottisch Weapons* (avec introduction et notices descriptives par Joseph Anderson, conservateur du Musée National d'Antiquités d'Edimbourg—) 1 vol. grand in 4° avec 54 planches en couleurs, Edimbourg et Londres, George Waterston, 1881).

2) Chefs-d'œuvre d'Art de la Hongrie, t. II : *Trésors d'Art de la Maison de Habsbourg* par Wendelin Boeheim ; *L'Art Militaire Hongrois* par le Dr Jean Szendrei. (1 vol. grand in 4° avec 22 planches en phototypie, héliogravure etc, Budapest, 1899).

3) *Beiträge Geschichte der Handfeuerwaffen*— Festschrift zum achtzisten Geburtstag von Moritz Thierbach — Dresden, 1905. (1 vol. in 8°, gravures dans le texte et 18 planches hors-texte en phototypie).

Don

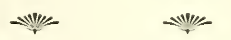
M. le Dr Ed. A. Gessler, conservateur au Musée national Suisse, à Zurich, nous a fait parvenir le Catalogue des Collections historiques conservées au *Rathaus* de Lucerne (1911). Ce catalogue dont il est l'auteur, en collaboration avec M. J. Meyer-Schnyder, conservateur au Musée d'Art et d'Histoire de Lucerne, est illustré de seize planches hors-texte en phototypie, représentant les pièces principales du Musée (armes, vitraux, etc.)

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES ROYAUX DE L'ÉTAT, A BRUXELLES

sous le patronage de S. A. R. Mme la Comtesse de Flandre

Le Conseil d'Administration de la Société a admis, en qualité de membres associés :

MM. Jean Bruylant, 100, Rue de l'Aqueduc.
Charles Blaes, 391, Avenue Louise.
Gustave Van der Linden, 10, Rue Crespel.



AVIS

Les titres, tables et couverture du *Bulletin des Musées royaux* 1911, seront envoyés aux abonnés avec le numéro du *Bulletin* de Janvier prochain.

◆ ◆

Désireux de favoriser la propagation de notre *Bulletin*, nous consentons, à la demande de plusieurs instituteurs et institutrices, à accorder une diminution de 50 % sur le prix de l'abonnement à tous les membres du personnel enseignant qui se présenteront par groupe de cinq, pour en faire la demande.

◆ ◆

On est prié d'adresser toutes les communications relatives au Bulletin, *ainsi que les demandes d'abonnement, au Conservateur en chef des Musées royaux, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles.*

Pour tous renseignements concernant la Société des Amis des Musées, s'adresser à M. Paul De Mot, avocat, secrétaire de la Société, 7, rue des Sablons, Bruxelles.

◆ ◆

Un grand nombre de nos abonnés se sont plaints de l'état fâcheux dans lequel leur parviennent les numéros de notre *Bulletin*, envoyés sous bande, par la poste, et qui n'arrivent très souvent à destination qu'endommagés, ce qui n'en permet pas la conservation. Pour remédier à cet inconvénient, nous offrons à nos lecteurs, moyennant un supplément de 50 centimes sur le prix d'abonnement, de leur faire parvenir mensuellement le *Bulletin* dans des rouleaux en carton.

Les Musées sont ouverts au public gratuitement, tous les jours, à l'exception du 1er janvier, à partir de 10 heures du matin jusque 3 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre et janvier; jusque 4 heures du soir pendant les mois de septembre, octobre, février et mars; jusque 5 heures du soir, le reste de l'année.

IMPR. ROSSIGNOL ET VANDENBRIL, 44, RUE DU HOUBLON, BRUXELLES

N
1835
A3
sér.2
année 4

Brussels. Musées royaux
d'arts et d'histoire
Bulletin

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY